



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicités - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Meubles Furrer

Sion av. de Tourbillon
☎ 027/23 33 93
Centre des meubles
Viège Route cantonale
☎ 028/6 11 12

Le n° 60 ct.

**Déviaton
de Martigny**

C'est décidé

Voir page 19

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Grand Conseil : le règlement d'application de la loi fiscale

Courte matinée, hier au Grand Conseil, pour l'ouverture de la deuxième session prorogée de mai. Les

votations cantonales du 26 septembre, les événements « fruitiers » de la route du Grand-Saint-

Bernard, compréhensibles mais néanmoins nuisibles à la bonne réputation du Valais, la grande journée de l'aérodrome de Sion, les vendanges dont on attend le « millésime du siècle » mais qu'il faudra pouvoir écoulér, l'accident de chemin de fer de Brigue, le Comptoir de Martigny, la médaille olympique de l'escrimeur J.-B. Evéquoz et l'hommage aux anciens députés disparus, MM. Théo Franzen, Basile Zuchuat et Paul de Courten, formèrent l'essentiel du discours d'ouverture de M. Hubert Bumann, président. En s'écriant : « Tous les

En marge de la Rhodésie...

Au risque de surprendre l'un ou l'autre de mes amis, j'estime que la dernière chance de l'Occident, en Afrique du Sud comme en Rhodésie, suppose d'abord la passation progressive des pouvoirs, des Blancs aux Noirs. Faute

lités tribales de l'Afrique noire se surmontent si mal qu'elles débouchent fréquemment sur la guerre civile et l'extermination réciproque des ethnies. S'infiltrèrent alors et s'installent dans le pays des forces communistes, sous couleur de défendre je ne sais quel droit des peuples ou des peuplades.

L'AFRIQUE ROUGE

Toutefois, l'histoire et l'expérience ont d'abord démontré qu'il est vain de s'accrocher à des systèmes devenus anachroniques par la force des choses et de mentalités. Car les mouvements extrémistes et révolutionnaires se nourrissent précisément de cet entêtement tardif à s'accrocher au mélancolique. A trop écarter du pouvoir une majorité noire, à trop la tenir pour piétaille ou valetaille, mille arguments sont ainsi

de quoi, cette Afrique ne sera plus ni blanche ni noire, mais rouge...

Je suis en effet persuadé que le maintien obstiné des régimes actuels favorise surtout les desseins de la stratégie soviétique. Elle est d'ailleurs révélatrice cette hargne soudaine de Moscou à dénoncer les « manœuvres » de M. Kissinger, à contrarier la diplomatie américaine ou anglaise. Si le Kremlin travaille tant à l'échec de cette passation progressive des pouvoirs, de la minorité blanche à la majorité noire, c'est qu'il a puissamment intérêt à prolonger la situation présente, ne serait-ce que pour la pourrir et la conduire à la révolution.

Certes, l'histoire et l'expérience ont déjà démontré combien cette passation des pouvoirs pouvait être illusoire, sinon dérisoire. Les querelles et les riva-

lités tribales de l'Afrique noire se surmontent si mal qu'elles débouchent fréquemment sur la guerre civile et l'extermination réciproque des ethnies. S'infiltrèrent alors et s'installent dans le pays des forces communistes, sous couleur de défendre je ne sais quel droit des peuples ou des peuplades.

Toutefois, l'histoire et l'expérience ont d'abord démontré qu'il est vain de s'accrocher à des systèmes devenus anachroniques par la force des choses et de mentalités. Car les mouvements extrémistes et révolutionnaires se nourrissent précisément de cet entêtement tardif à s'accrocher au mélancolique. A trop écarter du pouvoir une majorité noire, à trop la tenir pour piétaille ou valetaille, mille arguments sont ainsi fournis aux professionnels de la subversion, et mille raisons leur sont ainsi données d'inciter la masse au soulèvement, à la rébellion... En l'occurrence, il ne s'agit pas d'ergoter sur les douteuses capacités à gouverner d'une élite indigène, il s'agit de constater qu'il n'est plus possible d'empêcher cette évolution. C'est peut-être regrettable, c'est d'abord évident. Face à l'inévitable, la politique ne saurait s'inspirer de la nostalgie, sous peine de ne plus jamais respirer. En Afrique noire, comme en certaines régions de l'Amérique latine, il est temps, il est urgent de procéder à une révision des politiques,

Suite page 7

1976 DE BONNES VENDANGES. MAIS...

SION. - Cette semaine, une bonne partie de la récolte sera encavée. Pour certains, les bans ont été ouverts une bonne semaine trop tôt, pour d'autres, les vendanges auraient dû commencer il y a quinze jours déjà.

Cela est affaire de spécialistes, mais une chose est certaine, la récolte 1976 s'inscrit dans le cadre des bonnes ré-

coltes de ces dix dernières années. Les vigneron sont satisfaits. Il n'y a pas eu de grand gel, et les conditions atmosphériques ont été excellentes hormis la sécheresse qui fut combattue par des arrosages répétés.

Il semble, toutefois, que les producteurs ne sont pas entièrement satisfaits.

Sont-ils trop exigeants ?

Sont-ils inquiets de quoi ? Depuis 1973, le prix de la vendange n'a pas augmenté, alors même que le coût des agents de production accuse des hausses sensibles.

D'autre part, les décisions de l'accord de stabilisation des prix n'ont pas été entièrement honorées lors du

paiement de la récolte 1975.

Et cette année, qu'en sera-t-il ?

Les viticulteurs ont appris à se soumettre avec résignation aux aléas des saisons. Ils comptent avec les vaches grasses et les vaches maigres, ils sont prêts à faire des sacrifices, sans toutefois être les seuls partenaires à être mis à contribution.

Le millésime 1976 : une bonne qualité

Etant donné les conditions atmosphériques favorables, tout au long de l'année, les spécialistes ont fleuri l'idée que la récolte 1976 constituerait le millésime du siècle. Cet espoir a été cajolé aussi bien au Tessin qu'à Genève, mais hélas, les conditions atmosphériques de ces dernières semaines n'ont pas été favorables.

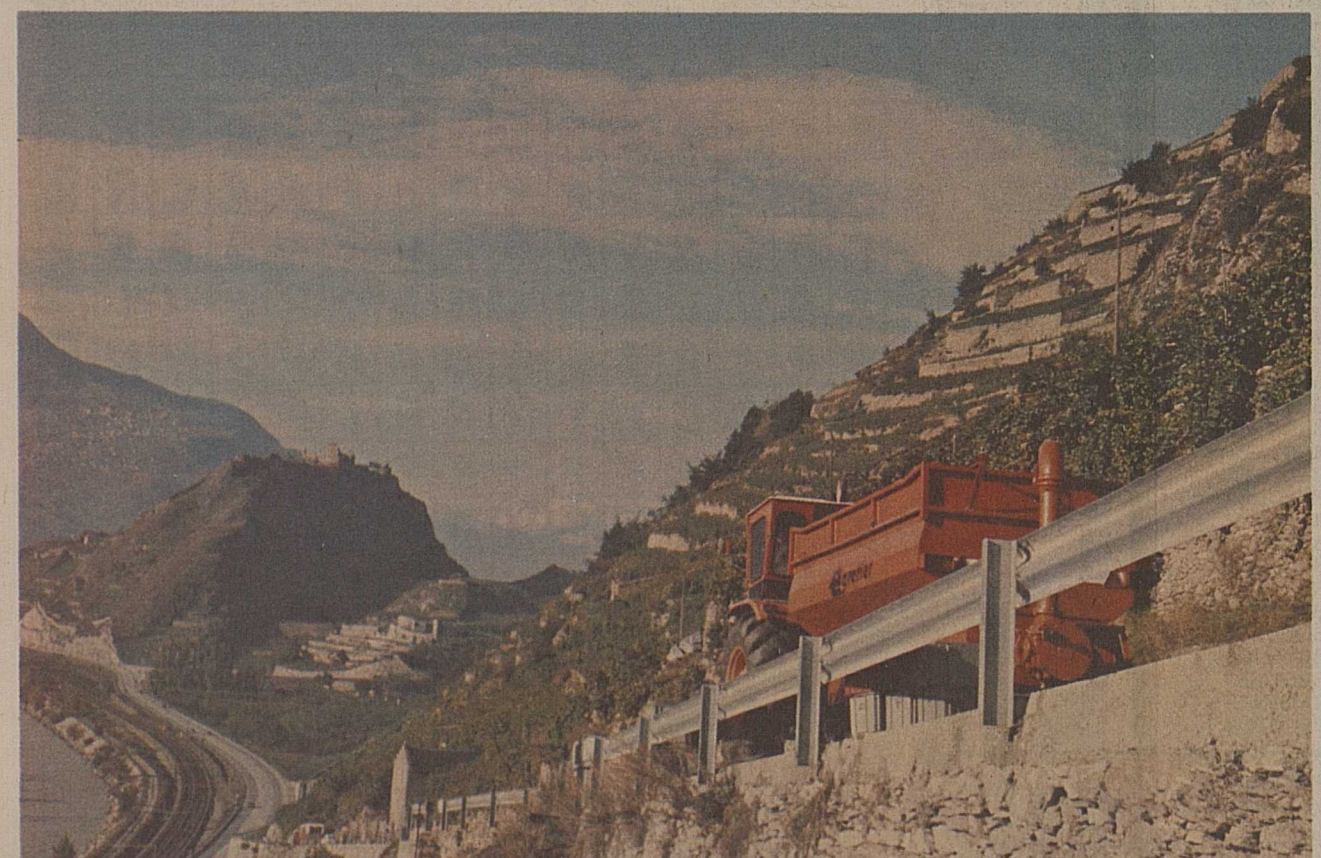
Voici en bref quelques sondages enregistrés durant la journée du samedi 2 octobre aux caves Bonvin à Sion :

Spécialité	Sondage plus élevé	Sondage moins élevé
fendant	94"	66"
rhin	96"	76"
pinot	108"	83"
gamay	97"	88"

Cette vendange venait de la région du centre. Il va de soi que d'autres sondages auront été enregistrés pour d'autres régions. Mais une chose est certaine, malgré la relative quantité de la récolte, les degrés Oechsles sont élevés.

Le prix sera calculé sur la base des degrés moyens et cette année aussi selon les différentes zones qui ont été fixées conformément aux dispositions d'un arrêté cantonal réglant les normes de qualité de la vendange.

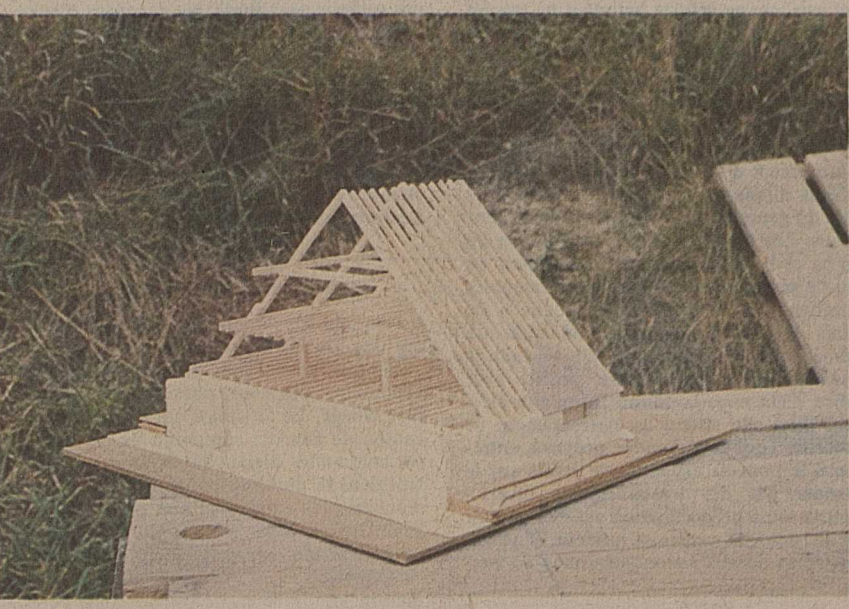
Nous souhaitons à tous les producteurs une bonne récolte... payée normalement.



Sur la route conduisant au hameau de Mollignon un nouveau moyen de transport de la vendange, soit une benne métallique montée sur quatre roues pouvant recevoir quelque 110 brantées. Une pompe fixée à l'arrière permet un déchargement rapide au pressoir.

Photo NF

Une nouvelle cabane à Orny



La maquette de la nouvelle cabane qui mesure 15 m 50 sur 10 m 50. Elle comprend au rez-de-chaussée un hall d'entrée, des locaux de service, la chambre du gardien, la cuisine, le réfectoire. Aux premier et deuxième étages, des dortoirs pour environ 80 personnes. Et des combles servant à réduire du matériel. La hauteur totale du refuge est de 9 m 75.

MARTIGNY - Champex est un centre d'où l'on peut faire de nombreuses courses de moyenne et haute montagne. On communique avec le glacier du Trient par la fenêtre d'Arpettaz ou le col des Ecandies. L'ascension du col de La Broya est facilitée maintenant par un télésiège. Tout autour, les clochers d'Arpettaz, la pointe de Zeneppi, celle des Ecandies, la pointe

d'Orny, les clochers du Portalet.

Dans cette région, il y a environ cent ans, la section Diablerets du CAS avait fait construire une cabane.

La cabane d'Orny, située à 2692 m.

En a-t-elle accueilli des ascensionnistes, des promeneurs qui s'arrêtaient là bien volontiers avant de poursuivre leur chemin jusqu'à la cabane du Trient.

Suite page 7

De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

Je n'ai pas coutume de m'accrocher à l'actualité. Il est facile de comprendre pourquoi : l'événement nous impose son cours et son rythme, alors que le souci de comprendre en profondeur les phénomènes économiques exige le détachement de l'un et la mai-

trise de l'autre.

La liberté et la sérénité de l'analyse sont ici commandées par l'importance et la complexité du sujet.

J'ai fait exception, la semaine dernière, à propos des inventeurs valaisans. C'est pur hasard si, aujourd'hui

encore, je me réfère à une situation concrète. Cela n'annonce donc nullement un changement de procédé, mais ne fait que confirmer la grande souplesse dont il est bon d'user en une matière comme celle-ci.

Mon propos n'est d'ailleurs pas de me livrer à un exposé critique du plan baptisé du nom du premier ministre français. Il consiste simplement à profiter de sa réalité pour évoquer sur le vif quelques aspects essentiels de ce phénomène socio-économique majeur.

Je consacrerai donc un certain nombre de nos entretiens à formuler des observations et à tirer des enseignements suggérés par l'action qui vient d'être déclenchée contre l'inflation chez notre grande voisine.

L'INFLATION A LA BARRE

Il faut, je crois, commencer par mettre en évidence la raison principale qui a motivé cette lutte.

Il s'agit non pas d'une soudaine crise d'ascétisme social ou de pureté économique, mais bien d'une nécessité découlant de la gravité même du déséquilibre. Les progrès de la maladie finissent par vraiment compromettre la vie du malade.

Entendons-nous bien. Il n'est pas question de la survie de la nation française.

Un pays, ça ne meurt pas. Ou du moins, pas souvent. Et pas de cette manière.

Mais il est question, en revanche, de la continuité d'un certain mode de vie. D'un certain style de société. D'une

Suite page 31

Terrible accident de travail

Voir page 31

LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

ROGNE ET GROGNE

Nous l'avons signalé maintes fois et non sans inquiétude, l'atmosphère politique genevoise est malsaine, autant sur le plan cantonal que sur le plan municipal. Le scandale immobilier de la commune de Plan-Les-Ouates n'est pas fait pour l'alléger. Ce n'est que par quelques centaines de voix que le nouveau palais des Expositions a été sauvé. Du corps électoral total, nous allons passer à celui de la ville, car une autre construction soulève à nouveau les plus violentes controverses.

Il s'agit du principal hôtel de la rive droite, le « Métropole », qui est propriété de la ville. Faut-il démolir et reconstruire, ou faut-il rénover ? De toute manière il faut agir, car ce vétuste bâtiment ne saurait être plus longtemps utilisé, par mesure de sécurité. Finalement le conseil municipal s'est prononcé pour la reconstruction - ce qui est pour les gens impartiaux, la sagesse même - mais seulement par 38 voix contre 29 ! Immédiatement les battus ont annoncé le lancement d'un référendum.

Nous allons assister à une seconde bataille du genre de celle du palais des Expositions. Les mois passeront ; on perdra du temps et le fossé civique s'accroîtra au lieu de se combler, car d'autres immeubles entretiendront la rogne et la grogne - Le palais Wilson à l'extrémité du quai du même nom, les halles en l'île - dont la gauche, dite révolutionnaire, profite avec délice. Cela nous conduira jusqu'aux élections dont elle attend un renversement de majorité. Tout ce qu'étudie, propose, entreprend le pouvoir exécutif, est remis sur le chantier par des « mouvements divers » dont la seule préoccupation est d'entretenir les divisions, la mauvaise humeur, l'insécurité. Nous aurons encore souvent à en parler.

Finances !

Malgré cela, grâce à quelques magistrats et hauts fonctionnaires très qualifiés, les finances de la ville restent saines. Le conseil municipal a entériné les comptes de 1975. Les résultats sont très satisfaisants. Ils laissent un boni de plus de seize millions, sur un total de dépenses de deux cent soixante-trois millions. C'est dire avec quelle prudence les affaires urbaines furent gérées. Parallèlement on a pris connaissance du

projet de budget de la ville pour 1977. Il prévoit 295,5 millions de recettes et 294 millions de dépenses, ce qui laisserait un très léger bénéfice. Ainsi la situation resterait saine et équilibrée, les dépenses n'augmentant que de 4,1% contre 3,6% aux recettes. La stabilisation recommandée par les pouvoirs fédéraux serait ainsi respectée. Toutes les grandes villes suisses ne peuvent pas en dire autant ! De plus 100 millions seront investis dans la construction et le génie civil. Il n'y a maintenant plus qu'à attendre le projet de budget cantonal. Ça ! c'est une autre affaire !

« Confignon, notes d'histoire »

Heureux les cantons dont les communes ont une histoire ! Les citoyens qui y vivent s'enorgueillissent d'un passé qui explique l'évolution religieuse, politique, sociale de leur village. Le territoire qui est devenu le canton de Genève comprend de nombreuses communes dignes de récits qui remontent dans la nuit des temps. Ces récits sont d'autant plus captivants que pour n'en revenir qu'au XIV^e siècle, notre lopin de terre dépendit successivement du diocèse de Genève, des comtes de Genevois, de la maison de Savoie, de divers seigneurs ; connut l'occupation bernoise, la française, avant de devenir helvétique. A cela s'ajoutent la foi religieuse, le catholicisme, la Réforme.

Pour célébrer le 125^e anniversaire de son autonomie (1851-1976) la commune de Confignon, située aux portes de notre ville, forte aujourd'hui de quelque 1700 habitants, dont 521 Confédérés, a mis sur pied, ce dernier week-end de grandes réjouissances avec messe, culte, exposi-

tions, réceptions, bals et soirées villageoises. Simultanément, ses autorités demandaient à un des historiens qui connaît le mieux notre petit canton, notre éminent confrère Edmond Ganter, ancien maire de Genève, ancien président du Grand Conseil, de vouloir bien fouiller, décrire, commenter les péripéties de l'existence de ce qui est, depuis le 1^{er} novembre 1851, la commune de Confignon. Avec l'autorité et le charme qu'on lui connaît, Edmond Ganter au cours de 18 chapitres, nous fait vivre, à travers les siècles avec ces braves gens de nos campagnes et de ce village. Récit d'un intérêt soutenu, riche en couleurs et en remarques personnelles, superbement illustré. Parmi les célébrités qui y défilent il faut citer Jean-Jacques Rousseau, Graham Bell, l'inventeur du téléphone, le peintre Liotard, le curé de Pont-verre ; plus tard d'autres artistes, écrivains, poètes et aujourd'hui le président du Conseil d'Etat Jean Babel, comme l'ancien maire de Genève, Lucien Billy. La Grand-Place est une des plus jolies du canton avec sa mairie, sa cure, son église, adroitement rénovées. Les cafés-restaurants sont accueillants, la population charmante. Vous ne regretterez pas d'y venir une fois, comme nous allons, nous, à Savièse, ou à Evolène !

O.V.N.I. ?

Savez-vous qu'il existe une Union européenne des groupements d'études des phénomènes inexplicables ? Le Groupe genevois des recherches ufologiques en fait partie. Pour faire connaître son activité qui est grande et sans cesse augmente encore, il a obtenu d'un magasin à rayons multiples de la rive droite, un vaste espace dans lequel il reçoit et instruit toutes les personnes qui s'intéressent aux insaisissables O.V.N.I., aux soucoupes volantes et autres phénomènes célestes controversés ! Une exposition unique en son genre, des conférences, des films et des clichés, une abondante bibliothèque, attirent un public curieux et qui ne demande qu'à être exactement renseigné. Si aucun extraterrestre n'est présent, nombreux sont parmi les organisateurs les personnes qui ont vu et même photographié un ou plusieurs mystérieux engins, dans notre ciel ou ailleurs. Depuis 25 ans, le groupement genevois édite un périodique *Ouranos* qui décrit et commente tous les phénomènes ufologiques. On peut même voir une carte géographique de notre propre pays sur laquelle sont indiqués les lieux d'observations, avec date et heure, où ces phénomènes se sont produits. Deux régions, riches en apparitions inexplicables nous intéressent : la lémanique du Salève genevois à Evian, et la valaisanne particulièrement entre Martigny et les Dents-du-Midi voire à Brenjong. Avis aux amateurs ! Les premiers documents exposés remontent à 1968, en France, puis en Belgique et allèrent en augmentant dans toute l'Europe occidentale jusqu'en 1974. Il semble qu'il y ait maintenant une certaine accalmie. Vous en penserez ce que vous voudrez !

Les offices nationaux du tourisme du monde réunis à Montreux pour la première « Workshop »

A Montreux, dans les locaux d'exposition de la maison des Congrès, l'Association des agences de voyages du canton de Vaud, que préside M. Ferdinand Savary, a organisé le premier « Workshop » sous le patronage de la Fédération suisse des agences de voyages et de l'Association des offices nationaux de tourisme en Suisse.

« Workshop », c'est-à-dire un marché professionnel des agences de voyages suisses, destiné à des spécialistes. Plus de 200 organisations de 22 pays réparties sur 88 stands étaient présentes à Montreux, devenu lieu de rendez-vous efficace dans une perspective de travail, de rencontre, d'échange d'idées, dans le domaine de la politique générale du tourisme et des voyages 1977.

Parcourant les stands des divers offices nationaux du monde entier, on a pu prendre conscience du gigantesque éventail des possibilités d'évasion tous azimuts, en avion, en car, en bateau, en train.

Lors de la soirée de clôture, tenue au grand-hôtel suisse Majestic, que dirige un Valaisan, M. Georges Melly, originaire de Nax, M. Ferdinand Savary, M. Rodolphe Hintermann, président de la Fédération suisse des agences de voyages, ont tiré les premières conclusions de ce « Workshop » qui s'avèrent positives, et M. Jozko Golob, vice-président de l'Association des officiers de tourisme étrangers en Suisse, en l'absence de M. Felner da Costa, président, retenu à Lisbonne par le décès de son père, s'est exprimé en mettant l'accent sur le travail accompli avec un extraordinaire esprit d'équipe, sans intention de concurrence mercantile.

« La preuve, a-t-il dit, c'est que nous avons conscience que le tourisme est, certes, une grande industrie, et que

celle-ci sera de plus en plus importante à l'avenir. Le tourisme représente d'énormes recettes en devises étrangères pour chaque budget national, mais c'est aussi un apport vers la paix mondiale, car le tourisme contribue à une meilleure entente entre les peuples, par une connaissance des coutumes, des cultures ; l'échange d'opinions et l'enrichissement des contacts humains tiennent un rôle considérable dans l'opinion publique générale, contre tout état d'éventuelles confrontations... Les touristes atteindront bientôt le quart de milliard par année, et ils seront, pour la compréhension entre les nations et les hommes, un facteur décisif d'unité. »

On ne peut qu'approuver de tels propos et souhaiter qu'ils obtiennent un large écho.

M. Jean-Jacques Cevey, syndic de Montreux, conseiller national, vice-président de l'ONST, fait de gros efforts, de son côté, sur le plan des parlementaires en faveur du tourisme. Pour lui, le congrès de Montreux, ce premier « Workshop », aura sans aucun doute un grand rayonnement qui laisse espérer une continuité montreuise pour les prochaines années. Déjà, des relations se sont établies, efficaces et pleines de promesses, entre les responsables de la promotion touristique, les agences de voyages, les milieux de l'hôtellerie et les offices étrangers en Suisse. f.-g. g.

Le Conseil fédéral propose le rejet de l'initiative contre la pollution atmosphérique par les véhicules à moteur

Le Conseil fédéral a adressé lundi un message aux Chambres fédérales dans lequel il leur demande de recommander au peuple et aux cantons le rejet de l'initiative populaire contre la pollution atmosphérique par les véhicules à moteur. Cette initiative avait été déposée par le « comité de travail pour une Suisse propre », à Saint-Gall, au mois de septembre 1974. Elle était munie de 53 121 signatures valables.

L'initiative populaire demande en substance qu'une désintoxication massive des gaz d'échappement émis par les véhicules à moteur soit réalisée pour le 1^{er} janvier prochain. Selon le gouvernement central, les valeurs limites, qui sont fixées numériquement dans l'initiative, correspondent largement à celles qu'il se propose, selon un rapport de novembre 1974 sur les gaz d'échappement et le bruit des véhicules à moteur, d'atteindre pour 1982. Mais il con-

sidère qu'une mise en vigueur immédiate ou accélérée des prescriptions envisagées aurait des conséquences fâcheuses pour la politique commerciale de la Suisse, pour les entreprises de la branche automobile et l'industrie d'exportation.

En outre, remarque encore le Conseil fédéral, des dispositions détaillées, telles que les prévoit l'initiative, ne sauraient être insérées dans notre constitution. Ainsi le gouvernement est résolu à obtenir la même amélioration de l'hygiène de l'air - évidemment un peu plus tard -, mais sans les suites jugées fort graves que ne manqueraient pas d'entraîner l'initiative. Par ailleurs, il faut noter que les bases constitutionnelles existent déjà qui permettent de régler le problème par la voie de l'ordonnance. C'est pour toutes ces raisons que le Conseil fédéral propose le rejet de l'initiative, sans contre-projet.

Le professeur Kneschaurek a démissionné

Le professeur Francesco Kneschaurek, délégué aux questions conjoncturelles et aux possibilités de travail, a prié le Conseil fédéral de la libérer, pour la fin de l'année, de cette fonction qu'il assumait depuis le

1^{er} décembre 1975. Il a toujours considéré sa tâche à Berne comme temporaire et s'est d'emblée réservé la possibilité de reprendre un jour ou l'autre à plein temps son activité dans l'enseignement et la recherche à l'université de Saint-Gall. Les lourdes charges liées à ce cumul de fonctions et des raisons de santé l'ont incité à renoncer à son mandat de délégué.



Le Conseil fédéral remercie le professeur Kneschaurek du dévouement inlassable dont il a fait preuve dans l'accomplissement d'une tâche extrêmement délicate. Il lui incombait en effet, pour l'essentiel, d'aider le Conseil fédéral à résoudre les problèmes conjoncturels. Le professeur Kneschaurek a rempli sa mission avec compétence et clairvoyance. Il a dirigé la préparation et la mise en œuvre des mesures fédérales destinées à combattre les perturbations du marché de l'emploi. En outre, il a présidé à l'élaboration du deuxième projet d'article constitutionnel sur la conjoncture. Il s'est intéressé tout particulièrement à la recherche scientifique qu'il a su mettre au service de la politique économique par ses nombreuses publications et conférences. Jusqu'à nomination du successeur du professeur Kneschaurek, il appartiendra à M. Heinz Kneubuehler, suppléant du délégué, de diriger les travaux en cours dans ce secteur.

Exercice de troupes Domino

Environ 20 000 hommes des cantons de Berne, Valais, Schwyz, Zoug, Tessin, Glaris, Zurich, St-Gall et Grisons participent du 4 au 13 octobre à l'exercice de troupes Domino du corps d'armée de montagne 3. La zone d'exercice est délimitée par une ligne allant du lac de Zurich au lac de Wälensdorf - Toedi - Klausen - lac des Quatre-Cantons - Rigi - lac de Zoug pour retourner au lac de Zurich. Cet exercice, placé sous le commandement du commandant de corps Georg Reichlin, a pour but d'exercer la collaboration entre les différentes formations et de tester la capacité de combat et de résistance et l'observation des ordres dans les états-majors et les troupes.

GASTRONOMIE

A la sortie du COMPTOIR
Toute la carte jusqu'à 22 h. 30
AUBERGE DE LA TOUR D'ANSELME SAXON
Tél. 026/6 22 44

HOTEL-RESTAURANT
CHANNA BRIG
Furkastrasse 5
4 RESTAURANTS

CHANNA-PIZZERIA
FRANCAIS-BRASSERIE

Se recommande : Distraction avec Famille P. Walch-Ricci le DUO TZIGANE
Tél. 028/3 65 56

Restaurant du Chablais vaudois
Bex
Toujours la chasse
Et, dès jeudi CIVET D'OURS
Fermé le mercredi
Tél. 025/5 22 20

Café-rest. Industriel
Rue de Conthey, Sion
Tél. 027/22 10 20
Dès aujourd'hui BRISOLÉE
Châtaignes
Pain de seigle beurré
Fromage vieux
Muscat nouveau du patron
Famille Savioz

Notre concours « la chasse au mot »

Comment jouer ?

- 1. Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.
- 2. Les mots peuvent se former :
 - horizontalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.
 - verticalement : de bas en haut ou de haut en bas.
 - diagonalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.
- 3. Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.
- 4. Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.
- 5. Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

Grille N° 146

- | | |
|-------------|----------|
| ATOURS | BENINS |
| ATTABLER | BEDAINE |
| ABSURDE | COCHER |
| | CASIERS |
| BACON | DEBOISER |
| BOUCHE | DUCAT |
| BASEE | |
| BRECHE | ERRER |
| BACHE | ERIGEA |
| BILATERALE | ETAU |
| BILLETTE | EBENE |
| BENEDICTION | |
| BETTERAVE | HIER |
| BIENFAISANT | IBIS |
| BABOUCHE | |
| BALLOTE | LOBER |
| BAFOUER | LIBRE |
| BIAISE | |
| BALLONNE | SABLE |
| BRAVACHE | SANTE |
| BRAVE | |
| BREBIS | TALONNER |
| BOUCLAGE | TROTTE |
| BRUITER | TABLEE |
| BRODER | TRESSEUR |
| BALANCE | TROUER |
| BECHEUR | |

Le mot caché de la grille N° 145 est
DOMINICAIN
Nous avons reçu 65 réponses exactes.

MÉTIER EN 10 LETTRES

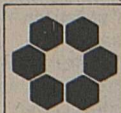
B	O	U	C	L	A	G	E	B	E	R	R	E	R	E
B	I	L	A	T	E	R	A	L	E	R	E	C	R	R
T	A	L	O	N	N	E	R	U	T	N	S	B	E	I
R	A	U	L	B	A	C	O	N	O	R	I	U	I	G
E	R	B	R	E	E	R	B	A	L	L	O	N	N	E
S	S	A	L	N	T	R	A	R	L	F	B	T	S	A
S	V	I	B	E	T	T	E	R	A	V	E	U	T	E
E	N	I	A	D	E	B	E	B	V	D	T	T	E	
U	B	S	B	I	E	N	F	A	I	S	A	N	T	N
R	A	R	O	C	B	R	B	B	B	A	C	H	E	
B	L	E	U	T	E	R	I	R	L	S	O	B	M	B
H	A	I	C	I	A	S	E	E	O	C	U	C	L	E
T	N	S	H	O	T	C	R	B	H	D	U	R	T	E
R	C	A	E	N	H	E	U	E	I	O	E	A	D	E
B	E	C	H	E	U	R	R	D	B	S	U	R	C	E

Exposition des nouveaux modèles VW/Audi

Dans le cadre de notre exposition, nous vous présentons, avec les quatre stars de l'automne 1976, la nouvelle gamme VW/Audi

Golf GTI 110 CV
Nouvelle Audi 80

Nouvelle Polo



la **PLACETTE**

Monthey

du mardi 5 octobre
au samedi 7 octobre

ouvert sans interruption
de 9 h. à 20 h.

Organisation : **Garage G. Froideveaux**
Rue du Simplon, Monthey
Tél. 025/4 22 56

Nous nous réjouissons de votre visite

Venez à la première et faites un essai.



TÉLÉ-ZÉNITH

l'annuaire téléphonique
du Valais

vient de sortir de presse
en trois volumes :

Haut-Valais (028)
Valais central (027)
Bas-Valais (026/025)

Vous pouvez les obtenir aux différents guichets
de Publicitas, à Brigue, Sion, Martigny, Monthey

au prix **de 8 francs** le volume

A vendre
un lot de

**treuils
viticoles**
avec charrues.

Tél. 027/36 19 74
de 12 à 14 heures
89-4072

A vendre

**3 machines
à laver**

le linge
ZOPPAS 147

Prix catalogue 1690.-
Cédées à 990.-

Avec garantie com-
plète d'un an.

Tél. 027/22 80 29
Gasser Frères, Sion
36-2611

BRIG

Am Freitag, den 8. Oktober 1976,

bleibt unsere Bank wegen Umzug geschlossen.
Wir bitten Sie um Ihr Verständnis. SKA

Ab Montag, den 11. Oktober 1976,

bedienen wir Sie in unserem neuen Bank-
gebäude, Bahnhofstrasse 13. Willkommen.

BRIGUE

Nous déménageons notre banque
vendredi, le 8 octobre 1976.

Nos guichets restent fermés ce jour.
Merci pour votre compréhension. CS

Dès lundi, le 11 octobre 1976,

le CREDIT SUISSE vous reçoit dans son
nouveau bâtiment à l'avenue de la
gare 13. Soyez les bienvenus au CS



SCHWEIZERISCHE KREDITANSTALT
CRÉDIT SUISSE
CREDITO SVIZZERO

L'ANNONCE



Omniprésente.

Partout où l'on peut lire un journal ou un périodique:
le train de banlieue, l'avion, le bureau, le bistrot du coin ou la salle de
bain...inséparable du journal, l'annonce attend toujours son lecteur.
Et dans les lieux où il est le plus réceptif.



**Publicité intensive -
Publicité par annonces.***

Les journaux et périodiques suisses.

* Avant de se décider pour une acquisition importante, les acheteurs
consultent les annonces 5 fois plus que tout autre moyen de publicité comparable.
Ceci n'est nullement une affirmation gratuite, mais bien le résultat -
maintes fois corroboré - de sondages.

ALIMENTATION K

Bouilli fumé et salé le kilo **8.60**

Cervelas la pièce **-.55**

Choucroute le kilo **1.60**

Riz Uncle Bens le paquet de 2 kg **5.30**

Johannisberg
L'Or des Galeries la bouteille de 7/10 **4.95**

KUCHLER-PELLET s.a.
aux galeries du midi sion.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, tél. 55 14 33.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures...

Sion

Pharmacie de service. - Mardi 5, Buchs, tél. 22 10 30 et 22 34 08. Mercredi 6, Duc, tél. 22 18 64. Jeudi 7, Gindre, tél. 22 58 08...

AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.
Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63...

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Lauber, av. de la Gare 7, tél. 2 20 05 et 2 42 42.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures...

Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M^{me} Gratzl, bâtiment Préville, tél. (026) 2 29 88...

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11...

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06, rue de l'Eglise.
Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 20 22.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche...

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Centrale, tél. 3 51 51.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

LOTÉRIE A NUMÉROS

La liste des gains du 40^e tirage de la Loterie suisse à numéros est la suivante:
Gagnants Francs
3 avec 5 numéros plus num.complém.: 159 920,60
144 avec 5 numéros: 3 331,70
6 012 avec 4 numéros: 79,80
96 179 avec 3 numéros: 4,- (Sans garantie).

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

Tarte aux oignons
Rognons au madère
Salade
Bananes flambées

LE PLAT DU JOUR

Tarte aux oignons
Pour 4 personnes:
Epluchez et émincez finement 500 grammes d'oignons, mettez-les à revenir doucement 15 mn environ dans 3 cuillerées à soupe d'huile. Salez et poivrez. Remuez souvent afin de ne pas laisser prendre couleur. Préparez une pâte brisée avec 200 g de farine, 100 g de beurre, une pincée de sel fin et ce qu'il faut d'eau tiède pour assouplir la pâte. Après l'avoir fraisée deux fois (écrasée avec le poing, rassemblée en boule, écrasée de nouveau), abaissez-la au rouleau et garnissez-en une tourtière beurrée et farinée. Battez trois œufs en omelette que vous mélangerez à un pot de crème fraîche et à une cuillerée de farine; salez, poivrez. Mettez sur le fond de tarte trois tranches de lard de poitrine frais; versez dessus les oignons fondus, puis le mélange œufs et crème fraîche. Mettez à four chaud 20 mn.

DIÉTÉTIQUE

Quelles sont les propriétés nutritives de la banane ?

La valeur alimentaire de la banane est appréciable: 100 g de banane fournissent 100 calories. Les vitamines contenues dans la banane sont nombreuses: vitamines A, B1, B2, E. Loin de son pays d'origine, la banane perd sa vitamine C. La banane verte séparée de son régime n'acquiert qu'une maturité de mauvais aloi. Il y a donc intérêt à éviter les fruits trop verts ou trop bleus et ceux qui ont mûri détachés de leur régime. La banane n'est pas seulement consommée à l'état de fruit frais, elle peut l'être sous forme de banane séchée, de farine de banane, de jus, de sirop, de banane flambée, etc. toutes préparations agréables et constituant, par leur valeur nutritive élevée, de véritables « réservoirs d'énergie ». On peut consommer une ou deux bananes par jour comme dessert, à condition de les bien digérer.

Celui qui tient pour réel ce qui devrait l'être, mais qui ne l'est pas, court à une ruine inévitable.

(Machiavel)

VOTRE MAISON

Conservations pratiques
Pour empêcher vos plantes d'appartenance de jaunir en hiver, déposer dans leur assiette, sous le pot, un mélange de: une partie de marc de café, une partie de sucre en poudre. Dans l'eau d'arrosage de vos plantes ajoutez un morceau de sucre.

Pour chasser les rongeurs qui détestent cette odeur, suspendez dans votre grenier des bottes de menthe sauvage.

Pour éviter de rayer la surface de vos meubles, collez sous vos bibelots, vases ou cendriers, une pièce auto-adhésive.

L'argenterie se lave à l'eau savonneuse, mais pour redonner du brillant qu'il n'est pas toujours possible d'obtenir en polissant à la peau de chamois, plongez la pièce dans du lait aigre. Laissez sécher et frottez légèrement au chiffon doux.

En conservant les emballages (filets en nylon) des oranges ou citrons, vous pourrez en les accrochant à vos arbres fruitiers, en enveloppant soit une pomme, soit une poire, éviter la chute du fruit à sa maturité.

Pour vos yeux

A ne pas faire:
De la « fausse coquetterie » en ne suivant pas le conseil d'un ophtalmologiste dans le port de verres; lire au soleil; lire couché, appuyé sur un coude; vivre dans la pénombre; employer des produits destinés à donner par instillation de l'éclat au regard.

L'amour c'est...



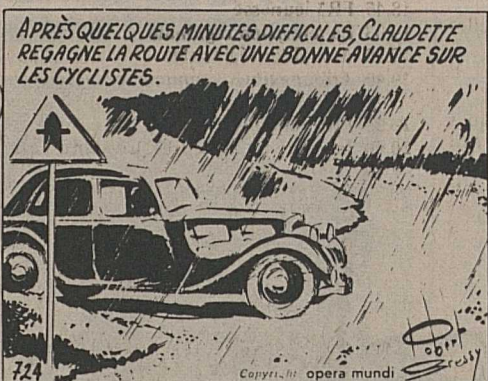
... lui frotter le dos lorsqu'elle prend son bain.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1976 by Los Angeles Times

D' CLAUDETTE



J'AI DIX BONNES MINUTES DE RETARD SUR ELLE. IL FAUT QU'ELLE LA RATTRAPE... ILLE FAUT! SINON...



APRÈS QUELQUES MINUTES DIFFICILES, CLAUDETTE REGAGNE LA ROUTE AVEC UNE BONNE AVANCE SUR LES CYCLISTES.



MAIS UN PÉU PLUS LOIN, UNE SILHOUETTE SE DRESSA SUR LA ROUTE. HÉ! HO!... ARRÊTEZ!

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPEENS

PARIS: en baisse.
Sous la conduite des secteurs les plus importants, la bourse s'est repliée sur un large front.
FRANCFORT: en baisse.
A l'exception de quelques valeurs isolées, la baisse a été de règle dans un marché maussade.
AMSTERDAM: affaiblie.
Sous la conduite des vedettes internationales, les cours se sont déprimés au fil des compartiments.

BRUXELLES: irrégulière.
Bien que les replis ont prédominé dans certains secteurs, un bon nombre de titres de premier rang ont opté pour une tendance soutenue.
MILAN: en baisse.
La plupart des compartiments ont clôturé sur une note affaiblie dans un volume d'affaires calme.
LONDRES: ferme.
Dans le sillage des vedettes industrielles, la cote s'est modérément raffermie après la mi-séance.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 158
dont traités 76
en hausse 25
en baisse 29
inchangés 22
cours payés 180
Tendance générale irrégulière
bancaires irrégulières
financières soutenues
assurances irrégulières
industrielles à peine soutenues
chimiques soutenues
obligations suisses bien soutenues
obligations étrangères bien soutenues

Table with 3 columns: Country, Buy price, Sell price. Includes France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada.

Dans la séance d'aujourd'hui, aussi bien le volume des échanges que les variations de cours sont restés modestes. Les échanges des titres indigènes ont été liquidés en légèrement plus d'une heure. Dans de telles conditions, on ne peut même pas parler d'une tendance bien définie.
Selon des nouvelles reçues en alphabet de M. Morse, ce manque d'intérêt pour la bourse s'est aussi reporté sur les certificats étrangers traités chez nous. Aux américains, les cours ont clôturé en dessus de la parité de Fr. 2,45 pour un dollar. Le résultat très serré des élections en Allemagne a eu pour influence de faire reculer sensiblement les cours des actions.
L'activité n'a pas été plus importante dans le marché des obligations. Cependant, dans ce secteur, la tendance reste bien soutenue pour les titres de débiteurs suisses et irrégulière pour les autres.

Table with 3 columns: Item, Buy price, Sell price. Includes Lingot, Plaquette (100 g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or.

BOURSE DE ZURICH

Table with 4 columns: Country/Company, Buy price, Sell price. Includes Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Gonergratbahn, Swissair port, Swissair nom, UBS, SBS, Crédit Suisse, BPS, Elektrowatt, Holderbank port, Interfood port, Juvena port, Motor-Columbus, CERlikon-Bührle, Cie Réassurances port, Winterthur-Ass. port, Zurich-Ass. port, Brown, Boveri port, Ciba-Geigy port, Ciba-Geigy nom, Fischer port, Jelmoli, Héro, Landis & Gyr, Losinger, Globus port, Nestlé port, Nestlé nom, Sandoz port, Sandoz nom, Aluisse port, Aluisse nom, Sulzer nom.

Table with 4 columns: Country/Company, Buy price, Sell price. Includes Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Finsider, Montedison, Olivetti priv, Pirelli, Daimler-Benz, Karstadt, Commerzbank, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Gevaert, Hoogovens.

BOURSE DE ZURICH

Table with 4 columns: Country/Company, Buy price, Sell price. Includes USA et Canada, Alcan Alumin., Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil, Allemagne, AEG, BASF, Bayer, Demag, Hoechst, Siemens, VW, Divers, AKZO, Machines Bull, Courtaulds, De Beers port, ICI, Pechiney, Philips/Gl'ail, Royal Dutch, Unilever.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 4 columns: Fund Name, Demand, Offer. Includes America Valor, Anfos 1, Anfos 2, Foncypars 1, Foncypars 2, Intervalor, Japan Portfolio, Swissvalor, Universal Bond, Universal Fund, AMCA, Bond-Invest, Canac, Denac, Espac, Eurit, Fonsa, Germac, Globinvest, Helvetinvest, Pacific-Invest, Safit, Sima, Canada-Immobil.

Bourse de New York

Table with 4 columns: Company Name, Buy price, Sell price. Includes American Cyanam., American Tel & Tel, American Tobacco, Anaconda, Bethlehem Steel, Canadian Pacific, Chrysler Corporation, Dupont de Nemours, Eastman Kodak, Exxon, Ford Motor, General Dynamics, General Electric, General Motors, Gulf Oil Corporation, IBM, International Nickel, Int. Tel & Tel, Kennecott Cooper, Lehmann Corporation, Lockheed Aircraft, Marcor Inc., Nat. Dairy Prod., Nat. Distillers, Owens-Illinois, Penn Central, Radio Corp. of Arm, Republic Steel, Royal Dutch, Tri-Contin Corporation, Union Carbide, US Steel, Westing Electric, Dow Jones: Industr., Serv. pub., Ch. de fer, Canasec, Crédit Suisse Bonds, Crédit Suisse Intern., Energie-Valor, Intervalor, Swissmobil 61, Ussec, Automation-Fonds, Eurac, Intermobilfonds, Pharmafonds, Poly-Bond int., Siat 63, Valca.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

CINEMAS

SIERRE **Bourg**
Tél. 027 55 01 18

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 7 ans
LES BIDASSES EN FOLIE
Le meilleur film des Charlots.

SIERRE **Casino**
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
Marcello Mastroianni, Marthe Keller dans un film de Mauro Bolognini
VERTIGES
Prix spécial du jury au Festival de Locarno

CRANS **Le Cristal**
Tél. 027 41 11 12

Ce soir mardi à 21 heures
DEUX GRANDES FILLES DANS UN PYJAMA
de Jean Girault avec Michel Galabru, Philippe Nicaut et deux ravissantes filles dans des situations délicates

SION **Arlequin**
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
Le dernier film de Terence Fisher
FRANKENSTEIN ET LE MONSTRE DE L'ENFER
avec Peter Cushing, Shane Briant

SION **Capitole**
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à mercredi, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS
avec Vittorio Gassman, Nino Manfredi

SION **Lux**
Tél. 027 22 15 45

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
GOOD BYE BRUCE LEE

ARDON **Cinéma**
Tél. 027 86 12 59

Ce soir mardi : RELÂCHE
De vendredi à dimanche
LES DEUX MISSIONNAIRES

FULLY **Michel**

Ce soir mardi : RELÂCHE
Jeudi - 12 ans
LES CAVALIERS ROUGES
Dès vendredi - 16 ans
DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND

MARTIGNY **Corso**
Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 12 ans
Un « western » avec Lex Barker
LES CAVALIERS ROUGES
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Jean-Louis Trintignant et Mireille Darc dans
L'ORDINATEUR DES POMPES FUNÈBRES

MARTIGNY **Etoile**
Tél. 026 2 21 54

15^e Festival du Comptoir
Ce soir mardi à 20 et 22 heures - 18 ans
« Spécial rétro »
SOURIRES D'UNE NUIT D'ÉTÉ (1955)
d'Ingmar Bergman avec Ulla Jacobsson
Première suisse de la réédition

Demain mercredi à 20 et 22 heures - 16 ans
En grande première suisse
MR. KLEIN
de Joseph Losey avec Alain Delon, Jeanne Moreau, Michael Lonsdale et Luliet Berto
« Sélection officielle » française au Festival de Cannes 1976

ST-MAURICE **Zoom**
Tél. 025 3 76 86

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
PÉPÉ LE MOKO
de Julien Duvivier avec Jean Gabin

MONTHEY **Monthéolo**
Tél. 025 4 22 60

Ce soir mardi à 20 heures - Dès 12 ans
Le plus grand spectacle de famille de toute l'histoire du cinéma
Charlton Heston et Yul Brynner, etc.
LES DIX COMMANDEMENTS
Le film qui ne vieillit pas !

MONTHEY **Plaza**
Tél. 025 4 22 90

Ce soir mardi
CONNAISSANCES DU MONDE

BEX **Rex**

Ce soir mardi à 20 h. 30 - Dès 18 ans rév.
Super comique ! Super érotique !
A VOTRE PLAISIR, MESDAMES
Strictelement pour adultes avertis

Publicitas
Sion 21 21 11

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENEVE

Affiliated fund	D	8.26	8.91
Chemical fund	D	8.25	8.99
Technology fund	D	7.34	8.02
Europafonds	DM	31.10	32.70
Unifonds	DM	20.10	21.20
Unirenta	DM	42.75	44.10
Unispecial 1	DM	59.05	62.10

Crossbow fund	4.77	4.66
CSF-Fund	24.57	23.96
Intern. Tech. fund	8.27	7.86

TELEVISION

tv Suisse romande

- Emissions en noir et blanc
- 17.45 Point de mire
 - 17.55 Téléjournal
 - 18.00 TV-jeunesse
La boîte à surprises
 - 18.25 Courrier romand
 - 18.50 Le manège enchanté
 - 18.55 Ces merveilleuses pierres (1)
avec Alain Chevallier, Henri Guisol, Jean Vigny, Violette Pleury, Gilbert Isnard, etc.
 - 19.15 Un jour, une heure
 - 19.40 Téléjournal
 - 20.00 Un jour, une heure
 - 20.15 La pêche miraculeuse
D'après l'œuvre de Guy de Pourtales.
2. La dernière Héloïse
 - 21.15 Ouvertures
A corps perdu (1)
 - 22.15 Jazz panorama
Festival international de Montreux 1976
 - 22.45 Ici Berne
L'actualité aux Chambres fédérales
 - 22.55 Téléjournal

tv Suisse alémanique

- Emissions en noir et blanc
- 16.15 Magazine féminin
 - 17.00 Pour les petits
 - 18.10 Cours de formation pour adultes
 - 18.40 Fin de journée
 - 18.50 Téléjournal
 - 19.00 Hans A. Traber vous répond
 - 19.30 Point chaud
 - 19.35 Avant 20 heures
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.15 Ici Berne
 - 20.25 Rundschau
 - 21.15 Mannix
Le sacrifié. Série policière
 - 22.00 Téléjournal
 - 22.15 Il Balcun tort
 - 23.15 Les programmes

tv Suisse italienne

- Emissions en noir et blanc
- 18.00 ■ Pour les jeunes
 - 18.55 Agriculture, chasse et pêche
 - 19.30 Téléjournal
 - 19.45 L'écran blanc. Notes mensuelles pour les amis du cinéma
 - 20.15 Magazine régional
 - 20.45 Téléjournal
 - 21.00 ■ La dénonciation. Film de Jacques Doniol-Valcroze. Avec : Maurice Ronet, Françoise Brion, Nicole Berger et Sacha Pitoëff
 - 22.10 Aujourd'hui aux Chambres fédérales
 - 22.15 Jazz-club, Mahavishnu Orchestra au Festival de Montreux (2)
 - 22.50 Téléjournal
 - 23.00 Nouvelles sportives

tv France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 12.15 Réponse à tout
 - 12.33 En direct de Moscou
 - 12.57 TF1 actualités
 - 13.45 Restez donc avec nous... le mardi
14.00 L'aventurier. 14.26 TF1 et le groupe Tri-Yann
 - 14.45 Colditz. 8. Folie. 15.45 Guy Creach. 15.50 Vivre au naturel. 16.20 Jardins. 16.30 Il était une fois. 16.35 Lisons ensemble. 17.00 Groupe Tri-Yann. 17.05 Opération survie
 - 18.05 A la bonne heure
 - 18.35 Nounours
 - 18.40 L'île aux enfants
 - 19.03 Anne, jour après jour (9)
 - 19.20 Actualités régionales
 - 19.43 Une minute pour les femmes
 - 19.47 Eh bien raconte
 - 20.05 TF1 actualités
 - 20.30 Des autos et des hommes (1). Mécanos et aristos
 - 21.30 Ces années-là... 1966
 - 22.25 Pleine page
 - 23.25 TF1 actualités

tv Antenne 2

- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Journal des sourds et des mal-entendants
- 14.00 Aujourd'hui madame. Avec à 14.00 et 15.00 Flashes information
- 15.05 Sur la piste du crime. 9. L'homme à abattre
- 15.50 Aujourd'hui magazine. Avec à 16.00 et 17.00 Flashes information. 16.45 Jeux croisés
- 18.00 Fenêtre sur... Pourquoi la terre ? - Albert Ducrocq
- 18.25 Portrait imaginaire
- 18.35 Le palmarès des enfants. Avec à 18.45 Flash information
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Chacun chez soi
- 20.00 Journal de l'A2
Les dossiers de l'écran
- 20.35 Ils étaient dix. Un film de Baruch Dienar. Avec : Ninette, Oded Teomi, Léo Filler. Débat animé, par Alain Jérôme : Golda Meir face aux téléspectateurs
- 23.30 Journal de l'A2

tv France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 18.45 FR3 jeunesse
 - 19.05 La télévision régionale
 - 19.20 Actualités régionales
 - 19.40 Tribune libre. Comité pour la défense de la République
 - 19.55 FR3 actualités
 - 20.00 Les jeux de 20 heures. Ce soir à Eauze
 - 20.30 ■ Tarzan, l'homme-singe. Un film de W.S. van Dyke. Avec : Johnny Weissmuller, Maureen O'Sullivan, C. Aubrey Smith, Neil Hamilton, Doris Lloyd
 - 22.05 FR3 actualités

RADIO

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55
- 6.00 Le journal du matin
 - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 - 7.35 Billet d'actualité
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.15 Chronique routière
 - 8.25 Memento des spectacles et des concerts
 - 8.40 Microscope
 - 9.05 La puce à l'oreille
 - 10.05 Quel temps fait-il à... ?
 - 12.00 Le journal de midi
 - 12.05 Les uns, les autres
 - 12.15 Le rendez-vous de l'humour et de l'humeur
 - 12.30 Edition principale
 - 14.05 Des ronds dans l'eau
 - 16.15 Feuilleton : L'or du Cristobal (2)
 - 17.05 En questions
 - 18.00 Le journal du soir
 - 18.20 Edition régionale
 - 18.40 Informations sportives
 - 18.50 Revue de la presse suisse allemande
 - 19.00 Edition nationale et internationale
 - 19.30 Lettres françaises
 - 20.05 La bonne tranche
 - 21.05 Lettres ouvertes
 - 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
 - 23.05 Blues in the night

Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre Cours d'italien
- 9.20 Initiation musicale
- 9.45 La psychologie hier et aujourd'hui (5)
- 10.00 Idées en cours
- 10.15 Radioscolaire
Les familles d'instruments
- 10.45 A l'écoute des grands mystiques de l'Orient et de l'Occident
- 11.00 Suisse-musique
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 Traits et portraits
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Rhythm'n pop
- 17.30 Anthologie du jazz
- 18.00 Informations
- 18.05 Redilemele
- 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Nouveautés du jazz
- 20.00 Informations
- 20.05 Festivals internationaux de musique 1976
Extraite : interviews et commentaires
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Musique populaire. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Les plus belles pages de la flûte enchantée, Mozart. 16.05 Musique pour un hôte. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 21.05 Journal de la musique populaire. 22.05 Jazztime. 22.45 Hockey sur glace. 23-05-24.00 Merveille de la voix.

Monte Generi

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
- 5.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Le long de la Seine. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Chantons à mi-voix. 18.20 Valses célèbres. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Signatures souriantes. 21.00 Grützi. 21.30 Théâtre. 22.40 Nouveauté sur le pupitre. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52. Cheques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux. Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes. Jean Pignat, secrétaire de rédaction. Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit. Jean-Paul Riordel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour. Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariethoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11. Telex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille, le jour de parution à 16 heures.

Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau) ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 55,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Sociétés locales et demandes d'emploi : 53 ct le millimètre.
Réclames : 2 fr. 10 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 25 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 ct le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Notre sélection du jour

Ouvertures
A corps perdu (première partie)

Production : Edith Salberg ; journaliste : Alex Décotte ; réalisation : Alain Bloch.

Conçu comme une « dramatique », cette enquête-fiction met en scène, en la personne de François Germond et Hélène Friedli, deux êtres jeunes mais brisés par la vie.

Brisée, elle l'a été moralement, affectivement, par une trop longue et trop médiocre aventure sentimentale.

Brisé, il l'a été physiquement, lors d'un accident de voiture. Il se déplace aujourd'hui en fauteuil roulant.

Ils s'étaient connus radieux et insouciant à la fin de l'adolescence. Ils se retrouvent différents. La vie quotidienne d'un handicapé est truffée de difficultés, d'impossibilités. Trouver un travail à sa mesure n'a pas été chose aisée. Il est seul.

Ebauche d'une histoire d'amour ? Peut-être. Mais peut-on imaginer qu'une jeune

femme valide consacre sa vie à un homme qui ne l'est plus ? Après le film - dont le scénario est dû à Alex Décotte et la réalisation à Alain Bloch - un couple semblable à celui du film témoignera en présence d'un médecin spécialiste de la paraplégie.



Mardi 5 octobre, à 20 h. 15 : La pêche miraculeuse avec J.-F. Garreaud et Capucine.

L'agence «UNA» enquête

Oui. Et la mer était calme.

Le "Tipperary" était un beau chalutier.

En plus, ton oncle Silas connaissait la mer du Nord comme personne. Mieux en tout cas que les gens à qui il avait loué son bateau...

Il avait son équipage habituel ?
Non, il l'avait licencié, les étrangers n'avaient loué que le bateau et lui.

© COSMOPRESS, GENEVE

Rip Kirby

BIEN, MONSIEUR, JE DOUTE QUE CA ME DÉRIDE, MAIS JE VAIS ESSAYER.

TU N'AS PAS ARRÊTÉ DE TRAVAILLER DANS LA MAISON DE TOUTE LA JOURNÉE, EDMOND, PAR PITIÉ, PRENDS TA SOIRÉE, VA AU THÉÂTRE, OU TU VOUDRAS... MAIS SORS !

JE NE SAIS MÊME PAS CE QU'ON JOUE. JE VAIS JETER UN COUP D'OEIL.

distribué par opera mundi A.2395

LUNA TALE

EST-CE QUE JE RÉVE ? CE N'EST PAS LA FEMINA FATALE DE MA FOLLE JEUNESSE !

© COSMOPRESS, GENEVE

météo

Un peu moins d'eau

Suisse romande et Valais : le temps sera en partie ensoleillé, quelques averses restant probables le matin. La nébulosité augmentera à nouveau dans la soirée.

La température, comprise entre 6 et 10 degrés en fin de nuit, atteindra 13 à 17 degrés l'après-midi.

Vents modérés du sud-ouest en plaine, forts en montagne. Isotherme zéro degré vers 2200 m.

votre confort passe par RADIO TV STEINER

TV couleur ITT Schaub-Lorenz
Weltspiegel electronic
GRAND ÉCRAN 66 cm.

Nouveaux modules VIDOM
Règlage AUTOMATIQUE de la couleur
IDEAL COLOR



1995.-

Avec Système Steiner: 83.- par mois.
TOUT COMPRIS. Sans caution.
Net, au comptant

RADIO TV STEINER

... à l'entrée du restaurant Coop-City ∞ de l'Etoile, 1950 Sion
tél. (027) 23 28 27

Pour renseignements à domicile, tél. (027) 55 04 25

Affaires immobilières

A vendre à Sierre, bâtiment Les Cèdres, route de Sion

appartement 5 pièces

Fr. 230 000.-

Tél. 027/55 60 83

36-2456

A vendre à Monthey

jolie villa 5 1/2 pièces

Construction 58/59 en parfait état, jardin arborisé et soigné, 1072 m2 de terrain. Situation centrale près du centre commercial La Placette. Conditions intéressantes.

S'adresser au 021/36 10 61

09-

Appartements à louer à Sion

- Rue de Lausanne 28
appartement 2 1/2 pièces
Fr. 320.- plus charges 45.-
- Platta, rue Mazerettes 2
appartement 2 1/2 pièces
Fr. 275.- plus charges 45.-
- Rue de Lausanne 58/60
2 appartements de 3 pièces
Fr. 360.- et 340.- plus charges 50.-
- Avenue Maurice-Troillet 33 B
appartement de 3 pièces
Fr. 365.- plus charges 60.-

Libres tout de suite ou date à convenir.

S'adresser au
027/21 96 03 bureau
22 68 16 privé

36-29643

A louer à Monthey, à proximité de la Placette, av. d'Europe, grand trafic

locaux avec cave (éventuel) et chauffage pouvant servir à titre commercial ou artisanal. Prix intéressants.

S'adresser au 025/4 38 66

36-4666

A Montreux

Immeuble à vendre avec commerce de meubles

Grands locaux magasins commerciaux belles vitrines

Construction d'avant-guerre Appartements tout confort

Situé sur avenue principale

Vente directe du propriétaire Pas sérieux s'abstenir

Ecrire sous chiffre P 36-

Ecrire sous ch. P 36-901381 à Publicitas, 1951 Sion. Discrétion assurée.

Immeubles HLM Pro Familia, avenue du Grand Champsec, Sion

appart. à louer 3 1/2 p.

Fr. 410.- plus charges, 5e étage. Tout confort, place de jeux, zone de verdure, place de parc, télévision 6 chaînes. Libre immédiatement.

Tél. 027/23 33 93 heures de bureau
027/23 37 38 privé 36-12333

RIVIERA ITALIENNE

appartement

dès Fr. 35 000.-

Financement assuré. Visites et voyages organisés.

Agence immobilière Krusi-Zosso
Rue Céard 6, 1204 Genève
Tél. 022/28 02 88

Votre documentation s.v.p.

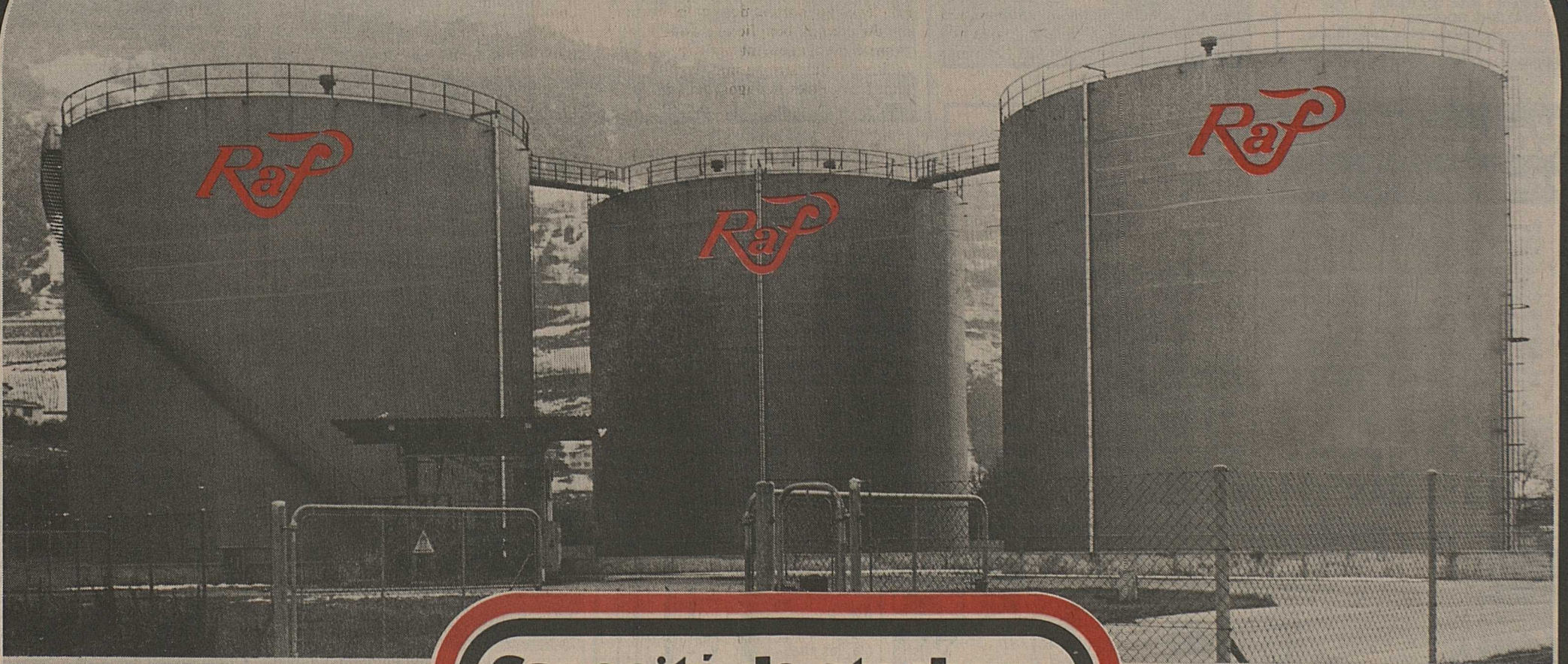
Nom : _____
Rue : _____
Ville : _____ Tél. : _____

18-1214



Durant les loisirs...
La lecture pour s'instruire...

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais



**Capacité de stockage
18 millions
de litres de mazout**

**Sécurité
d'approvisionnement**

**Rapidité
de livraison**

Consultez-nous pour connaître nos meilleures conditions

Combustia

Micheloud & Udrisard
Sion - Tél. 027/22 12 47

Raf

SESSION PROROGÉE DE MAI DU GRAND CONSEIL

Malévoz: dialogue impossible?

Suite de la première page

Premier objet à l'ordre du jour : l'interpellation de M. Walter Bittel sur le bilinguisme à Malévoz.

En bref, M. Bittel dénonce le fait que dans cet établissement, des sept membres du corps médical, seul le médecin-chef parle l'allemand. Cette situation rend le dialogue permanent, indispensable entre patient et médecin pour que la cure produise ses effets, impossible pour les pensionnaires germanophones de Malévoz. M. Bittel demande, en conclusion, si l'on envisage de décentraliser les services psychiatriques ou, cas échéant, si un concordat avec des cantons germanophones était

prévu en faveur des patients du Haut-Vallais.

Chef du département intéressé, M. Wolfgang Loretan commença par faire l'éloge de Malévoz, un établissement moderne où est à l'honneur le respect de la dignité humaine, où il n'y a plus de grilles, mais des portails large ouverts. Il admit volontiers, ensuite, que si au niveau du personnel soignant le pourcentage des germanophones est largement suffisant, il ne l'est pas à celui du corps médical. Parce que, expliqua M. Loretan, nous souffrons d'une grave pénurie de médecins psychiatres indigènes, la majorité de ces spécialistes venant de l'étranger car ceux de chez nous préfèrent ouvrir des cabinets privés que de servir dans un établissement public. Et, ajouta M.

Loretan, qu'il ne suffit pas de parler allemand pour dialoguer avec les patients dont le sort fait souci à M. Bittel, mais qu'il faut maîtriser parfaitement le dialecte haut-valaisan. Pour faire face à la situation, une décentralisation serait opportune et utile.

Elle exige cependant une coordination des méthodes afin qu'une certaine unité de doctrine soit maintenue pour le bien des patients. M. Loretan a parlé de traitements ambulatoires dans le Valais central et de l'introduction de services psychiatriques à l'hôpital de Brigue comme mesures à prendre pour répondre aux légitimes observations de l'interpellant. Celui-ci se déclara satisfait et la discussion générale ne fut pas demandée.

débats par le conseiller d'Etat Loretan - « Les questions de M. Morand sont très pertinentes. Tous les frais d'hospitalisation que ce soit en chambre commune ou privée sont des frais d'hospitalisation. Une personne est malade. Elle doit se soigner et pourra ainsi déduire ses frais. Comment voulez-vous faire autrement. Je ne pouvais pas faire de distinction entre les malades soignés en Valais et ceux soignés hors du Valais. Ils se font soigner là où on leur dit de se soigner. Ils pourront donc aussi déduire leurs frais. » - donne satisfaction à la commission qui estime que l'on ne doit pas être trop restrictif en la matière.

Inventaire au décès

L'article 41 a donné lieu à une longue discussion. Une large majorité de la commission a décidé de supprimer les alinéas 2 et 3 de cet article qui concerne l'inventaire au décès et l'a remplacé par un seul alinéa.

La commission tient toutefois à informer le Grand Conseil qu'en ce qui concerne les personnes soumises à l'IDN, elles seront traitées d'après l'article 97 de la loi fédérale qui dit : « Si l'une des personnes mentionnées à l'article 3, chiffre 1^{er}, lettres a à c, meurt après l'entrée en vigueur du présent arrêté, l'administration cantonale de l'impôt pour la défense nationale dans le ressort de laquelle se trouve le dernier domicile du défunt dresse, dans les huit jours après le décès, un inventaire de la succession, ainsi que de la fortune appartenant aux personnes que le défunt représentait dans leurs obligations fiscales (art. 13 et 14). Elle peut demander à cet effet le concours des autorités ou des officiers publics du canton ou des communes compétents pour l'apposition des scellés et l'établissement de l'inventaire; ces autorités ou ces personnes doivent lui communiquer, à sa demande, toutes les pièces concernant l'apposition des scellés et l'établissement de l'inventaire. »

Testaments

Une longue discussion s'est également entamée autour de l'alinéa 1 de l'art. 41. Il s'agissait de savoir si les notaires, en remettant des testaments à l'autorité fiscale, agissaient en violation du secret profes-

sionnel. La majorité de la commission a décidé d'ajouter à la fin de cet alinéa la phrase suivante : « Le secret professionnel demeure réservé. »

A ce sujet, il convient d'ajouter que l'article 556 du Code civil dit : « Le testament découvert lors du décès est remis sans délai à l'autorité compétente, même s'il paraît entaché de nullité. »

Puis à l'alinéa 2 : « Sont tenus, dès qu'ils ont connaissance du décès, de satisfaire à cette obligation : l'officier public qui a dressé un acte ou reçu dépôt d'un testament et quiconque en a accepté la garde ou en a trouvé un parmi les effets du testateur. Le notaire devra donc remettre le testament au juge qui, lui, prendra les dispositions qui s'imposent. »

La péréquation financière renvoyée à novembre

L'épineux problème de la péréquation financière intercommunale ne sera pas traité à la présente session. Il a été renvoyé à la session de novembre.

Le fond et la forme d'un règlement

L'objet suivant de l'ordre du jour était le règlement d'application de la loi fiscale, qui sera repris ce matin (entrée en matière et discussion).

M. Pierre Moren, rapporteur de la commission dont nous avons indiqué hier la composition, a cerné les problèmes débattus en commission et, recommandant l'entrée en matière, a souligné que sur presque tous les points modifiés par la commission, l'accord du Conseil d'Etat était acquis. Voici, avec des sous-titres de notre initiative, l'essentiel de l'exposé de M. Moren.

Notion d'établissement

L'article 1 du règlement définit la notion d'établissement stable de manière à éviter une double imposition. En fixant à 12 mois cette notion, on permettra d'imposer à partir de 12 mois de travaux les nombreuses entreprises étrangères au canton qui travaillent sur notre territoire. Cela sera également valable pour les entreprises valaisannes travaillant hors canton.

Salaires de l'enfant mineur

Etant donné les abus constatés, l'article 2 prévoit qu'un salaire en faveur d'un enfant mineur ne peut être déduit que si le travail a effectivement lieu.

Détermination du revenu agricole

La commission a tout d'abord pris acte qu'une entrevue avait eu lieu entre la CVA et le Service cantonal des contributions. Il ressort du procès-verbal de cette séance que les représentants de la CVA sont d'accord avec le principe de la tenue d'une comptabilité par les agriculteurs, mais que la limite des 100 000 francs doit être précisée dans le sens suivant :

1. elle est déterminée par la recette brute agricole ;
2. elle doit atteindre 100 000 francs plusieurs années de suite ;
3. d'autre part, le fait d'avoir tenu une comptabilité ne lie pas l'agriculteur qui voudrait revenir au système des normes. La commission a également pris connaissance que le Conseil fédéral vient de proposer aux Chambres l'obligation de tenir une comptabilité pour tous les indépendants qui font un chiffre d'affaires supé-

rieur à 100 000 francs. Le Conseil national a purement et simplement ratifié cette obligation mais en supprimant la barrière des 100 000 francs. La décision du Conseil des Etats n'est pas encore connue, mais il semble qu'elle se rapprochera de celle du Conseil fédéral.

Après avoir longuement discuté tous les aspects du problème, la commission a admis le principe de la tenue d'une comptabilité mais à partir d'un revenu brut de 150 000 francs au lieu de 100 000 que propose le règlement.

En ce qui concerne l'évaluation du revenu agricole, l'article 7 se base sur le plan comptable de l'Union suisse des paysans à Brugg. Ce plan tient compte des structures très différentes des entreprises. Il permet aux exploitations fortement mécanisées d'effectuer des amortissements plus importants que celles qui ont moins de machines et plus de main-d'œuvre. Pour les entreprises non tenues à déposer une comptabilité, le système des normes demeure en vigueur. Pour les cultures spéciales, le rendement

sera calculé en % du rendement brut.

Pour la vigne, les frais se déduisent en fonction de la superficie en rapport, selon les données de la Commission fédérale du prix de revient du vin et des raisins.

Frais médicaux

La commission a dû rejeter une demande faite par l'Association valaisanne des diabétiques concernant la déduction de 3000 francs par année de frais inhérents à cette maladie. En effet, cette demande est contraire à l'article 29 lit b de la loi.

La commission constate également que d'autres associations de malades pourraient demander de telles exonérations. La commission est de l'avis que la compétence doit être accordée au département et à ses services, afin qu'ils puissent régler les cas difficiles.

La commission a également refusé une proposition du docteur Morand qui demandait de préciser par un article ce que l'on entend par frais de maladie et de guérison. La réponse donnée lors des premiers

Personnel enseignant dans le canton: pas de pléthore

La surabondance de maîtres, constatée dans de nombreux cantons, a inquiété divers milieux au sujet de la situation dans l'école valaisanne. Les associations pédagogiques du canton ont émis des craintes face à l'éventualité d'une pléthore. Plusieurs questions écrites sur ce thème ont été posées par des députés au Grand Conseil. Etant donné que cette situation semble ainsi préoccuper de larges couches de la population, le Département de l'instruction publique estime qu'il est opportun de donner une information générale sur ce sujet.

Il importe d'abord de faire connaître l'état de la situation dans le domaine de l'engagement du personnel enseignant au début de l'année scolaire 1976-1977. Celle-ci étant ouverte depuis un mois bientôt, des renseignements précis peuvent être communiqués.

Dans le secteur de l'enseignement primaire et des écoles enfantines, la pléthore que certains craignaient ne s'est pas produite. Au contraire une pénurie encore sensible s'est manifestée dans le Valais romand au point qu'il a fallu pourvoir une soixantaine de postes par des mesures d'exception : engagement anticipé de normaliennes de la section enfantine, admission temporaire d'enseignantes et d'enseignants porteurs de diplômes étrangers au canton, prolongation de l'activité au-delà de la limite d'âge, etc. Par contre, dans le Haut-Valais, l'offre et la demande se sont pratiquement équilibrées, la pénurie ayant disparu sans faire place à la pléthore.

La situation est saine aussi, en ce début d'année scolaire, dans le secteur de l'enseignement secondaire, en ce qui concerne l'une et l'autre des deux parties linguistiques de notre canton.

Les services du Département de l'instruction publique, qui se penchent avec une attention permanente sur la question ont établi des prévisions pour les prochaines années. Tout en reconnaissant le caractère nécessairement aléatoire de ces études prospectives, les impondérables du futur pouvant bouleverser les pronostics les mieux établis, il est permis d'estimer à vues humaines que le Valais ne connaîtra pas pour l'enseignement dans un avenir prochain une surabondance de forces qui justifierait la mise en œuvre d'un train de mesures préventives.

Tout au plus y a-t-il lieu de revenir à une application plus restrictive de la loi du 4 juillet 1962 sur l'instruction

publique qui stipule, en son article 74, que « pour enseigner dans une école primaire publique, le candidat doit être porteur d'un diplôme CANTONAL d'enseignement prévu par la loi », le Département de l'instruction publique étant compétent pour statuer sur l'équivalence des diplômes.

Selon les dispositions qui précèdent, les élèves qui sortent des écoles normales du canton bénéficient donc d'une priorité d'engagement par rapport aux maîtres, valaisans ou non, qui ont obtenu leurs titres pédagogiques à l'exté-

rieur. Si le Département de l'instruction publique a été très ouvert ces dernières années dans le domaine de la reconnaissance des diplômes étrangers, ce fut pour faire face à une pénurie aiguë d'enseignants. L'évolution actuelle de la situation oblige maintenant à moins de souplesse en ce domaine.

Avant d'envoyer leurs enfants accomplir à l'extérieur du canton des études conduisant à l'enseignement, les parents ont donc avantage à consulter les services du Département de l'instruction publique.

Signalons en terminant que la situation future dans le domaine de l'emploi des enseignants dépend surtout de la marche générale de l'économie. Tout signe de récession tend à encourager les enseignants à une fidélité plus longue à leur poste et va dans le sens d'une pléthore d'enseignants. Toute reprise tend à les en écarter plus facilement et va dans le sens d'une pénurie.

Le chef du Département de l'instruction publique
A. Zufferey

Colloque sur l'énergie à Haute-Nendaz

HAUTE-NENDAZ. - Du 29 septembre au 2 octobre, un colloque consacré à l'énergie s'est tenu à Haute-Nendaz; il était organisé par le centre pour le perfectionnement des professeurs de l'enseignement secondaire à Lucerne et par les responsables de la commission romande de physique : M. J.-P. Loup, président, de Fribourg, et le chanoine H. Michelet de Saint-Maurice.

Au cours des différentes conférences et des débats, les quelque 60 professeurs venant de toute la Suisse romande et du Tessin ont pu s'informer des problèmes actuels liés à l'énergie, sa consommation, sa production, ses différentes sources.

L'énergie nucléaire tant souhaitée il y a quelques années fait peur maintenant, mais les mesures de sécurité prises sont telles que le risque de pollution nucléaire est minime comparé à la pollution due aux usines chimiques, métallurgiques et autres. Néanmoins, tous les problèmes du nucléaire ne sont pas pour autant entièrement résolus, en particulier le problème du stockage en Suisse des déchets hautement radioactifs



Le professeur J. Piccard en discussion avec le chanoine Henri Michelet.

comme l'a très bien fait remarquer le professeur J. Rossel de l'université de Neuchâtel qui, de plus, a rendu attentif ses auditeurs à ce que l'une des solutions aux problèmes de l'énergie se trouve dans les économies à faire (isolations des bâtiments, procédés de fabrication moins gourmands en énergie, etc.). Parmi les autres orateurs, relevons la présence du professeur J. Piccard, des professeurs M. Morf et L. Borel de l'EPFL, ce dernier ayant présenté son intéressante théorie de l'économie énergétique qui fera prochainement l'objet d'une publication de la commission fédérale de l'énergie.

Les participants ont eu l'occasion de se reposer un peu le jeudi après-midi en visitant la Majorie à Sion ainsi que le nouveau musée consacré à la préhistoire du Valais où ils ont admiré les stèles récemment découvertes au Petit-Chasseur. A l'issue de cette visite, l'Etat du Valais offrit un vin d'honneur.

(B)

En marge de la Rhodésie... l'Afrique rouge

Suite de la première page

même si cette révision devait être déchirante.

Bien des pays de ce monde ne seraient pas aujourd'hui sous la tutelle de Moscou ou de Pékin, si les anciens dirigeants de ces pays ne s'étaient aveuglés de leurs privilèges, économiques ou politiques. Si ces dirigeants avaient su consentir d'élémentaires réformes, ils auraient certainement évité de funestes révolutions.

Sous prétexte de l'activité d'une guérilla, des financiers et des généraux n'en finissent plus de durcir leur régime, sans s'apercevoir qu'ils alimentent ainsi les rangs et les volontés de

cette guérilla. S'il surgit quelque part de la guérilla, c'est qu'il y a d'abord du mécontentement populaire. Et si cette guérilla s'étend par la suite, c'est qu'il existe au préalable toutes les conditions de cette extension. Même composée en premier lieu de professionnels de la révolution, la guérilla ne réussirait à grossir ses effectifs, à survivre sur le terrain, si elle ne bénéficiait aussi de la complicité plus ou moins consciente des hommes et des castes au pouvoir. Et cette complicité s'appelle : excès de exploitation économique, excès de faveurs politiques. Un homme qui ne récolte que misère et mépris est prêt à n'importe quelle extrémité, car il lui

restera toujours sa dignité. Dès lors, pour combattre la guérilla, et pour éviter les révolutions, il faut s'attaquer aux excès avant de s'attaquer aux rebelles.

C'est pourquoi, dans tout ce contexte, je n'hésite pas à me déclarer partisan de la passation progressive des pouvoirs aux Noirs de Rhodésie et d'ailleurs. Car je demeure convaincu que la dernière chance et le dernier atout de l'Occident se jouent sur cette carte. Faute de quoi, je le répète, l'Afrique ne sera plus ni blanche ni noire, mais rouge. Et l'Occident aura tout perdu, pour s'être inquiété plus d'hier que de l'Est.

Roger Germanier

Une nouvelle cabane à Orny

Suite de la première page

L'engouement pour cette région sauvage n'a pas diminué. Au contraire. C'est pourquoi la section Diablerets a décidé la construction dans cette même combe d'Orny, d'un refuge plus moderne, au point 2851. C'est-à-dire à environ vingt minutes de marche de l'actuel.

Les travaux de terrassement effectués par une équipe de spécialistes, il s'agit maintenant de monter sur ces hauteurs souvent balayées par un vent violent, toute la partie boisée de l'édifice. Cela représente un déplacement de 60 tonnes de matériel comprenant les moises (pièces de bois jumelées qui s'assemblent par boulons) pesant chacune 400 kg, les fermes (550 kg l'une), les panneaux de façades (370 kg la pièce) dans lesquels sont incorporés les éléments des fenêtres.

La confection de tout cet assemblage a été réalisée par M. Edmond Joris, à Orsières, son fils et ses collaborateurs.

Depuis lundi dernier, Air-Zermatt et ses pilotes, dans un va-et-vient aérien, mettent tous ces éléments en place, composant avec les conditions atmosphériques, le vent, pour que tout soit sous toit avant l'hiver.

Le nouveau billet de 100 francs est là

BERNE. - La Banque Nationale Suisse a mis en circulation hier les nouveaux billets de 100 francs. L'émission s'est déroulée sans heurts en général.

Ici ou là, le nouveau billet a toutefois causé quelque confusion. Dans certains magasins, cafés et kiosques, on a enregistré tout d'abord des réactions de méfiance et des clients ne pas accepter ce nouveau billet.

SUPER-DISCOUNT DENNER

Chez DENNER

pas d'actions «attrape» quotidiennes

avec des emballages doubles ou multiples qui obligent le client à acheter plus qu'il n'en a besoin.

Denner offre par contre un assortiment à prix bas durables pendant toute l'année, avec des réductions de prix où cela est possible. De plus, des prix particulièrement avantageux pour beaucoup d'articles et des prix réduits pour les actions d'articles de marque, de boissons et de produits frais.

INFORMATION DES CONSOMMATEURS

Actions de prix extrêmement bas permanents

Véritables «Knöpfli» 250 g **1.10**
de Souabe aux œufs frais

Véritables «Spätzle» 250 g **1.10**
de Souabe aux œufs frais

UFOS lentilles de chocolat 90 g **-.70**

Trident chewing gum 26 g **1.50**
sans sucre

Papier hygiénique
D-Soft Tissues 2 x 300 coupons **-.80**
crêpe
4 x 300 coupons **1.50**

Fondue suisse 400 g **2.95**
prête à l'emploi 2 portions
800 g **5.70**
4 portions

API mix-drink 1 litre **-.80**
Boisson de table au jus de fruits, gazéifiée + dépôt -.50

Mavita sauce à salade 7 dl **2.95**
avec 30 % d'huile de germes de maïs pure French dressing

Collants pour enfants

3— 4 ans	4.50	7— 8 ans	5.50
5— 6 ans	5.—	9—10 ans	6.10

Les articles indiqués sont des produits de première qualité à des prix bas durables, que vous ne trouvez dans aucun autre commerce suisse à des prix aussi avantageux. La

**GARANTIE-DENNER
DE QUALITE**

vous certifie une qualité optimale. Tous les articles que nous vous présentons ici ont été soumis à un contrôle très strict dans notre laboratoire afin qu'ils soient conformes aux normes de qualité exigées par DENNER et que cette qualité corresponde à celle des articles de marque, comme nos clients le désirent. Si vous achetez chez DENNER un article de l'offre hebdomadaire en cours dont la qualité, pour une raison technique ou autre ne vous satisfait pas, nous vous prions de nous retourner l'article en question que nous vous rembourserons de suite.

Super-Action

**300'000
bouteilles**

SONNALPA



**Huile de tournesol
délicieux**

riche en vitamine E

**Super-prix
DENNER**

2.45

au lieu de ~~4.~~
1 litre

une SUPER-PRESTATION DENNER!



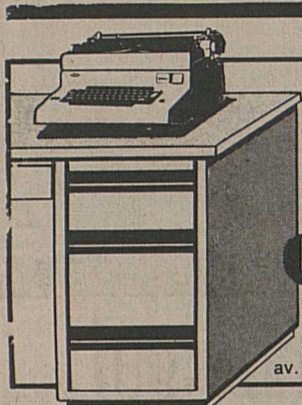
PRONUPTIA
DE PARIS

« le plus grand choix
du monde »
de robes de mariées
exclusives
dans toutes les gammes
de prix
des Fr. 189. —
ainsi que tous les
accessoires
Ravissantes robes
d'invitées

VIVE LA MARIÉE!

PRONUPTIA®

SION ☎ 027 22 99 10
3, rue du Grand-Pont.



écrire
calculer
meubler

BUREAU PRATIQUE
HERMANN DE PREUX
& Cie SA

SIERRE SION
tél. 027/ 55 17 34 av. Pratiferi
av. Général-Guisan repr. Paul Studer

NOUVEAU : notre département technique est actuellement équipé d'un appareillage des plus modernes pour le contrôle et la réparation de toutes marques de machines à calculer électroniques.



Chocolat Tobler
Ideal
Masse à glacer
grasse, foncée

Pour recouvrir sans problème tourtes et biscuits de tous genres.



1. Dès maintenant, vous réusirez à coup sûr et en un clin d'oeil des glaçages au chocolat brillants: ouvrir le sachet...



2. ... le poser dans une casserole avec de l'eau chaude, mais pas bouillante, et faire chauffer pendant 10 min. env., jusqu'à ce que le contenu soit liquide...



3. ... puis verser la masse liquide sur la pâtisserie froide, bien égaliser au couteau et... s'en régaler!

125 g
(le contenu suffit pour glacer une tourte de grandeur moyenne)



Veuillez m'envoyer votre feuille d'information avec les recettes et les conseils au sujet de la masse à glacer IDEAL.

Coupon

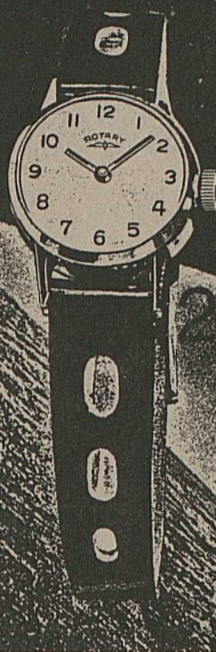
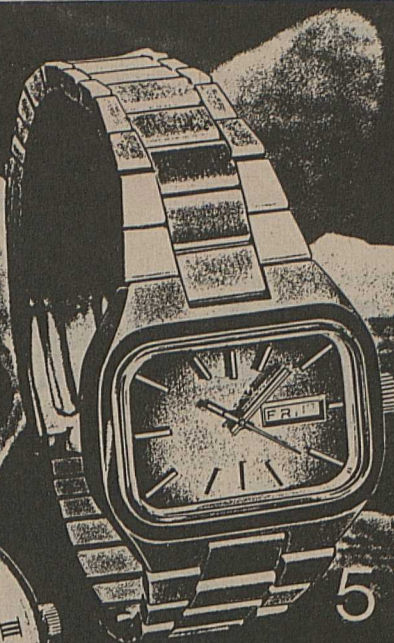
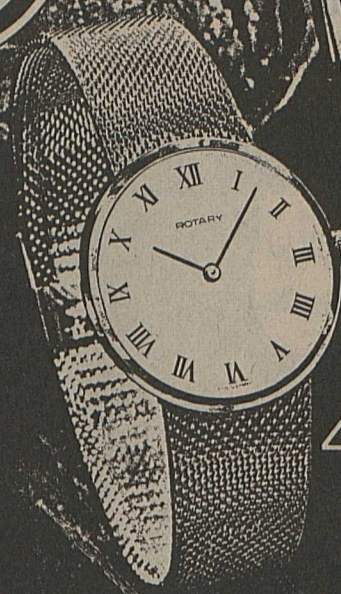
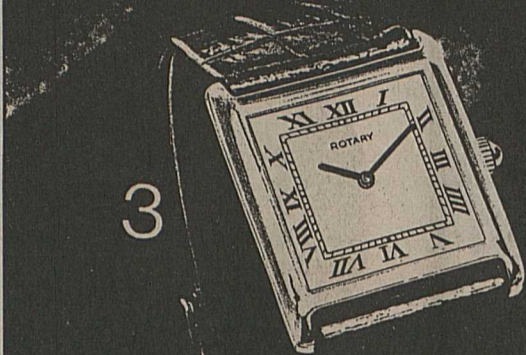
Nom: _____

Rue: _____

NP/lieu: _____ VS 4

Coupon adresser à:
SA CHOCOLAT TOBLER, Case postale, 3001 Berne

**Nouveau dans
vos grands
magasins**



ROTARY, c'est la marque d'une entreprise bien connue de l'industrie horlogère suisse, le symbole de 75 ans d'expérience au service de la précision. Vendues dans 80 pays du monde, les montres ROTARY y représentent la haute qualité helvétique. D'un design très actuel, les modèles pour hommes, dames et enfants, répondent aux besoins de la mode d'aujourd'hui. ROTARY des montres de grande classe à des prix abordables que vous trouverez désormais aussi dans les grands magasins Coop-City. L'occasion rêvée de vous mettre à l'heure exacte. Avec élégance!

Quelques exemples de notre grande choix:

- 1 Montre dame très chic, plaque cadran argente, exécution très soignée. Mouvement ancre 17 rubis 219.—
- 2 Montre pour enfant, avec 12 chiffres, mouvement ancre 17 rubis, prix particulièrement intéressant. Chromé ou plaque 49.90
- 3 Montre fantaisie rhodie, carrée, mode actuelle, cadran blanc avec 12 chiffres romains. Mouvement ancre 17 rubis 149.—
- 4 Elegante montre homme en acier, bracelet acier, très plate, avec cadran argente, chiffres romains. Mouvement ancre 17 rubis 199.—
- 5 Montre homme automatique avec double calendrier, jour et date, très moderne et sportive. Boîte et bracelet acier, cadran gris dégradé. Mouvement 21 rubis 229.—
- 6 Montre QUARTZ pour homme, SWISS PRECISION, avec jour et date, plaque avec bracelet plaque, cadran doré 469.—

Toutes les montres Rotary sont garanties pour une année, garantie internationale

**Des montres
de grande classe**

Les grands magasins



Apportez vos montres au stand Rotary, un horloger exécutera, le vendredi 8 et le samedi 9 octobre, le contrôle gratuit de votre montre.

Pour être bien informé, lisez le *Nouvelliste*.

Val-d'Illiez

Enchères publiques volontaires

Les heirs de feu Jean-Maurice Trombert, de Léon, vendront par voie d'enchères publiques volontaires à Val-d'Illiez, café-restaurant communal, le samedi 16 octobre 1976, dès 15 heures, les immeubles suivants :

- Numéro 3012. Situation : droit exclusif sur : cote + 0 : bureau N° 56 (bureaux de l'agence immobilière des Crosets). P.P.E. 19/1000 du numéro 1376 (Crosets). Mise à prix : 150 000 francs. Surenchères : 1000 Francs.
- Numéro 3050. Situation : droit exclusif sur cote + 1064 : studio N° 136. P.P.E. 4/1000 du numéro 1376 (Crosets). Mise à prix : 25 000 francs. Surenchères : 500 francs.
- Numéro 3054. Situation : droit exclusif sur : cote - 592 : cave N° 18 ; cote + 1064 : dégagement N° 141 ; cote + 1197 : chambre N° 151 ; cote + 1330 : chambre N° 155 ; cote + 1463 : galerie N° 158 (appartement de 5 pièces). P.P.E. 37/1000 du numéro 1376 (Crosets). Mise à prix : 300 000 francs. Surenchères : 1000 francs.
- 1/20 du numéro 3003. Situation : droit exclusif sur : cote - 274 : garage N° 50. P.P.E. 29/1000 du numéro 1376 (Crosets). Mise à prix : 10 000 francs. Surenchères : 500 francs. Commune de Val-d'Illiez :
- Numéro 474, Ayers, 8792 m², val de 32 m², pré de 8760 m². Mise à prix : 35 francs le mètre carré. Surenchères : 1 franc par mètre carré. Commune de Val-d'Illiez :
- Numéro 1517, Pommat, 5762 m², pré de 5762 m². Mise à prix : 30 francs le mètre carré. Surenchères : 1 franc le mètre carré. Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude de M^e Gabriel Monay, notaire, Crochetan 2, 1870 Monthey, tél. 025/4 22 89. Pour visiter, prendre rendez-vous aux numéros suivants : 025/8 43 57 - 8 43 64. Les conditions seront lues à l'ouverture des enchères. Monthey, le 28 septembre 1976. p.o. Gabriel Monay, notaire



OLMA

7-17 octobre 1976
St-Gall

Billets de chemins de fer à tarif réduit.



Tounet

Entreprise générale de nettoyage

1950 Sion
Service à domicile
Avenue Pratiferi 10
Tél. 027/22 01 84

Nettoyage d'ameublement
Moquettes
Canapés - fauteuils
Tapis d'Orient et berbères

A quoi vous sert le sérieux que certains skieurs Salomon accordent à leur sport?

Les skieurs Salomon Ernst Good et Heini Hemmi



Exemple: à Innsbruck, 13 des 18 médailles alpines ont été gagnées par des skieuses et skieurs Salomon. Une fois de plus, l'évidence a été éclatante: la fixation de sécurité Salomon est championne dans le monde entier parce qu'on peut s'y fier lorsque tout en dépend!

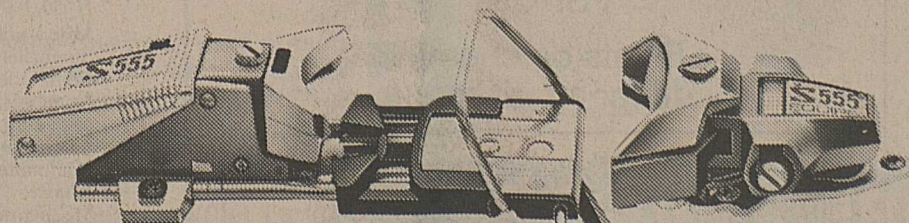


A vous procurer plus de plaisir.

Le skieur Salomon garde des jeux d'hiver d'Innsbruck plus que des souvenirs: il utilise la fixation de sécurité des champions.

La fixation qui a donné aux champions la sécurité totale dans les compétitions les plus époustouflantes vous donnera, à vous aussi, l'assurance sans laquelle on ne peut pas skier à son aise.

Une Salomon S555 Equipe ou toute autre fixation de pointe de la gamme Salomon. Pourquoi se contenter de moins de sécurité à l'heure actuelle?



SALOMON

La fixation de sécurité la plus vendue dans le monde!

Cet automne, des spots TV de Salomon avec des scènes sensationnelles d'Innsbruck!

Voici les dates exactes des spots pour tous ceux qui voudront revivre les grands triomphes Salomon:

ma.	12 oct.	20h15	lu.	22 nov.	19h55
ve.	22 oct.	19h35	je.	2 déc.	19h35
sa.	30 oct.	19h55	lu.	6 déc.	19h55
ma.	2 nov.	19h10	me.	8 déc.	19h10
lu.	15 nov.	20h15	ma.	14 déc.	20h15

Veillez découper ce tableau, l'annonce ne paraissant qu'une fois.



Maintenant un avantage de plus chez le fournisseur d'articles de sport arborant cet emblème: un bon de garantie Salomon d'une durée de 5 ans.

2^e LIGUE

Chalais - Ayent 1-1 (0-1)

Chalais : Gaudin ; Devanthery, Borgeat, Bétrisey (75' Ph. Zufferey), Andreatta ; Rudaz, Schuttel, Antille ; Epifani, J.-L. Zufferey (46' Evéquoz), Fournier.

Ayent : Cotter ; Aymon, Travelletti, Rey, Moos ; G. Morard, M. Savioz, Far-del (60' Delaloye) ; Jean, Haenni, D. Morard.

Buts : 45' D. Morard (0-1) ; 60' Antille (1-1).

Absents : Chalais : Dubuis, blessé. - Ayent : Mariéthoz, G. Savioz, blessés.

Note : contrairement à l'annonce parue dans un journal valaisain, nous tenons à préciser que le FC Chalais n'a pas changé d'entraîneur.

Fully - ES Nendaz 2-0 (0-0)

Fully : Buthey ; Sauthier, Cotture, Cajoux, V. Carron ; Fellay, Rard, Dor-saz ; Lugon, J.-L. Carron, Mottier.

ES Nendaz : Coutaz ; Roland Métrailler, Eggel, R. Fournier, Aymon ; Gillioz, Schroeter, Th. Fournier ; Fragnière (70' Fr. Meytain), Roger Métrailler, M. Fournier.

Buts : 65' J.-L. Carron ; 75' Mottier. **Absents :** Fully : Richon, Gay, Roccaro, blessés. - ES Nendaz : A. Meytain, H. Métrailler, blessés et Altmann, malade.

Leytron - USCM 3-0 (0-0)

Leytron : J.-M. Michellod ; L. Bridy, Ph. Michellod, Ed. Buchard (75' P.-A. Carrupt), B. Carrupt ; R. Philippoz, R. Roduit, Ch. Favre ; Blanchet, J.-P. Roduit, Cl. Favre (60' Mabillard).

USCM : Chiodini ; Hernach, Vionnet, Quentin, Fumeaux ; Weber, Birchler, Schmid (60' Chervaz) ; Cheseaux (60' Rouiller), Gillioz, Gavillet.

Buts : 55' et 63' J.-P. Roduit ; 75' Ph. Michellod (penalty).

Saint-Maurice - Naters 1-2 (0-1)

Saint-Maurice : Constantin (46' R. Farquet) ; Donnet, Gallay, Dubosson, Freiburghaus ; B. Farquet, Dirac, Berra ; Saillen, Tissières, Panchar-d (55' Millasson).

Naters : Imhof ; Mangold, Roten, Ricci, R. Eggel ; Schnyder, Fl. Eggel, I. Eggel, Imboden ; P. Salzmann, St. Eggel.

Buts : 51' St. Eggel (0-1) ; 65' Gallay (penalty) (1-1) ; 75' St. Eggel.

Absents : Naters : K. Salzmann, Gertschen, Kalbermatten, blessés.

Spécial : à la 85', Roten rate un penalty pour Naters.

A l'échauffement, le gardien Constantin se blesse (arcade sourcilière ouverte). Points de suture également pour le gardien remplaçant R. Farquet en seconde mi-temps, mais ailleurs...

Viège - Salquenen 5-0 (2-0)

Viège : Mathieu ; Mazzotti, S. Muller, Stoepfer, Wyer ; N. Muller (76' Gruber), Lienhard, Williner ; Blatter (46' Pinto), Brigger, Studer.

Salquenen : R. Tudisco ; V. Cina, O. Amacker, M.-A. Tudisco, Bundi ; Glenz, Oggier (46' Schalbetter), A. Cina ; G. Constantin, R. Cina (55' Moreillon), Bonvin.

Buts : 14' Studer ; 19', 54' et 80' Brigger ; 75' Pinto.

Absents : Viège : Hildbrand (service militaire). - Salquenen : H.-P. Constantin.

Vouvry - Savièse 1-0 (1-0)

Vouvry : Vuadens ; Fracheboud, J.-M. Steckler, R. Rinaldi ; Berrut, Terretaz, Farquet ; Favez, Frochaux (75' Plaschy), A. Rinaldi.

Savièse : Lipawski ; N. Dubuis, J.-M. Dubuis, Héritier, Werlen ; P.-A. Debons (70' S. Dubuis), Boillat ; J. Dubuis, G. Luyet (80' Zuchuat), Schurmann, X. Varone.

But : 35' Frochaux. **Absents :** Vouvry : Berthoud, R. Par-chet, blessés. - Zémouri (2^e équipe), Savièse : Elsig, blessé.

Dimanche prochain

Ayent - Viège
Fully - Vouvry
Naters - Leytron
ES Nendaz - USCM
Salquenen - Saint-Maurice
Savièse - Chalais

Fully s'installe au troisième rang

LES PRÉVISIONS ont pratiquement été confirmées à l'issue de la septième journée de championnat. Une étape que l'on peut considérer en partie comme une transition.

Elle nous a révélé ce que nous savions déjà, à savoir la stabilité des deux leaders et confirmer le pronostic en ce qui concerne Fully. La semaine chargée de la formation de Mottier et Cotture a été récompensée généreusement. Aussi bien Naters (mercredi soir) que l'ES Nendaz (dimanche) permettaient à Fully de fêter deux nouveaux succès. Des victoires qui propulsent les Fulliérais à la troisième place du classement à la poursuite de Viège et du leader Leytron.

Si Fully a détrôné Savièse du troisième rang,

c'est aussi grâce à Vouvry, qui a infligé à l'équipe de Voeffray une seconde défaite consécutive.

A Chalais, il n'y a pas eu de surprise, car dans les circonstances actuelles, soit Andreatta, soit Delaloye apprécient ce partage des points. L'étonnement et non la surprise également nous vient de Saint-Maurice, qui n'est pas parvenu à battre Naters. Là encore le déroulement de la rencontre a été quelque peu faussé par les blessures des deux gardiens de l'entraîneur Dirac.

Comme celle de l'ES Nendaz, la situation de Saint-Maurice devient précaire. Toutefois dans les deux cas, il n'y a rien de définitif et on doit accorder le sursis à ces deux formations qui n'ont pas été épargnées par une certaine malchance

jusqu'ici.

Cette septième journée a connu un fléchissement en ce qui concerne l'offensive. Seize buts marqués contre dix-neuf le dimanche précédent et trente-trois lors de la cinquième journée.

C'est le plus faible total de buts inscrits durant les sept journées de ce début de championnat. Quatre formations sont restées muettes devant les gardiens adverses, dimanche. Il s'agit de l'ES Nendaz, l'USCM, Salquenen et Savièse.

Au chapitre des buteurs, Brigger (Viège) n'a pas chômé et il réussit le seul « hat-trick » de la journée en II^e ligue. Il augmente évidemment son avance au classement des buteurs, où il précède Mottier (Fully) de quatre unités.

Chalais - Ayent

ANDREATTA : « Saine réaction »

« J'ai effectué plusieurs modifications au sein de l'équipe en ce qui concerne la place des joueurs. Le résultat a été positif. J'estime que le match nul face à Ayent récompense une bonne prestation de la formation.

J'ai beaucoup apprécié la saine réaction des joueurs en seconde mi-temps. Le but pris dans la dernière minute de la première partie a été un stimulant et non pas un coup d'assomoir.

Au départ, nous visions une victoire mais ce match nul représente tout de même un encouragement ».

DELALOYE : « Recherche d'équilibre »

« A la suite de la nouvelle blessure de Mariéthoz, nous repartons pour une période d'adaptation. Nous sommes à la recherche d'un équilibre au sein de l'équipe. Je dois modifier deux lignes sur trois, c'est-à-dire la ligne des demis et celle de l'attaque. Il faut de la patience pour créer de nouveaux automatismes. Jusqu'à la fin du premier tour, il faudra travailler pour compenser le manque de joueurs et arriver à l'homogénéité recherchée. Il y a tout de même du positif puisque malgré le handicap nous réussissons à prendre un point face à Vouvry et dimanche un point à Chalais ».

Fully - ES Nendaz

JEAN BOVIO : « Victoire indispensable »

« Nous devions absolument gagner ce match pour garder le contact avec la tête du classement. Cependant nous avons quelques craintes car l'équipe disputait sa troisième rencontre en huit jours. Les jambes lourdes et le terrain mouillé ont constitué quelques difficultés en première mi-temps. Ça n'allait pas. Après la pause, l'équipe a retrouvé son second souffle et sa domination fut totale ».

BESSE : « Forfait regrettable »

« Ce ne fut pas du beau football car l'état du terrain (pluie) rendait tout mouvement difficile. On a par contre enregistré passablement d'engagement et de volonté.

J'ai regretté l'absence d'Henri Métrailler (malade), qui affiche une excellente forme en ce moment. J'ai ainsi dû remanier le milieu du terrain et le rendement n'a pas été aussi bon. Toutefois l'amélioration se poursuit et il ne faut pas oublier que nous venons d'affronter de fortes équipes : Savièse,

Leytron, Fully. Il s'agira maintenant d'obtenir des points dans les matches à venir ».

Leytron - USCM

B. CARRUPT (joueur) : « Les consignes »

« Non, il n'y a pas de fatigue actuellement. Nous subissons une certaine crispation car nous sommes l'équipe à battre. En respectant à la lettre les consignes de notre



entraîneur, nous avons franchi l'obstacle en seconde mi-temps. C'était meilleur que le dimanche précédent face à Nendaz, surtout après le thé lorsque le but de Jean-Paul Roduit (après deux renvois du gardien) nous a redonné confiance.

Ce fut le tournant du match qui coïncidait avec un passage à vide de notre adversaire ».

MARTIN : « Une mi-temps de trop ! »

« Il aurait fallu que le match s'arrête à la mi-temps. Nous avions joué disciplinés avant la pause et le résultat nous donnait satisfaction à la mi-temps.

Nous avons ensuite été bousculés. Il aurait fallu persévérer un peu plus, mais face à Leytron ce n'est pas si simple. Et puis il nous a manqué une certaine réussite ».

Saint-Maurice - Naters

DIRAC : « Pas de chance »

« Le gardien Constantin a joué la première mi-temps avec l'arcade sourcilière ouverte et son remplaçant a été durement touché après la pause. Cela s'est traduit par deux buts encaissés, évitables, qui auraient été arrêtés par des gardiens en pleine possession de leurs moyens. Et puis, à la 14^e minute, Saillen expédiait un tir sur le montant des buts d'Imhof. Ce fut le tournant de la rencontre.

On n'est pas sorti du tunnel. Le mal provient du manque de volonté de certains jeunes et la manière d'évoluer de la défense.

Lorsque l'attaque demeure stérile, le compartiment défensif se dégarne pour venir prêter main-forte sur le plan offensif. L'idée est bonne mais il ne faudrait pas oublier que la mission numéro un de la défense reste de ne pas encaisser de but. Or, en se dégarissant, on favorise trop les contre-attaques adverses. Malgré tout, nous n'avons pas eu de chance face à Naters ».

MINNIG : « Impossible de faire mieux »

« Je n'ai jamais pu aligner deux matches de suite la même équipe depuis le début du championnat. A Saint-Maurice il manquait à nouveau trois titulaires. Nous avons gagné mais la manière n'y était pas car actuellement il n'est pas possible d'offrir plus.

Nous avons évolué avec quatre joueurs dans le compartiment intermédiaire pour assurer avant tout le système défensif et procéder par contre-attaques. Nous ne voulions pas subir la loi de notre adversaire dès le début de la rencontre et prendre des buts comme par le passé. De ce côté-là nous avons réussi ».

Viège - Salquenen

FUX : « Les erreurs disparaissent »

« Un 5-0 est suffisamment explicatif. Cela ne signifie pas que nous sommes des champions. Le fait que les joueurs bougent beaucoup sans le ballon use l'adversaire. Salquenen a été victime de notre rythme. En ce qui concerne notre formation, il est intéressant de constater que Peter Troger a fait disparaître auprès de certains joueurs des erreurs qu'ils entraînaient avec eux depuis longtemps ».

NASELLI : « Trop sévère... mais juste ! »

« On pourrait contester deux buts acquis sur hors-jeu, à mon avis. Cela n'enlève rien au mérite de Viège, qui possède une très belle équipe et sa victoire est entièrement méritée.

Je reconnais la force de cet adversaire qui joue juste, bien et sur un rythme élevé. Je reconnais également les limites de ma formation. Dans cette lourde défaite j'ai tout de même rencontré des raisons de satisfaction. Les joueurs luttent avec leurs moyens ».

Vouvry - Savièse

FROCHAUX : « La plus belle victoire »

« Cette victoire est magnifique et elle a été obtenue grâce à une très grande disci-

pline. Le respect des consignes a porté ses fruits. Un succès qui a une saveur particulière puisqu'il représente notre première victoire face à Savièse en deuxième ligue.

Les difficultés sont apparues uniquement dans le dernier quart d'heure en pensant que Savièse pouvait peut-être obtenir une égalisation. Je suis satisfait de la plupart des joueurs. Les exceptions se trouvaient sur le banc des remplaçants ».

BOILLAT (joueur) :

« Manque d'enthousiasme »

« Face à Fully, nous avons manqué de réussite. A Vouvry l'enthousiasme et la rage de vaincre n'étaient pas au rendez-vous. Je pense que la période des vendanges constitue un handicap pour certains de nos joueurs. Moi, par exemple, j'avais travaillé jusqu'à une heure du matin dans la nuit de vendredi à samedi.

Mais le championnat est loin d'être terminé et je suis persuadé que l'on entendra encore parler de Savièse cette saison ».

J. M.

Classement

1. Leytron	7	7	0	22	5	14	
2. Viège	7	6	0	1	27	8	12
3. Fully	7	5	0	2	21	15	10
4. Savièse	7	3	2	2	22	9	8
5. Vouvry	7	3	2	2	14	8	7
6. Ayent	7	2	3	2	14	10	7
7. Salquenen	7	2	2	3	9	16	6
8. Naters	7	3	0	4	8	20	6
9. USCM	7	2	1	4	9	22	5
10. Chalais	7	1	2	4	8	12	4
11. Saint-Maurice	7	1	1	5	9	18	3
12. ES Nendaz	7	0	1	6	5	25	1

Classement des buteurs

- 15 buts : Brigger (Viège).
- 11 buts : Mottier (Fully).
- 10 buts : J.-P. Roduit (Leytron).
- 9 buts : Schurmann (Savièse).
- 7 buts : Frochaux (Vouvry).
- 6 buts : Gillioz (USCM)
- Boillat (Savièse)
- Studer (Viège)
- 5 buts : Haenni (Ayent)
- D. Morard (Ayent)
- 4 buts : Tissières (Saint-Maurice)
- G. Luyet (Savièse)
- J.-L. Carron (Fully)
- 3 buts : Cina (Chalais)
- St. Eggel (Naters)
- Berrut (Vouvry)
- Pinto (Viège)
- Roger Métrailler (ES Nendaz)
- Blanchet (Leytron)
- Ph. Michellod (Leytron)

L'ES Nendaz dans sa version 1976-1977

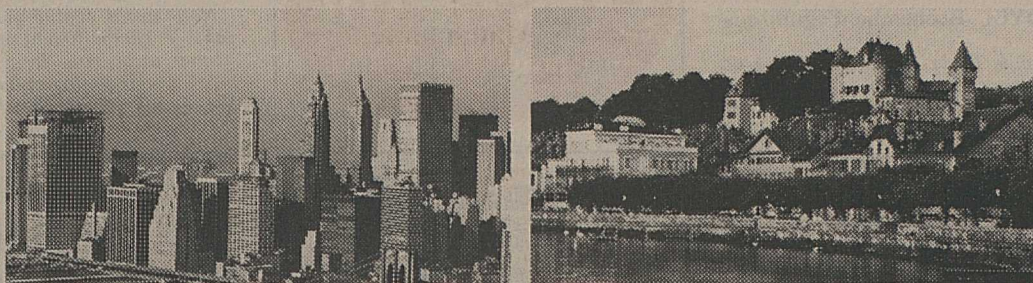


Debout (de gauche à droite) : Charly Besse, entraîneur, Henri Métrailler, Maurice Meytain, Roger Fournier, Luc Gillioz, Peter Eggel, Roger Métrailler, Roland Métrailler, Gaby Glassey, coach. Devant (de gauche à droite) : Michel Fournier, Henri Fragnière, Jean-Michel Coutaz, Thomas Fournier, Yves Schröter, Jean-Claude Aymon. Manquent : François Meytain et André Altmann.

L'UBS
pour aujourd'hui et demain

Une banque doit être là
où l'on a besoin d'elle.

L'UBS est à Lutry, à Brunnadern,
à New York, à Stabio,
bref partout où elle peut vous
rendre service.



L'UBS a 200 succursales en Suisse: Aarau, Affoltern a/A., Airolo, Allschwil, Altstätten, Arbon, Arosa, Ascona, Au (SG), Baden, Bâle, Bellinzona, Berne, Berthoud, Biasca, Bienne, Binningen, Brigue, Brissago, Brugg, Brunnadern, Büllach, Bulle, Cadenazzo, Carouge, Châtel-St-Denis, Chêne-Bourg, Chiasso, Coire, Couvet, Crans s/S, Davos, Emmenbrücke, Faido, Fiesch, Flawil, Fleurier, Flims, Frauenfeld, Fribourg, Fully, Gampel-Steg, Genève, Genève Aéroport de Cointrin, Glattbrugg, Gondo, Gordola, Gossau (SG), Grächen, Granges, Grindelwald, Guin, Heerbrugg, Herisau, Horgen, Ilanz, Interlaken, Klosters, Kloten, Aéroport de Kloten, Köniz, Kreuzlingen, Kriens, La Chaux-de-Fonds, Lachen, Lausanne, Lauterbrunnen, Lenzerheide, Lichtensteig, Liestal, Locarno, Loèche-les-Bains, Lucerne, Lugano, Lutry, Männedorf, Marbach, Marly, Martigny, Melide, Mels, Mendrisio, Meyrin, Montana, Monthey, Montreux, Morat, Morges, Muralto, Muttenz, Neuchâtel, Nyon, Oftringen, Olten, Payerne, Peseux, Petit-Lancy, Ponte Tresa, Pontresina, Porrentruy, Poschiavo, Pratteln, Prilly, Rapperswil, Regensdorf, Reinach (BL), Rorschach, Rümlang, Rüslikon, Rüti (ZH), Ruvigliana, Saas Fee, St-Gall, St-Margrethen, St-Moritz, Schaffhouse, Schlieren, Schwerzenbach, Sierre, Sils/Segl Maria, Sion, Soleure, Spiez, Stabio, Stein (AG), Thônex, Thoune, Thusis, Uster, Verbier, Versoix, Vevey, Viège, Villars s/O, Wattwil, Weinfelden, Wengen, Wettingen, Wetzikon, Wil, Winterthur, Wohlen, Würenlos (NI), Yverdon, Zermatt, Zollikerberg, Zollikon, Zoug, Zurich. Succursales à l'étranger: Londres, New York, Tokyo.

Sur votre chemin, ou presque.



Union de Banques Suisses

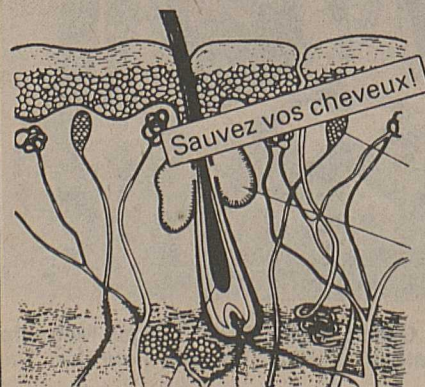
Annonces diverses

Chute de cheveux!

Les racines en danger exigent un traitement systématique précis.

Laissez au spécialiste diagnostic et détermination du traitement. Il saura prendre les mesures que sa vaste expérience lui dictera, avant que le mal ne s'étende.

Sachez-le: en aucun cas, une racine morte ne peut revivre. Il faut donc appliquer le traitement lorsque les racines sont encore vivantes!



A savoir: Accélérer par un traitement physique intensif l'irrigation sanguine du cuir chevelu; améliorer ainsi l'approvisionnement des racines en substances nutritives. Maintenir de plus, par des préparations parfaitement au point, la santé du cuir chevelu (combattre par exemple la dangereuse formation de pellicules). Tout ceci exige des connaissances et des moyens techniques que seule l'expérience permet... et que notre institut maîtrise depuis longtemps. Téléphonez-nous: le premier examen et nos conseils sont gratuits!



Institut pour régénérer le cheveu
Genève Rue du Rhône 100 022 28 87 33
Bâle Elisabethen Anlage 7 061 23 30 55
Berne Effingerstrasse 8 031 25 43 71
Zurich Bahnhofplatz 3 01 23 47 62
Ouvert lundi-vendredi sans interruption dès 11h

Discount congélateurs

armoires et bahuts
exemple armoire 270 l. Fr. 690.-
Tous appareils électriques
Machines à café p. restaurant
G. Vallotton, électricité
Rossetan 3, Martigny
Tél. 026/2 25 60
A votre service depuis 31 ans

36-7401

Salles de bains

complètes, inclue **TOUTE** la robinetterie, prêtes à poser, franco dès Fr. 869.-

Présentez cette annonce, vous aurez 10 % de remise.

Tél. 025/7 33 96

36-100629

A vendre, occasion réelle

Unimog

avec pont basculant, 3 côtés et chasse neige.
Fr. 8500.-

Pour renseignements, téléphonez au 021/28 85 04

22-1478

HAZYLAND

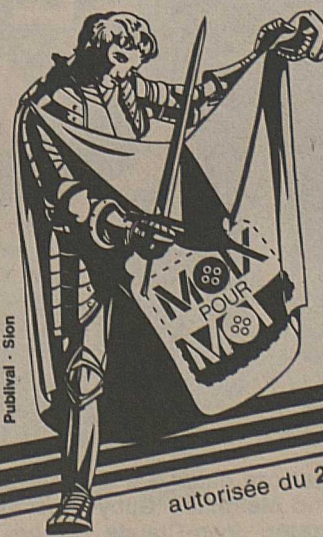
Dancing au Pavillon Montreux
Tél. 021/62 56 46
★★★★★★★★★★
Du 1er au 15 octobre
GIANNI et I PHARAONI
Orchestre italien de grande classe
RALPH HEID
le virtuose du vibrapone
Mercredi 6 octobre à 20 h.
défilé de mode de la maison L'Estérel
Tous les lundis
Concours hit-parade
1er prix: un voyage Air-Jet pour Londres, Paris, Rome, Prague, etc.
Toujours les meilleurs orchestres
Toujours les meilleurs shows
Toujours le club No 1.

HAZYLAND

2

LIQUIDATION PARTIELLE

Rabais de 20 à 70% sur tout le stock



Pour dames et messieurs

Encore quelques **manteaux cuir, daim et mouton retourné**
à Fr. 250.-, 300.-, 400.-

N'attendez pas le dernier jour...

autorisée du 27 août au 16 octobre pour transformations
La Croisée - 1951 Sion



LNA : déjà la soirée des « grands »



Premier duel de prestige, ce soir à l'Allmend bernois, entre le CP Berne et Langnau et du travail en perspective pour le gardien Jaeggi, opposé ici à l'attaquant de Langnau J. Lehmann.

LA CHAUX-DE-FONDS, Berne, Bienne et Langnau, vainqueurs au terme de la première journée du championnat suisse de LNA, la logique n'a pas été trahie et l'ordre hiérarchique prend d'emblée une forme précise. Le contraire eut été surprenant, tant ces quatre équipes ont mis de cœur à ne pas ternir une réputation loin d'être surfaite. Pour avoir échoué de très peu la saison dernière, les Chaux-de-Fonniers, Bernois et Biennois n'avaient guère le droit de manquer leur entrée. Cusson, le nouvel entraîneur des Neuchâtelois, a su remodeler son équipe, lui donner un nouveau visage. Le 7-1 réussi face à une équipe sierroise peut-être à court d'entraînement sur glace parle en sa faveur. De son côté, Berne, en évitant le piège tendu par la jeune formation de Zoug, s'est immédiatement placé sur le même palier. Pour les hommes de Cadieux, l'examen prenait déjà une dimension supérieure au même titre que celui qu'a passé Bienne sur la patinoire de Kloten (2-3). La prochaine soirée (aujourd'hui) ne confirmera évidemment pas cette première impression, puisque les quatre « grands » seront directement opposés, Bienne recevant La Chaux-de-Fonds et Berne Langnau. Ceci fera quelque peu l'affaire des autres formations, plus particulièrement celle de Sierre, qui recevra Zoug et celle d'Ambri Piotta, qui accueillera Kloten.

● BIENNE - LA CHAUX-DE-FONDS

Privé de Lindberg, parti sous d'autres cieux, Bienne n'a que partiellement vaincu à Kloten. La Chaux-de-Fonds, pour sa part, n'a été guère plus transcendant face à Sierre, malgré l'ampleur du score. Comme les deux formations manifestent des prétentions sans doute légitimes, on peut s'attendre à un duel extrêmement serré en début de soirée au stade de glace de Bienne. Un résultat ouvert qui pourrait très bien déboucher sur un compromis...

● BERNE - LANGNAU

Les rencontres entre les deux grands voisins bernois ne déçoivent jamais. L'Allmend, pour l'occasion, fera probablement une fois encore le plein, ce qui incitera les deux équipes à redoubler d'efforts pour empocher un enjeu déjà important. Paré du titre de champion suisse, le club de la « campagne » abordera cette rencontre avec une légitime fierté. Saura-t-elle se surpasser pour l'honneur ? Cela dépendra surtout du niveau de préparation des hommes de Cadieux et de leur orgueil !

● AMBRI - KLOTEN

On prétend couramment qu'un gardien de hockey représente le 50 % de la valeur d'une équipe. Ambri Piotta, qui a cédé Jorns dans l'entre-saison au HC Zoug, ne rejettera pas l'adage qui prend ainsi valeur

Programme de la soirée

Bienne - Chaux-de-Fonds
Berne - Langnau
Ambri Piotta - Kloten
Sierre - Zoug

de démonstration. Balayé par Langnau, les Tessinois auront à cœur de racheter leur défaite, ce soir face à Kloten. Tout n'ira cependant pas comme sur des roulettes pour les protégés de Kren, qui devront manifester une ferme volonté. La victoire sera probablement à ce prix.

● SIERRE - ZOUG

Le néo-promu n'a pas trouvé grâce devant le CP Berne. On ne peut pas affirmer pour autant qu'il a manqué son entrée en LNA, la formation de la ville fédérale étant nettement au-dessus des possibilités actuelles de la jeune formation zougnoise. De son côté, Sierre a fait illusion durant un tiers-temps à la patinoire des Mélézes, avant de s'incliner nettement sous les coups de boutoir répétés des joueurs et des arbitres. Pour la première rencontre en Valais, Didi Imhof n'aura pas trop de peine à motiver ses joueurs, qui mesureront l'importance de ce résultat pour la suite de la compétition. Le public valaisan est en droit d'attendre une victoire de la part de son équipe. Les joueurs ne manqueront pas de donner satisfaction à ces espérances.

G. Joris

Match amical : ce soir à l'Ancien-Stand

Sion - Villars

Sion et Villars poursuivront leur préparation, ce soir, à la patinoire de l'Ancien-Stand à Sion. Cette rencontre amicale permettra à ces deux équipes d'affiner définitivement leurs armes avant le début du championnat samedi prochain. Le coup d'envoi sera donné à 20 h. 15.



ATHLETISME

Après les déclarations de Guy Drut Des propos indignes d'un champion olympique



« J'abandonne le sport, il est pourri ! ». Ces propos tenus par Guy Drut sont absolument déplacés et indignes d'un champion olympique. De plus, ils jettent le discrédit sur tous les athlètes. De telles paroles, Drut n'avait pas le droit de les prononcer, et de plus, de motiver son abandon au sport actif de cette manière. Les déclarations du président de la Fédération française, M. Paulsen, sont très explicites. « C'est exactement l'attitude d'un champion, dont la carrière touche à sa fin ». On ne viendra pas nous contredire en affirmant que cet athlète de 26 ans, qui avait remporté la 2^e place aux JO de Munich, un titre de champion d'Europe, ainsi que la consécration olympique à Montréal, aura bien profité de la situation, et n'aura certainement pas refusé des enveloppes bien garnies. Lorsque Drut déclare : « J'ai supporté cette situation cette année parce qu'il y avait les JO de Montréal », il avait bien sa petite idée derrière la tête, et du même coup, il avoue bien avoir participé à cette société corrompue, qu'il accuse et condamne aujourd'hui. De plus, sportif « d'Etat », puisqu'il est mai-

tre de sports, il avait tout loisir pour des entraînements payés...

C'est vrai que des sportifs d'élite touchent des pots-de-vin, c'est évident, mais que des athlètes (lire pays de l'Est) sont payés pour défendre le prestige de la nation, mais qu'un champion olympique motive sa décision de renoncer, en salissant d'une manière déplaisante le sport qui lui a tout donné, voire même la fortune, c'est inadmissible ! La fortune, ce mot n'est pas trop fort lorsque l'on sait que Guy Drut a confié ses intérêts à un groupe d'affaires américaines, qui emploie déjà des champions tels que Jean-Claude Killy. Dans cette société, Drut sera chargé des relations publiques. D'autre part, on laisse entendre que le champion olympique fera de la télévision dans un jeu sportif sur la première chaîne française. Comme quoi, l'athlétisme lui aura non seulement rapporté de l'argent, mais plusieurs situations professionnelles. Non, vraiment, M. Drut, vos propos sont inacceptables et accusent tous les athlètes que vous avez côtoyés durant votre carrière sportive !

Peb.



TIR

Le trophée Omega retourne à Lausanne

C'est à la vénérable « Confrérie des mousquetaires du noble jeu de cible » de Saint-Maurice qu'il appartenait d'organiser l'édition 1976 du tir-challenge Omega, invariablement programmé au premier samedi d'octobre. Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, le plaisir chaque fois renouvelé de prendre le chemin du Valais se doublait, cette année, de la découverte des remarquables installations du stand rénové de Vérollez, à proximité immédiate du légendaire Champ des Martyrs d'Agaune.

Si les Vaudois ont assez nettement remporté ce concours, voilà qui n'a peut-être rien d'extraordinaire, car cela n'était pas la première fois dans l'histoire de l'épreuve. Mais qu'ils aient réussi une moyenne d'environ 88 p. pour leurs dix meilleurs éléments, c'est un exploit autrement plus surprenant dans de semblables conditions. Avec un total de 878 points, ils précédèrent en effet respectivement les Soleurois de 11 points, alors que le Noble Jeu de cible de Saint-Maurice comptabilisait 857 points, les sous-officiers et soldats romands de Bienne 819 et les capes de la « Schuetzengesellschaft » de Morat 978 seulement. Outre certains petits problèmes, il faut néanmoins relever que

quelques-unes de ces formations n'avaient pas été en mesure de mobiliser la totalité de leurs meilleurs « guidons », les Moratois présentant notamment une équipe très jeune, au sein de laquelle et pour la première fois depuis que se déroule ce tir d'amitié calqué sur le championnat suisse de groupes à 300 m (1959) évoluait une charmante jeune fille, en l'occurrence M^{lle} Françoise Zwahlen.

Fait à relever également, 36 des 71 participants, soit un bon 50 %, obtinrent à Vérollez le résultat minimum de 84 points nécessaire à l'obtention de la couronne dans ce genre d'exercice. La liste ci-après des meilleures performances du jour en fait d'ailleurs foi :

92 p. : Maurice Besson et Louis Saugy (Lausanne), Rudolf Stucker (Soleure) ; 91 : Henri Schnorhk (Saint-Maurice) ; 90 : René Chappuis et Roland Rey (Lausanne), Hans Kurth (Soleure), Michel Crittin (Saint-Maurice) ; 89 : Pierre Ducret (Saint-Maurice), Francis Pasche (Bienne), Otto Burkhard (Soleure) ; 88 : Théo Locher (Lausanne), Paul Barman (Saint-Maurice), Willy Müller (Soleure) ; 87 : André Monnet et Michel Moreillon (Lausanne), Max Soom et Kurt Hofer (Soleure), Edmond Amacker (Saint-Maurice), Ariste Guéniat et Roland Marchand (Bienne) ; 86 : Richard Graf (Lausanne), Roland Heiniger et Hans Gyga (Soleure), Willy Luethi (Saint-Maurice) ; 85 : Jakob Baenziger, Hans-Rudolf Dreyer et Fernand Devaud (Soleure), Bernard Zermatten (Saint-Maurice), Josy Vuilloud (Bienne), Jean Gugler (Morat) ; 84 : Peter Schuepbach (Soleure), Bernard Rey-Bellet (Saint-Maurice), Fredy Charpie (Bienne), Hans Herren et Urs Marthaler (Morat).

L'édition 1977 se déroulera à Morat le samedi 1^{er} octobre.

Demain mercredi dès 16 h.
2^e forum sportif
au stand du NF
« Sportifs d'élite et
les Jeux olympiques »

En bref

● FOOTBALL. - Le match retour des 8^e de finale de la coupe des clubs champions entre Borussia Moenchengladbach (RFA) et l'AC Torino aura lieu le 3 novembre à Dusseldorf. Le Rheinstadion peut contenir en effet 70 000 spectateurs, et il a été préféré au Boekelberg-Stadion (58 000 places) pour cet affrontement qui promet.

● AUTOMOBILISME. - L'Italien Ricardo Patrese (22 ans) a été sacré champion d'Europe de la formule 3 à l'issue de la dernière manche disputée à Vallelunga et remportée par son compatriote Brancantelli. Cette ultime course avait été interrompue dimanche en raison de la pluie. Le Suédois Conny Andersson, qui était en tête du classement intermédiaire, n'a pu défendre ses chances et sa position de leader après avoir été éliminé dans la manche de qualification pour un faux départ.

● BOXE. - Pour Carlos Monzon, le champion du monde des poids moyens, pas question de prendre sa retraite. Plusieurs combats sont même prévus en 1977 pour l'Argentin, dont un contre le Colombien Rodrigo Valdes.

Monzon reprendra l'entraînement en novembre. Il a dit qu'il était hors de question qu'il abandonne la boxe puisque ce sport venait de perdre l'une de ses deux étoiles, Mohamed Ali.



CYCLISME

Michel Kuhn renonce

Le Fribourgeois Michel Kuhn (27 ans) a décidé de renoncer à sa licence d'amatuer élite. Désormais, il limitera ses « sorties » en compétition. Il y a quelques mois déjà que l'on savait que Michel Kuhn, l'un des meilleurs coureurs helvétiques de ces dernières années, ne pouvait plus se consacrer avec suffisamment de temps et de motivation à sa préparation de routier.

Michel Kuhn continuera à pratiquer le cyclisme en amateur en y consacrant un peu de son temps libre. Le sommet de sa carrière avait été constitué par la médaille de bronze récoltée au sprint en 1974 lors des championnats du monde de Montréal, derrière les Polonais Kowalski et Szurkowski. Un bel exploit à mettre à l'actif du sympathique Fribourgeois, qui a su mener de front carrières sportive et professionnelle (il est monteur en téléphonie).

Actif depuis 1964, Michel Kuhn reçut sa première licence d'amatuer d'élite en 1969. Par la suite, il fut quelque peu absorbé par la vie militaire (il est officier à la division de montagne 10). En quelque douze ans de compétition, il a récolté de nombreux succès et places d'honneur. Outre sa médaille de bronze aux championnats du monde, il se classa 2^e du Grand Prix Guillaume-Tell la même année, sa meilleure année évidemment.

Bernard Gavillet et le VC Monthey 2^e à Thonon

Disputé dimanche 3 octobre à Thonon le prix des Vallées pour juniors (80 km), a vu la victoire de Roland Michaud d'Annemasse devant le Monthey-san Bernard Gavillet. On trouve ensuite : 11. Dany Schmid ; 14. Dominique Galletti ; 15. Pascal Fellay, tous du VC Monthey. A l'interclub, victoire du VC Annemasse devant le VC Monthey.

Roger De Vlaeminck remporte le Tour d'Emilie

Roger De Vlaeminck a retrouvé la forme en cette fin de saison. L'ex-champion du monde de cyclocross a gagné en solitaire le Tour d'Emilie, à Bologne. Il a relégué à 1⁵⁹ les Italiens Zilioli et Santoni et son coéquipier Johan De Muynck, le vainqueur 1976 du Tour de Romandie.

Exclu des championnats du monde, Roger De Vlaeminck avait renoué avec le succès à l'occasion du Tour du Latium, le 28 août dernier. Il y a une semaine, le routier belge avait favorisé la victoire de son équipier Ronald De Witte au cours de Tours - Paris. D'ores et déjà il se place sur la liste des favoris du traditionnel Tour de Lombardie qui se courra samedi sans Freddy Maertens.

L'épreuve a permis une nouvelle fois à Bruno Wolfer de se mettre en évidence. Le néo-professionnel helvétique avait été l'une des vedettes du week-end genevois (2^e du prix Harder samedi derrière Szurkowski). Depuis qu'il a changé de catégorie, il y a deux mois, Wolfer a réalisé une excellente campagne italienne aux côtés de Roland Salm et il a fait naître incontestablement de belles promesses.

Classement : 1. Roger De Vlaeminck (Be) les 237,5 km en 6 h 08'30" (moyenne 38,710 km/h) - 2. Italo Zilioli (It) à 1'59 - 3. Glauco Santoni (It) même temps - 4. Johan De Muynck (Be) même temps - 5. Antonio Lualdi (It) à 2'05 - 6. Bruno Wolfer (S) même temps - 7. Pierino Gavazzi (It) à 2'45 - 8. Felice Gimondi (It) même temps - 9. Francesco Moser (It) même temps.



BOXE

Ali pourrait revenir sur sa décision

Mohamed Ali pourrait revenir sur sa décision d'abandonner la boxe, a déclaré en substance Wallace Muhammad, leader des musulmans noirs à Chicago. Le champion du monde des poids lourds devait officiellement confirmer sa retraite du ring annoncée à Istanbul ces jours derniers. Mais Ali n'est pas apparu à la conférence de presse prévue à la mosquée musulmane de Chicago.

« Il me semble qu'Ali s'est engagé dans quelque chose sans réfléchir aux conséquences de son acte », a déclaré Wallace Muhammad. « Je me demande si Mohamed Ali désire vraiment se retirer ou s'il s'agit d'une déclaration creuse dont il a l'air », a-t-il ajouté à propos de la déclaration d'Istanbul.

Wallace Muhammad a encore indiqué qu'Ali avait reçu de nombreux coups de téléphone de la part de promoteurs, hommes d'affaires et conseillers en Turquie et que ceux-ci lui avaient demandé de ne faire aucune déclaration avant son retour aux Etats-Unis. Le mystère entoure maintenant les intentions du champion du monde qui avait déjà annoncé deux fois sa retraite : en janvier 1970 neuf mois avant son combat contre Jerry Quarry et en juin 1975, peu avant son match contre Joe Bugner à Kuala Lumpur.



AUTOMOBILISME

Situation du championnat suisse des rallyes

Le rallye du Vin a donné son visage définitif au championnat suisse des rallyes, tout au moins en ce qui concerne le titre. Vainqueurs de l'épreuve valaisanne, la cinquième du calendrier, les Vaudois Savary - Jean-Robert Corthay ne peuvent plus être détrônés. Classement intermédiaire : 1. André Savary - Jean-Robert Corthay (Cheseaux/Bière), Porsche-Carrera, 400 points (champions suisses) ; 2. Raymond Balmer - Michel Roethlisberger (Moutier), Mini-GT, 381 ; 3. Karl Locher - Ulrich Krebs (Walkringen / Eggstein), Opel, 313 ; 4. Jean-Marie Carron - Pierre Schaefer (Martigny), Porsche-Carrera, 276 ; 5. Michel Scemama - Tony Baretta (Le Landeron), Opel, 267 ; 6. Eros Médici - Claudio Sannitz (Morbio Mendrisio), Porsche-Carrera, et Mathias Schreier - Max Graf (Niederteufen - Baechli), Renault-Alpine, 242. Prochaine manche les 6-7 novembre à Court.

la perfection TURMIX meilleur marché à **MAGRO** ménager



198.-

Fines cuisinières ! Voilà l'incomparable mixer-batteur-râpeur-pétrisseur-broyeur-presse-fruit Turmix «Compacta 150». Facile à ranger ! Simple à nettoyer ! (mais oui).
Prix Magro-ménager :



Idéale pour la viande séchée, la trancheuse électrique Turmix 170 T ! Réglable pour tranches fines et jusqu'à 15 mm d'épaisseur. Solide et sûre.
Prix Magro-ménager

299.-

Toujours le plus beau choix, les meilleurs prix, des conseils sérieux, une garantie solide, à Magro-ménager.



MAGRO MÉNAGER centre commercial SION-Uvrier /027/31 28 53
ROCHE près Villeneuve /025/ 7 82 21

A vendre à Sion directement du propriétaire
appartement 2 1/2 pièces

Fr. 1250.- le mètre carré.
Tél. 027/41 36 39
ou écrire sous chiffre P 36-29625 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre d'occasion
un monoaxe Bucher M 700

avec remorque à prise de force.
Tél. 027/36 19 74 de 12 à 14 heures 89-40702

A vendre
chaises de café

occasion en bon état

Tél. 021/75 14 67 139.262.573

Serveur (se) pour café-restaurant nourri-logé.

Auberge de Collonge-Bellerive (6 km de Genève)
Tél. 022/52 14 20 18-766

Fiat 128 Berlinetta 1300

3 portes, modèle 1975 10 000 km expertisée.

Tél. 026/2 44 43 36-302641

Les vols spéciaux doivent l'être vraiment.

Programme d'hiver 76/77

KUONI

Voilà pourquoi vous choisirez Kuoni.

Nos vols spéciaux ne le sont pas uniquement de par leur prix. Vous profitez également de la compagnie aérienne choisie - BALAIR affiliée à SWISSAIR - et de notre exceptionnelle et longue expérience. C'est cette dernière qui nous permet en effet de vous proposer les meilleurs hôtels, les excursions les plus réussies - bref, qui nous fait découvrir pour vous ce qui deviendra un souvenir de vacances inoubliable.

Colombo 9 jours dès Fr. 1195.-	Afrique de l'Est Nouveau: Vol direct Zurich-Mombasa 9 jours dès Fr. 950.-	Gambie Le nouveau paradis de vacances en Afrique de l'Ouest Nouveau: Vol de jour 15 jours dès Fr. 1190.-
Tunisie 4 jours avec demi-pension dès Fr. 198.-	Marrakech 4 jours dès Fr. 485.-	New York Vol spécial en DC-10 de Swissair Fr. 995.-
Rio 16 jours dès Fr. 1950.-	Les Bahamas En tête du hit-parade! Vol International Air Bahama 12 jours dès Fr. 970.-	Le Caire 5 jours dès Fr. 548.-
Iles Canaries Gran Canaria, 8 jours dès Fr. 435.- Nouveau: Vol direct sur l'île de Fuerteventura.	Jamaïque Vol en Jumbo de British Airways 16 jours dès Fr. 1990.-	Bangkok 10 jours dès Fr. 1100.-

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans chacune des 45 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: Lausanne: 2, Grand Pont 205075. 11, rue Haldimand 202411.
Renens: 8, rue de la Mèbre 351155.

Les vacances - c'est Kuoni

Je cherche

personne

pouvant faire travaux ménagers une demi-journée par semaine.

Quartier bourgeois à Sion.

Tél. 027/23 38 79 heures des repas 36-302638

Cuisinier

cherche emploi

dans collectivité, libre service.

Libre mi-octobre.

Ecrire sous chiffre P 17-461579 à Publicitas, 1630 Bulle.

Cherche

personne

pour petits travaux à la campagne.

Tél. 027/31 17 66 le soir

A vendre, pour raisons familiales

Grands magasins du Valais central spécialisés en radio - TV - stéréo - haute fidélité

cherchent pour entrée immédiate

vendeur qualifié en radio-TV

- Salaire selon capacités

- Semaine de 5 jours

Ecrire sous chiffre P 36-901397 à Publicitas, 1951 Sion, avec prétentions de salaire.

A louer à Sion Av. de Tourbillon

appartement de 3 1/2 pièces

Confort Fr. 480.- charges comprises Libre tout de suite

Ecrire sous chiffre P 36-302645 à Publicitas, 1951 Sion.

Belle occasion A vendre

magnifique raccard-chalet

(habitable) du XVIIIe siècle. A démonter avant le 10 novembre.

Renseignements: tél. 027/63 11 49 (Loèche-Ville) 36-29624

Cherchons

appartement 4-5 pièces

dans petit locatif ou semi-villa à Sierre dès le 1.12.76.

Offres détaillées sous chiffre V 330136-18 à Publicitas 1211 Genève 3.

J'achète à Sion ou environs

jardin

ou **terrain agricole**

Tél. 027/22 44 04

36-302611

21 21 11

A vendre

auberge avec station d'essence

sur la route du Gd-St-Bernard.

Tél. 026/4 91 39 heures repas ou de 18 à 20 heures 36-400968

Motel La Prairie, Sembrancher, cherche

sommelières et sommière remplaçante pour 2 mois

Congé samedi ou dimanche Horaire d'équipe

Tél. 026/8 82 06 36-3468

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

hôtel, café-restaurant ou garni

Possédant certificat de capacité.

Offre écrite sous ch. P 36-302591 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche à louer éventuellement à acheter

parcelle de terrain

de 1 à 2 hectares environ.

Région Fully - Martigny-Bâtiaz.

Offre sous chiffre P 36-29623 à Publicitas, 1951 Sion.

Couple expérimenté cherche à louer

kiosque, bazar, souvenirs

dans station ou plaine du Valais central.

Gros chiffre d'affaires souhaité.

Offre écrite sous chiffre P 36-302629 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer ou à vendre à Châteauneuf-Contthey

appartement 3 1/2 pièces

moderne, dans cadre de verdure, tranquille et ensoleillé, prix très intéressant.

Gérance Jeanneret
Chemin des Collines 13, 1950 Sion
Tél. 027/22 41 21 36-246

Amis et supporters du HC Villars

Pour éviter les files d'attente aux caisses, commandez dès maintenant un abonnement pour la saison 1976-1977.

Enfants 50.- Adultes debout 100.-
Adultes assis 200.- Couples 300.-

Merci de votre appui qui sera un encouragement pour entamer la prochaine saison.

Bulletin à retourner au Villars Hockey-Club, case postale, 1884 Villars.

Je commande

..... abonnement enfant à Fr. 50.-
..... abonnement adulte assis à 200.-
..... abonnement adulte debout à 100.-
..... abonnement couple à 300.-

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ NP/Localité : _____

Signature : _____

Basket - Sierre : difficile apprentissage

Ligue A féminine

Lausanne - Muraltese	45-64
Plainpalais - Baden	62-45
Femina - Nyon	41-40
Stade Français - Sierre	97-41
Berne - Fribourg	40-39

Début sans surprise dans la compétition féminine, si ce n'est peut-être la défaite de Nyon à Berne face à Femina. Les deux parties jouées dans la ville fédérale ont été très disputées et les deux équipes locales ne l'ont emporté que d'un petit point. Dans l'optique de la lutte contre la zone dangereuse, la victoire de Berne sur Fribourg vaut son pesant d'or.

Les Fribourgeoises désormais privées de la meilleure basketteuse qui évoluait en Suisse, Ivana Mrazek (qui attend un heureux événement), auront de la peine cette saison.

Les trois favoris, Muraltese, Plainpalais et Stade Français, ont immédiatement manifesté leur supériorité en prenant nettement le meilleur sur leurs adversaires respectifs.

Stade Français - Sierre 97-41 (46-15)

Sierre : N. Favre (4), Gaist (6), M.-L. Favre (17), Zuber (2), Crettenand, Darbellay (3), Mugosa, Stuckelberger (3), A.-L. Favre (6).

Le calendrier ne fait guère de cadeaux aux Sierroises pour leur entrée dans l'élite féminine. Stade Français et Plainpalais (samedi prochain à Sierre) ne sont pas les premières venues et les joueuses de Rywalski auraient pu rêver d'un apprentissage moins difficile...

LA LEÇON DU MAÎTRE

Les Sierroises auront ainsi l'occasion de constater le chemin qu'il leur reste à faire avant de pouvoir rivaliser avec les meilleurs. Face à Stade Français, les Valaisannes se sont présentées sur le terrain un peu comme des élèves appliquées prêtes à recevoir la leçon du maître.

Malgré leur nervosité, les Sierroises débütèrent bien la rencontre, mais dès le milieu de la première période, Stade Français imposa son jeu rapide et athlétique. Profitant de la lenteur du repli sierrois en dé-

fense, les Genevoises lancèrent d'innombrables contre-attaques ponctuées pour la plupart par Wicht (22 points).

Autour de leur maître à jouer Bezings, Stade Français mena le match comme il l'entendait et son entraîneur Cazenave profita de l'occasion pour passer en revue toutes ses joueuses.

Rywalski en fit de même pour aguerrir ses jeunes éléments ; il eut encore le malheur de perdre Stuckelberger (blessure à une cheville), mais cela ne changea rien à l'affaire.

Pour Sierre, ce n'est que le début d'un long apprentissage, alors que Stade Français est appelé à jouer un rôle en vue en championnat cette saison.

Première ligue

Cossonay - Perly	78-58
Wissigen - UGS	64-65
Monthey - Lausanne Ville	74-61

Débuts timides en première ligue également au cours de ce week-end. Pour les Valaisans, cette première journée a apporté une satisfaction pour Monthey et une défaite cruelle pour Wissigen. Quant à Cossonay, il a profité de la classe de Guetty pour remporter un succès aisé. Monthey a ainsi débuté victorieusement cette compétition, grâce au renfort de son Américain Sheldon Parker, qui va nettement dominer tous ses adversaires sous les panneaux. Mais les Bas-Valaisans trouveront des adversaires plus coriaces que les Lausannois sur leur chemin ; Wissigen a, quant à lui, laissé passer une victoire tout à fait à sa portée.

Wissigen - UGS 64-65 (36-29)

Wissigen : Hofer (2), N. Mudry (4), P. Mudry (20), E. Mudry (10), Fauchère (10), C. Mudry (12), de Kalbermatten (6), Studer.

UGS : Fumani (12), Weilenmann (3), Stojkovic (6), Grizzo, Deforel (21), Dumartheray (4), Guachatla (1), Walder, Rodriguez (14), Hotellier (2).

Curieux ce match entre Wissigen et un ancien grand club de basket suisse que des problèmes financiers ont rejeté dans l'ombre. Les Valaisans se sont laissés endormir

par le rythme de sénateur d'une formation certes expérimentée, mais qui n'a rien d'un foudre de guerre. Qu'une ancienne gloire du basket comme Deforel puisse encore dominer de sa présence une rencontre, en gagnant à lui seul le match en deuxième mi-temps (17 points) laisse perplexe... Wissigen ne manque pas de potentiel, mais le talent fut gaspillé passablement au cours de ce match.

MANQUE DE RÉGULARITÉ

Wissigen alterna le bon avec le pire. En première mi-temps, les banlieusards de la capitale connurent quelques moments euphoriques ; en l'espace de quelques minutes, le score passa de 18-21 à 34-23. Puis, Wissigen retomba dans le médiocre, au début de la seconde mi-temps surtout lorsque l'équipe ne réussit que quatre points en sept minutes... UGS n'en demandait pas tant et profita de l'adresse de Fumani, Rodriguez et Deforel pour remporter une victoire qui n'aurait jamais dû échapper aux Valaisans.

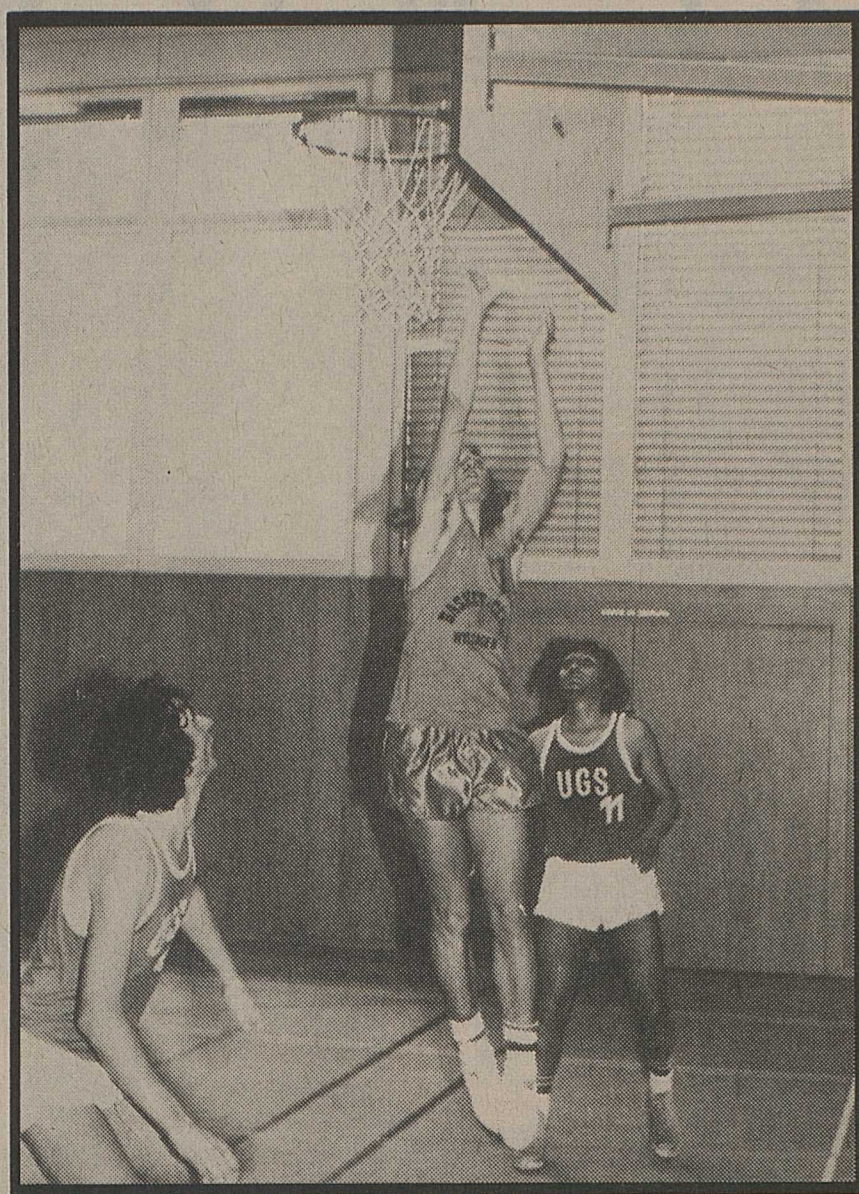
Ceux-ci ont commis la grave erreur de ne pas profiter de leur avantage physique ; face à une équipe déjà âgée, il aurait fallu abandonner la zone pour une défense individuelle et, notamment sur la fin, ne pas craindre d'appliquer un pressing qui aurait certainement mis à nu les carences des Genevois tout heureux de s'en tirer à si bon compte. **meg**

La coupe du monde des clubs

La coupe du monde des clubs champions s'est poursuivie à Buenos Aires. En battant Asfa Dakar par 94-46, Mobil Girgi a signé son troisième succès d'affilée. L'équipe italienne est la favorite de cette compétition. Résultats :

Amazonas Franca (Bré) - Université Missouri (EU) 80-67 (35-38). Mobil Girgi (It) - Asfa Dakar (Sén) 94-46 (44-25). Real Madrid (Esp) - Obras Sanitarias (Arg) 109-89 (53-46). Classement :

1. Real Madrid et Mobil Girgi 3/6 - 5. Obras Sanitarias 3/5 - 4. Amazonas Franca 3/4 - 5. Université Missouri et Asfa Dakar 3/3.



Pascal Mudry prend ici en défaut la défense genevoise représentée par Fumani et Guachatla (11)... mais UGS n'en gagne pas moins la partie.

ATHLÉTISME

Le Valais bat Val-de-Marne

Au lendemain de leur victoire lors du match des 6 cantons romands, les athlètes valaisans se sont à nouveau distingués.

C'est à Sion que nos représentants ont rencontré samedi passé l'équipe du Val-de-Marne (Paris), équipe qui avait battu le Valais l'an dernier en France. Cette fois, tant du côté des hommes que des femmes, les athlètes valaisans dominèrent nettement leurs adversaires. Au décompte final, les hommes l'emportent par 100 points à 63 alors que la victoire des dames est tout aussi significative : 63 à 47.

Vomsattel de Naters se distingua tout particulièrement en enlevant le 100 m et 200 m et en contribuant aux victoires dans les relais. Dans les sprints, le cadet séduisnois Marclay fit preuve d'une belle forme en courant le 100 m en 11"4 (2^e) et le 200 en 25"1.

Avec les courses de 800 et 1500 on assista à un récit tactique. Si dans la première, les deux Valaisans Wyder et Crettenand furent surpris par la pointe de vitesse finale des Français, dans la seconde Pierre Déléze et Studer Alfons disposèrent aisément de leurs adversaires. Dans le 5000 on assista à une belle victoire du Français Mathis qui se détacha dès la mi-course. Michel Déléze et François Pomey respectivement 2^e et 3^e firent une bonne course. Les deux courses de haies tournèrent à l'avantage de nos coureurs. Sur 400 haies, Kalbermatten s'assura la victoire en 55"7 alors qu'au 110 haies Schaller gagnait aisément en 16"1. Ce dernier se distingua encore au saut en longueur en enlevant l'épreuve avec un bond de 7.18. Au saut en hauteur, Monnet Eric fut le meilleur avec 1.95. Il échoua ensuite à 2.02, hauteur qui aurait constitué un record valaisan. Grâce à Anderreggen et à Imhof de Naters, les lancers du poids et du disque apportèrent un maximum de points. Anderreggen avec 16.95 au boulet, approche de 5 cm son record cantonal. Les 58 m de P.-A. Bruchez au javelot constitue également une excellente performance et un record personnel pour l'athlète bas-valaisan.

Chez les dames, une performance de grande valeur est à mettre à l'actif de M^{lle} Créantour du Val-de-Marne qui réussit 14 m 53 au poids. Autre très bon résultat pour la Française Delforgue avec ses 5 m 83 au saut en longueur devançant de peu une excellente Danièle Dubuis qui approcha de 4 cm son record en réalisant 5 m 71.

Dans les sprints, on enregistra deux succès probants pour M.-Louise Bregy. Le 400 m permit une fois de plus à Francine Praz de s'imposer dans le temps de 61"0. Les victoires de Cathy Dubuis au 800, de Nadine Dal Magro au javelot et de Micheline Farquet à la hauteur, complètent le palmarès très réjouissant d'une équipe cantonale prête et très en forme.

Les responsables de la Fédération valaisanne d'athlétisme adressent leurs remerciements aux autorités séduisnoises pour leur accueil et leur soutien. Ils remercient également M. Beytrison, gardien du stade,

FOOTBALL À L'ÉTRANGER - FOOTBALL À L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

Le penalty du Suédois Penny Wendt

Le nom de Benny Wendt sera d'actualité le week-end prochain. Ce blond Suédois s'illustre match après match en « Bundesliga ». Il en est d'ailleurs le meilleur buteur avec un total de dix buts pour huit rencontres.

Samedi, au stade olympique de Berlin, il a transformé un penalty (57^e minute) qui procure un point à Tennis Borussia (1-1) dans son match contre SV Hamburg, l'un des candidats au titre. Trois autres présélectionnés suédois pour le match de Bâle étaient engagés dans cette huitième journée du championnat de première division d'Allemagne fédérale.

Les deux Munichois Bjoern Andersson et Conny Torstenson ont vécu des instants mouvementés à Dortmund. Dans un stade archicomble (54 000 spectateurs), Borussia, mené 3-1 à dix minutes de la fin, a arraché un résultat nul. Torstenson a tenu un rôle en vue dans l'entrejeu. Le gardien Ronnie Hellstroem a passé un sombre samedi. La formation sarroise a été battue 2-0 sur son propre terrain par Hertha Berlin. Hellstroem s'est incliné sur des buts de l'international Beer et de Granitz.

Borussia Moenchengladbach, futur adversaire de Torino en coupe des champions européens, a justifié sa position de leader en s'imposant au Waldparkstadion par 3-1. Auteur de deux buts, le petit Danois Simonsen fut le héros de la rencontre. Eintracht Francfort a tout simplement été pris de vitesse par une formation irrésistible samedi.

L'ex-Servetien Petrovic a touché sa première prime de victoire à Werder Brême, soit 1000 marks. L'équipe du Nord a quelque peu amélioré une position inconfortable à la faveur de cette victoire sur Bochum (2-0). Seizième, Brême n'a que deux points d'avance sur le dernier Rotweiss Essen.

A Cologne, les Grasshoppers n'auront pas la tâche facile en coupe UEFA. Dans leur fief, les Rhénans parlent fort. Malgré une résistance acharnée, Schalke a encaissé deux buts dans l'ultime quart d'heure. Le gardien international yougoslave Maric n'a pas pu parer des envois de Gerber et Dieter Müller.

REDACTION SPORTIVE
1950 Sion
(centrale) tél. 23 30 51

ITALIE

Les huit minutes du Turinois Claudio Sala

Udo Lattek, entraîneur de Borussia Moenchengladbach, traversera à nouveau les Alpes dimanche prochain, afin de suivre Torino à Bologne. Il a besoin d'un complément d'information. Dans la cité piémontaise, il n'a vu à l'œuvre que durant huit minutes seulement le meneur de jeu turinois, Claude Sala. Celui-ci, victime d'une elongation, se retire après avoir rempli son contrat. Aux quatrième et septième minutes, il avait offert par deux transversales d'une précision diabolique la possibilité de deux buts à son compère Graziani.

Mené deux à zéro, Sampdoria était battu avant même que les hostilités ne commencent vraiment. La suite ne fut qu'un remplissage. Les champions, fatigués des suites de leur déplacement à Malmoe, se contentèrent de contrôler les opérations pour l'emporter 3-1.

La seconde équipe de Turin, la Juventus, a remporté une victoire précieuse à Rome face à la Lazio (3-2) que dirige maintenant l'ex-entraîneur de Napoli, Vinicio. Les Piémontais n'eurent pas à forcer leur talent. Si l'on excepte le premier but, fruit d'une belle action de Bettega, les deux autres furent de véritables cadeaux : de D'Amico à Boninsegna à la 54^e, de Reccconni à Bettega à la 70^e. Le seul véritable ennemi des visiteurs fut une chaleur lourde. Vinicio, l'entraîneur des vaincus, n'était pas trop démoralisé : son équipe n'a pas démérité.

Transfert de la Juventus à Genoa, Damiani, que convoitait Neuchâtel/Xamax, a fait des bons débuts sous ses nouvelles couleurs. Aux dépens de l'AS Roma, il ouvrait le score à la 23^e minute. Un autogol de Rossetti à la 76^e permit aux visiteurs de sauver un point inespéré.

Trois jours après avoir éliminé Dynamo Bucarest en coupe UEFA, l'AC Milan a peiné à San Siro devant Perugia, battu 2-1 seulement. Deux buts en trois minutes (Maldera à la 20^e et Capello à la 23^e) ont forcé le succès au moment opportun. Le second club milanais, l'Internazionale, s'est contenté d'un partage des points à Foggia (0-0). Privé de sa nouvelle acquisition Merlo, l'Inter a peiné dans l'entrejeu où Mazzola ne découvrait pas d'interlocuteur de qualité. L'avant-centre Anastasi, transfuge de la Juventus, s'est révélé combatif mais il n'a pas marqué au contraire de Boninsegna (33 ans) passé de l'Internazionale à la Juventus.

ANGLETERRE

Une nouvelle affaire George Best

George Best, que l'on disait revenu à de meilleurs sentiments, n'aura pas mis longtemps avant de refaire parler de lui. Sous les yeux de Bobby Moore, il a été expulsé lors du match Fulham - Southampton (2^e division). Le bouillant Irlandais n'a pas pu tenir sa langue au chaud ce qui a incité M. Lee Sahpfer à lui brandir la carte rouge devant la figure.

Cette nouvelle affaire Best divise adversaires et partisans de l'ex-vedette de Manchester United. Le conflit est encore attisé par la publication d'un livre autobiographique qui fait des vagues dans le football britannique.

L'incident s'est situé à la 67^e minute. Un coup franc contre Bobby Moore amena le 2-0 pour Southampton, ce qui fit tourner le sang de George Best. Le match étant télévisé, l'arbitre tint à asseoir son autorité par une décision irrévocable. L'affaire fait du bruit. Finalement Southampton l'emporta par 4-1.

En 1^{re} division, il y eut aussi des résultats étonnants. Et très nets comme le 5-1 de Birmingham devant Derby, ex-champion, le 6-1 de Wolverhampton devant Hereford. Des buts, beaucoup de buts de l'autre côté de la Manche où Manchester United est installé au commandement.

Après 8 journées, les positions sont serrées en tête. Certes Manchester United, qui a marqué deux buts à Leeds United, est donné leader. Mais Manchester City est à égalité de points (11), de même que Liverpool et Middlesbrough.

Au chapitre des transferts, celui de Paul Mariner de Plymouth à West Ham United. La transaction s'est faite sur la base de 200 000 livres, un monnaie en perte de vue. En revanche Colin Todd a confirmé qu'il restait à Derby County. Il s'inquiétait de son avenir à 28 ans, alors que son contrat expire à la fin de l'année.

FRANCE

La stérilité de Saint-Etienne

Toute la France s'interroge : où a passé la force de frappe de Saint-Etienne ? A l'heure de la coupe d'Europe l'inquiétude gagne petit à petit d'autant plus que le prochain adversaire des « verts » se nomme PSV Eindhoven et que l'équipe hollandaise risque de vouloir payer au prix fort sa revanche sur les champions de France.

Un match qui promet, qui pose des problèmes à Robert Herbin. L'attaque stéphanoise est stérile depuis le début du championnat. En neuf matches, elle n'a réussi que huit buts. Mercredi dernier, Saint-Etienne ne dut qu'à l'opportunisme du défenseur Piazza d'obtenir dans les temps sa qualification face au CSCA Sofia.

Sur le plan national, la situation est moins favorable : 2 succès, 4 nuls et 3 défaites, dont la dernière samedi soir au Parc des Princes devant 50 000 spectateurs. Le phénomène stéphanois est toujours d'actualité. Mais pour combien de temps encore ? Deux buts de M^{lle} Pelé (28^e sur penalty) et Dahleb (61^e) ont anéanti les espoirs des champions de France face à l'offensif Paris-Saint-Germain.

Le mauvais passage de Saint-Etienne contraste avec la période euphorique de Nantes. La formation nordiste, désormais entraînée par Jean Vincent, s'est jouée de Lille (3-1) à l'extérieur. Un exploit à souligner comme il se doit et qui permet désormais aux Nantais d'occuper la première place avec un point d'avance sur Lyon qui a aussi gagné, mais à domicile, face à Valenciennes (2-0).

Presqu'un match de rachat pour les Lyonnais. Nancy a battu Metz par 4-1 grâce à trois buts de Rubio. Bastia n'a pas connu trop de problèmes face à Troyes (3-0). Les Corses restent menaçants au classement où l'on s'étonne de plus en plus de l'excellente position de Laval.

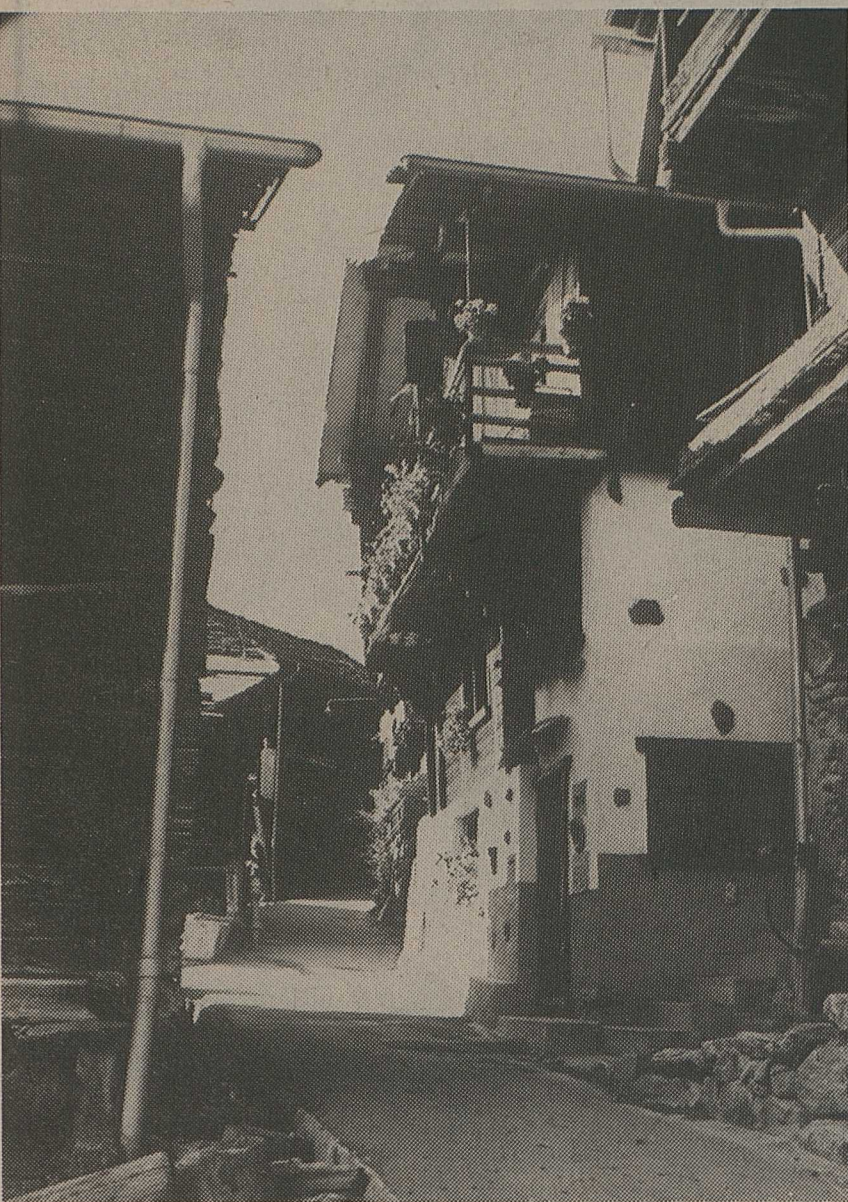
Le néo-promu vole de succès en succès. Il remplace sous les feux de l'actualité Keruzore. Ce dernier, avec Vergnes, a été le grand artisan de la nette victoire sur Rennes (3-1). Un succès qui aurait pu être plus évident encore si un but n'avait pas été annulé pour hors-jeu et si Vergne n'avait pas manqué un penalty.

Après un bon départ, Bordeaux marque le pas. Jeandupeux n'a pas marqué cette fois (défaite de 2-1 contre Reims). Mais le Neuchâtelois a été averti. Sa performance a été jugée excellente. Il fut à l'origine du penalty qui permit à Giresse d'égaliser à 1-1 à la 45^e minute. Classement :

1. Nantes 9/14 - 2. Lyon 9/13 - 3. Bastia 9/12 - 4. Nice 8/11 - 5. Lens et Reims 9/11 - 7. Laval et Marseille 9/10

Comptoir de Martigny: le Valais des Valaisans

Aujourd'hui, les Bagnards LA RONDE DES MÉTIERS



MARTIGNY. - Le pavillon de la commune de Bagnes ne cède rien à son voisin. « Paysans cloués au sol, amants indéfectibles de la noble et belliqueuse race, des vaches d'Hérens, artisans émérites, conquérants de la rude vie montagnarde, fins chasseurs et braconniers sur les bords, tels sont les Bagnards d'aujourd'hui et tels ceux de toujours. »

Dans leur pavillon, des noms patois ; ça sent bon la tradition qui se mêle harmonieusement avec les réalités du présent. Une commune bien de « Tzei no ». De « Remointze » et « Tzana », les « pecca prin » et les « pecca to » trouvent leur compte... en saluant la « Colombe » au passage.

Aujourd'hui, nos amis Bagnards conti-

nueront à jouer le jeu de magnifique façon et réjouissons-nous de les voir défilier cet après-midi sur les avenues de la Gare et du Grand-Saint-Bernard. Ce sera l'un des clous du 17^e Comptoir de Martigny.

Le programme de la journée

MARDI 5 OCTOBRE

Journée officielle de la commune de Bagnes

- 10 h. Hôtel de ville : réception des autorités communales de Bagnes par la municipalité de Martigny, tour de ville.
- 11 h. Séance publique à la grande salle de l'hôtel de ville : exposés des présidents de Martigny et de Bagnes.
- 12 h. Apéritif suivi du repas officiel.
- 14 h. 30 Grand cortège folklorique (départ place de la Gare), avec la participation de sociétés et groupes bagnards (44 groupes dont 16 chars).
- 15 h. 30 Visite du Comptoir par les autorités et les sociétés invitées.
- Dès 16 h. Productions des sociétés en ville et au Comptoir.

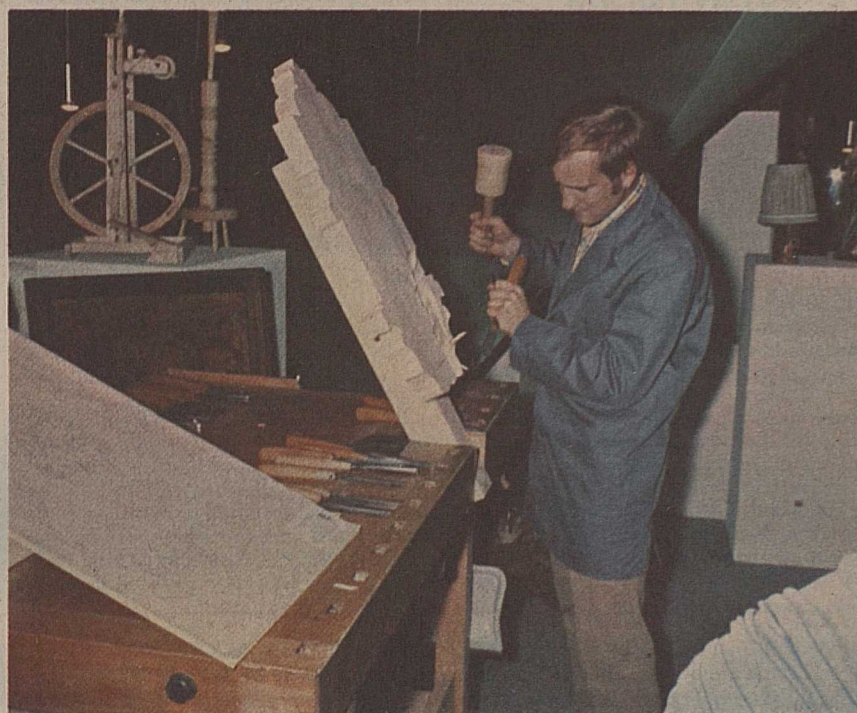
Journée du troisième âge

- 10 h. Visite du Comptoir (entrée demitairif sur présentation de la carte d'identité). Possibilité de prendre le repas de midi dans l'un des restaurants de la foire.
- 14 h. 30 Cortège de la commune de Bagnes (gratuit).
- 15 h. 30 Conférence et projections sur le Japon et les animaux d'Afrique du Sud. Casino Etoile à Martigny (entrée gratuite). Conférencier, M. Auguste Tschann de la Suisse.

Durant toute la journée : renseignements et informations sur les problèmes du troisième âge, au stand Pro Senectute (halle 7), derrière le stand de l'information du Comptoir.

Tournoi de hockey sur glace

- 20 h. 15. Patinoire de Martigny : Martigny - Forward-Morges.
- 20 h. et 22 h. Festival du cinéma (cinéma Etoile).



MARTIGNY. - Sous le titre « Art et artisanat valaisans », un dynamique comité d'action a mis sur pied un pavillon d'une richesse sans pareille qui allie, dans un mariage inédit, art, artisanat et art culinaire. Nos vallées, nos villages et nos villes renferment des trésors que des artistes discrets et talentueux s'appliquent à créer jour après jour. Le Comptoir de Martigny s'attache à le faire connaître du grand public. Aujourd'hui, voici venue la tissérande et le sculpteur sur bois.

COMPTOIRAMA

De mémoire de visiteurs attentifs, jamais on a vu autant de monde dans l'enceinte du Comptoir, le dimanche après son ouverture. C'est un brillant hommage rendu aux organisateurs, aux exposants, aux hôtes d'honneur.

Dans le pavillon de Bagnes, on a utilisé 20 pièces de fromage à raclette. Servi 200 assiettes de viande séchée plus les plats. Bu 1 780 bouteilles de vin. Mangé 40 pains de Champsec. Vendu 50 livres édités pour l'occasion et intitulés : « Bagnes, notre vallée ». Les verres souvenirs ont aussi eu la sympathie du public.

Chaque jour, deux conseillers sont présents et dimanche soir, le président Willy Ferrez pouvait arborer le plus grand des sourires.

Depuis hier, on peut voir dans ce pavillon, des dias projetés sur un écran, dias représentant toutes les régions de la grande commune.

Deux artisans d'un genre particulier se manifestent aussi sur cette place de village reconstruite : François Bruchez, de Lourtier, tresse des paniers en utilisant des branches de sapin pour l'ossature, des radi-

celles du même arbre partagées en deux pour le tressage. C'est un travail qu'il exécute depuis 1926.

A ses côtés, Maurice Cretton, de Champsec, travaille le cuir.

Tous deux sont âgés de 79 ans. Nos photos.

Dans le pavillon de l'art et de l'artisanat valaisans, pour mardi et mercredi, le chef Jean-Jérôme Luyet, du Comte-Vert, vous propose un gâteau saviésan avec saladé artisan : sa côte de veau « Valais » garnie d'épinards aux échalotes, des pommes croquettes ; des fromages et fruits ou une mousse aux framboises ; des merveilles.

Vous pourrez aussi, si le cœur vous en dit, choisir la truite au johannisberg avec pommes vapeur ; le canard des îles aux bolets, des carottes glacées, des tomates aux herbes, des pommes croquettes. Et pour terminer du fromage et des fruits du pays.

Bon appétit.

La mode est un secteur économique non négligeable qui peut s'associer à beaucoup d'autres. Le vin par exemple. Pinard et chiffons se sont donc donné rendez-vous

hier en fin d'après-midi sur le podium du pavillon bagnard, grâce à l'initiative de Simone Volet, excellente collaboratrice du journal.

Nous avions déjà parlé de ce « mariage » à la suite d'une avant-première qui eut lieu dans la salle du Casino Etoile.

Ce que nous avons vu hier n'est pas comparable, car les mannequins défilaient dans une ambiance survoltée enrichie encore par la dégustation promise, les commentaires judicieux de M. Lugon-Moulin.

Une idée excellente que l'on devra exploiter dans les années à venir. Car enfin, le vin ne s'accorde pas uniquement avec la mode, la mode avec le vin. Avec un peu d'imagination, Simone nous ouvrira d'autres volets.

José Marca est l'animateur du stand NF. Chanteur, parolier, compositeur, il interprète avec bonheur ses œuvres devant le public. Une indiscretion nous permet d'annoncer que le mardi 19 octobre prochain, José Marca donnera un récital, sous les auspices des Jeunesses musicales, dans le salon de M. Louis Moret, 3, chemin des Barrières, à Martigny. Le bénéfice intégral de cette soirée ira à Terre des hommes.

A propos de fédéralisme

A l'occasion de certaines votations fédérales, et de certaines controverses, il est souvent question ou critique d'un fédéralisme qui se distinguerait par un réflexe anachronique. Il arrive même que des observateurs de la chose publique - des observateurs agacés - se gaussent allégrement d'une mentalité ou d'une conception qui serait d'abord l'image d'un « cantonalisme rugueux »...

cantons (comme les communes) se déchargent parfois trop de leurs responsabilités.

M. Reverdin estime dès lors que les « non » successifs, qui tombent des urnes, « viennent d'un instinct très profond : le peuple n'a plus envie que l'on organise davantage encore sa vie ».

Il n'est pas possible, en si peu de lignes, de résumer une conférence qui ouvre tant de perspectives, et

AU JUSTE ECHELON

Hier, à Martigny, dans le cadre du Comptoir, une conférence était donnée par M. Olivier Reverdin, conseiller aux Etats de Genève et du parti libéral sur ce thème toujours d'actualité : « pour un équilibre entre la Confédération et les cantons ».

M. Reverdin, devant une assemblée qui aurait dû être plus nombreuse, aborde son exposé par un rappel historique de la Suisse de naguère, puis « jette un regard » sur toute une situation présente de l'Europe où « l'Etat unitaire est en crise ».

Avant d'en arriver plus précisément à la notion de fédéralisme, M. Olivier Reverdin relève que l'époque est aux excès de lois ou projets de lois. « On légifère trop », en cette société où, pourtant, nul ne devrait ignorer la loi ! Sans compter que le peuple est fréquemment invité à se prononcer sur des compléments constitutionnels, ou des innovations législatives, qui ne manquent jamais d'être attribuées à la Confédération des compétences nouvelles, au détriment de celles des cantons. Encore faut-il nuancer cette appréciation, en ce sens que les

qui débarrasse tant de clichés.

A propos de fédéralisme, de l'« équilibre entre la Confédération et les cantons », M. Olivier Reverdin insiste tout particulièrement sur un point. Le fédéralisme ne consiste pas à vouloir tout maintenir, et à tout prix, à l'« échelon » inférieur, qu'il soit cantonal ou communal. En quelques mots, et sans trop déformer les termes du conférencier, le fédéralisme consiste à « rechercher chaque fois où la solution d'un problème peut le mieux se trouver, et à quel échelon elle peut le mieux se réaliser »... Faute de quoi, il ne serait plus un équilibre, mais un repli dans la diversité.

rg

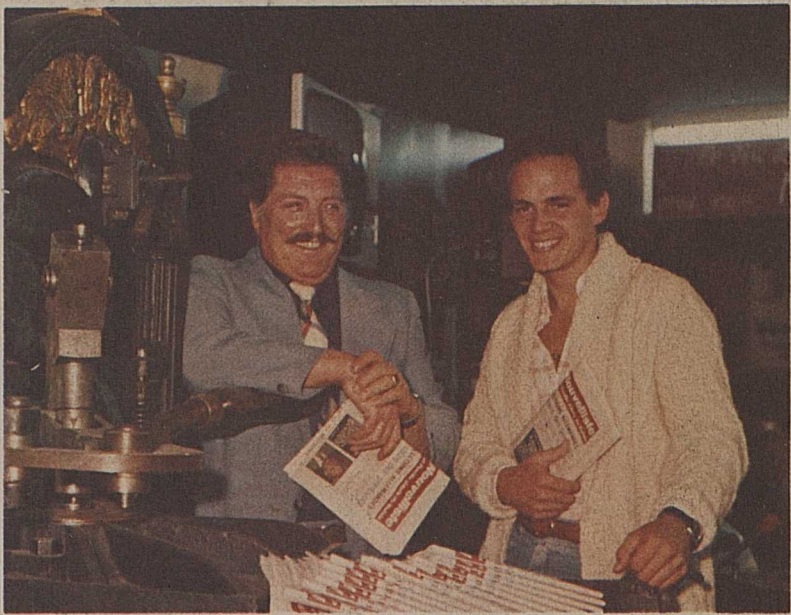
Publicitas

21 21 11



Le « NF » au Comptoir de Martigny

Au concours de lundi 150 réponses exactes



MM. Georges Tamarcaz et Joerg Baumgartner, deuxième et troisième du concours. Photos NF

Cent cinquante participants ont répondu avec exactitude aux trois questions concernant l'aviation. Le premier aviateur à traverser l'Atlantique fut Charles Lindbergh, les deux frères américains pionniers de l'aviation furent Orson et Wibur Wright, et le premier aviateur français à traverser la Manche a été Louis Blériot.

Quant à la question subsidiaire, le concurrent devait trouver le temps de tirage de l'édition du NF de ce lundi 4 octobre. Aucun n'a réussi à donner la réponse exacte, soit 2 h. 26 min.

Ainsi, M^{me} Liliane Sauthier, à Sion, en précisant que le tirage a exigé 2 h. 29 min. est la lauréate du concours. Elle obtient un livre d'art sur le peintre Menge, offert par les Editions de la Matze, à Sion.

M. Georges Tamarcaz, Sion est second en estimant le tirage à 2 h. 21, alors que M. Joerg Baumgartner, chef de l'orchestre « Sunshine » actuellement à Sion, obtient le 3^e prix avec 2 h. 19 min., chacun recevant une carte de supporter du HC Sion pour la saison 1976/1977.

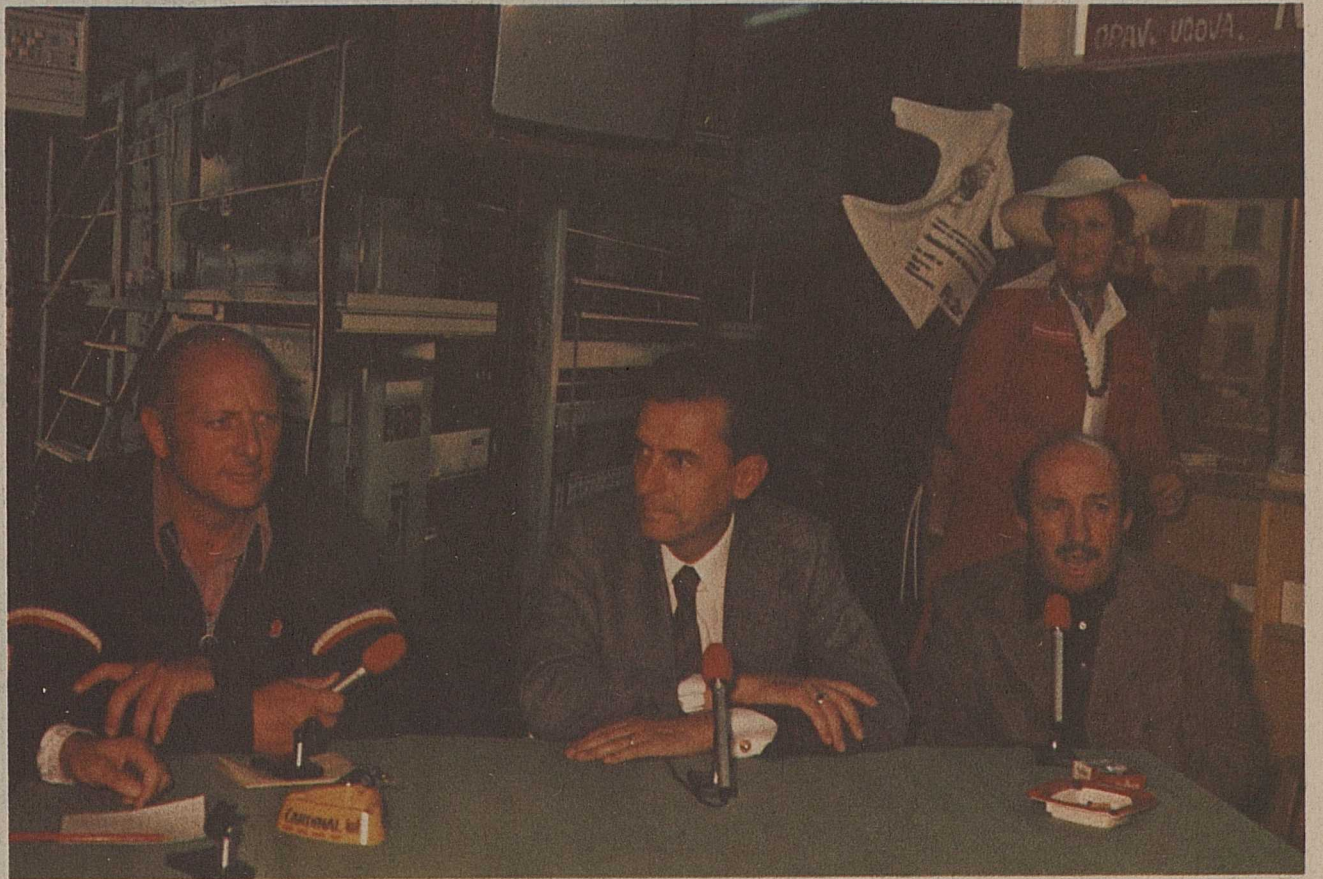
Aujourd'hui, les télécommunications

- 1 Il a inventé un alphabet de transmissions composé de traits et de points. Qui est-ce ?
- 2 Comment s'appelle le lieu près de Loèche où est installée une antenne de communications par satellites ?
- 3 Qui est l'inventeur du téléphone ?

Question subsidiaire

Combien de kilos de papier ont été utilisés pour imprimer l'édition du NF de ce jour, mardi 5 octobre ?

Air-Glacières en vedette au stand NF



De gauche à droite : M. Bruno Bagnoud, M^e Bernard Couchepin et M. Fernand Martignoni.

Forum intéressant et passionnant que celui qui a réuni, au stand du NF, hier, le président de la section valaisanne de l'Aéro-Club de Suisse, M^e Bernard Couchepin et MM. Bruno Bagnoud et Fernand Martignoni, respectivement directeur-pilote et pilote d'Air-Glacières.

Tout d'abord furent brièvement rappelés les progrès de l'aviation civile, dus aux exigences toujours renouvelées des aviations militaires, progrès que la « petite » aviation civile met à profit dans une très large mesure. Puis les participants en vinrent à détailler les différentes techniques et leur application pour les transports et les sauvetages en montagne.

On traita ensuite du vol à vue toujours en pratique pour les hélicoptères et les avions de secours en montagne par les pilotes professionnels qui se consacrent à ce genre de sauvetage.

Il a été également question de la formation des pilotes par les sections de l'Aéro-Club de Suisse, en soulignant que les innovations techniques permettent à cette disci-

pline sportive d'être accessible à tous. En effet, un brevet exige, après les cours théoriques, environ 33 heures de vol et quelque 3500 francs de dépenses.

Quant aux qualités exigées d'un professionnel de l'aviation de secours en montagne, elles demandent un long apprentissage pour connaître à fond les conditions de vol dans une région comme le Valais. Un pilote des glaciers doit se consacrer totalement à sa profession, posséder des connaissances complètes de la montagne, être doté d'une résistance physique supportant toutes les épreuves, accepter un horaire irrégulier, être toujours prêt à quitter le sol.

Relevons aussi que les places de pilotes professionnels sont limitées en Suisse en ce qui concerne les compagnies privées, Swissair procédant elle-même à la formation des

siens, comme d'ailleurs l'aviation militaire, toutes deux très exigeantes dans ce domaine.

Il fut également question de l'altiport de Verbier dont le problème doit être ramené à de justes proportions, puisqu'il recevra essentiellement des Pilatus-Porter et des petits avions. Sur 48 places d'atterrissage en montagne, le Valais en possède 22, dont le futur altiport de Verbier qui sera le premier et le dernier aussi de ce genre en Suisse. Un règlement d'exploitation très strict, avec des limitations précises, lui sera imposé contrairement aux places d'atterrissage en montagne.

Un public nombreux et intéressé a suivi ce forum avec une attention soutenue, forum placé sous la direction de notre animateur « Marka » qui s'est surpassé.

L'argent en « pole-position »

Le premier forum de la journée traita des problèmes motorisés. La rédaction sportive recevait deux constructeurs, Chuck Graemiger (voitures) et Eric Vuagnat (motos). En compagnie de nos collaborateurs-spécialistes, Jean-Marie Wyder et Jacques Tonossi, nous avons évoqué par le détail les problèmes que rencontrent les constructeurs et le travail souvent méconnu du grand public. Un fait est certain, pour se lancer dans la compétition motorisée, l'argent prend une part prépondérante dans la réussite. On peut être un génie dans la construction de voiture ou de side-car, mettre au point les plus belles machines, mais sans argent, les projets ne pourront pas être réalisés. Le Lausannois d'adoption, Chuck Graemiger, qui construit actuellement ses fameuses Cheeta, ne cacha pas son désappointement, en estimant qu'en Suisse les difficultés sont énormes de par l'inexistence d'un circuit. Lorsque le constructeur veut tester sa « monture », il doit se rendre plusieurs fois sur le circuit Paul-Ricard. Il en est de même pour Vuagnat, constructeur du side-car le plus léger du monde. Tous

deux ont précisé que dans notre pays, la publicité sur les machines de compétition était mal comprise. A l'image de ce qui se fait dans les pays environnants, les grandes entreprises helvétiques, qui ont un rayonnement international, ne savent pas exploiter cet « outil » extraordinaire des épreuves en circuits pour la commercialisation de leurs produits. A la question de savoir comment il faut investir pour débiter en compétition au guidon d'une moto, Vuagnat répondit qu'avec 80 000 francs, le coureur peut se permettre d'assurer une saison en championnat du monde, pour autant qu'il ne rencontre pas d'ennui mécanique. Pour la voiture, il faut multiplier ce chiffre par six... ! C'est dire que le sport motorisé n'est de loin pas prêt à se démocratiser, et qu'il sera réservé toujours à une certaine catégorie. Ce forum, suivi par un public de connaisseurs (de nombreux pilotes de l'Ecurie 13 Etoiles étaient présents), aura passionné les amoureux des sports motorisés, et aura permis de mieux connaître le travail important des constructeurs, qui sont un des maillons déterminants des succès des pilotes.

Les inventeurs à la TV du stand NF

Pour sa seconde émission en circuit fermé entre le Manoir (salon des inventeurs valaisans) et le stand du NF, notre journal a continué une heureuse collaboration avec la maison « SAEM », de Sion, dont le directeur, M. Bernard Dubuis, s'ingénia à démontrer les qualités techniques de son entreprise.

Ainsi, notre rédacteur montheysan a interviewé notamment M. Meister, de Miège, le doyen et le plus prolifique des inventeurs valaisans, puisqu'il a à son actif plus de 60 brevets dans de nombreux domaines de la cuisson et de la grillade.

Quant à M. J.-C. Pierroz (Martigny), il a présenté un nouveau fauteuil-relaxe, tandis que M. André Guex (Martigny) a démontré les qualités d'un four universel à ciel ouvert fonctionnant aussi bien au gaz qu'à l'électricité.

Cette émission a été suivie par un nombreux public, qui a ainsi pu apprécier les explications des membres du cercle des inventeurs valaisans.

Aujourd'hui, le rayon laser

Aujourd'hui, dès 17 heures, sur les écrans de TV du stand du NF, les visiteurs du Comptoir de Martigny pourront

suivre une nouvelle émission en circuit fermé avec le Manoir, consacrée uniquement au rayon laser de la maison Djehardjian, de Monthey. Ce sera l'occasion de mieux connaître l'application industrielle de ce procédé extraordinaire pour le perçage des pierres scientifiques fabriquées à Monthey.

Centre missionnaire de Collombey-Muraz

Avec l'arrivée de l'automne et bientôt de l'hiver, les veillées se font plus longues. Et bien souvent, nous ne savons nous occuper !

Alors n'hésitez pas, allons à l'ouvrage du Centre missionnaire :

- à Muraz le jeudi matin de 9 à 10 heures à la cure ;
- à Collombey le mardi soir de 19 h. 30 à 20 h. 30 à la maison de commune.

Là, nous trouverons du matériel pour confectionner des objets pour la vente missionnaire. Ainsi d'une pierre deux coups. D'avance, nous vous remercions pour votre dévouement et votre travail.

Le centre missionnaire

Aujourd'hui, débat sur les télécommunications

Après l'astronautique, l'automobile et l'aviation, le sujet du forum d'aujourd'hui mardi, au stand du NF, sera consacré aux TÉLÉCOMMUNICATIONS ; sujet qui sera certainement aussi intéressant que celui de l'astronautique, puisqu'on traitera des dernières découvertes et applications dans les transmissions à travers l'espace. Les deux orateurs du jour seront :

M. Werner Haenggi



Directeur de l'arrondissement des télécommunications du Valais, M. Werner Haenggi est né en 1923 ; il passa toute sa jeunesse en Valais. Après avoir fréquenté les écoles primaires à Sierre, il entre à l'école supérieure de commerce pour l'obtention du diplôme fédéral de commerce.

A l'âge de 18 ans, il entre au service des PTT ; il fait son apprentissage à Sierre, puis à Sion. Afin de parfaire ses connaissances professionnelles et linguistiques, le jeune Werner Haenggi se déplace à Berne, dans les services de l'exploitation postale. Après un court séjour à la division du personnel de la direction générale des PTT, il est appelé, en 1960, comme chef de service au centre électronique des PTT, où il est affecté spécialement à la mécanisation et à l'automatisation des travaux administratifs des télécommunications suisses, tout en étant chargé de représenter les PTT dans les missions de prospection touchant au domaine de l'informatique, à Munich, Milan, Hannover et Nice.

C'est enrichi de tant d'expériences nationales et internationales que M. Haenggi fut nommé, à peine âgé de 40 ans, adjoint du chef de la division de l'exploitation des télécommunications suisses, où il s'occupa en particulier des tâches de direction, de gestion et de coordination. En 1970, M. Haenggi est appelé à la tête de la gestion de l'important matériel des télécommunications suisses.

Enfin, le 1^{er} juin 1973, le conseil d'administration des PTT lui confie la direction de l'arrondissement des télécommunications du Valais, avec siège à Sion. Cet arrondissement est certainement le plus important du pays avec son centre de réception de Brentjonn, ce qui prouve combien M. Werner Haenggi est apprécié des hautes sphères des dirigeants de notre entreprise nationale des PTT.

M. René Fontaine



C'est à la fin de l'année 1952 que M. René Fontaine voit le jour en France, sur les bords de l'Atlantique, plus précisément au Havre.

Après des études classiques pour l'obten-

tion du baccalauréat, le jeune René Fontaine entre à l'Ecole nationale de marine marchande (long cours). De 1951 à 1957, il fonctionne comme officier de marine. Mais s'il aimait la mer, c'est le journalisme qui lui ouvre ses portes en 1958 : il se consacre alors avec beaucoup de bonheur au journalisme maritime et au journalisme scientifique, durant deux ans, à Paris.

C'est dans cette ville que le rédacteur en chef et directeur du *Nouveliste* le découvre pour l'engager comme rédacteur principal au marbre où, durant trois ans, il se fait apprécier pour ses qualités professionnelles autant que pour ses qualités humaines. Relevons que M. René Fontaine connaissait le Valais, puisqu'il y avait découvert celle qui devait devenir son épouse et lui donner trois enfants dont l'aîné est aujourd'hui âgé de 20 ans : M^{lle} Ghislaine Tamarcaz, de Fully.

Mais après trois ans au *Nouveliste*, René Fontaine se tourne vers la ville des Nations. C'est à Genève qu'il trouve la possibilité d'épanouir ses qualités professionnelles et, de 1965 à 1966, il sera chef adjoint de l'information puis rédacteur en chef adjoint au *Journal des télécommunications* de l'Union internationale des télécommunications (UIT), pour occuper ensuite dans cet organisme international le poste de chef de la division des relations publiques, de rédacteur en chef. Dès 1966, René Fontaine est encore commissaire général des expositions mondiales des télécommunications : Télécom 71, Télécom 75 (Genève) et de Télécom 79 qui se tiendra également à Genève en septembre 1979.

C'est relever que le forum sur les télécommunications de cet après-midi sera animé par deux personnalités dont les compétences sont hautement appréciées dans le monde des spécialistes, tant en Suisse que dans le monde.

Dès 16 heures, au stand du *Nouveliste*, les visiteurs du Comptoir auront la possibilité de participer à ce forum en posant toutes les questions qui les intéressent.



Loden

avec garniture
carreaux,
en exclusivité
chez nous!

120.-



Manteau en loden jeune, façon trench-sport. Un dessin à carreaux assorti en agrément le vert classique du loden. Qualité chaude en laine/polyester. Tailles 36-46. En exclusivité dans nos magasins au prix unique de Fr. 120.-

Magnifique manteau loden à capuchon avec boutons à brandebourgs à la mode, coupe droite, à porter avec ou sans ceinture à nouer. L'intérieur du capuchon est doublé d'un tissu à carreaux assorti. Qualité laine/polyester très agréable. Tailles 34-42. En exclusivité dans nos magasins au prix sensationnel de Fr. 120.-

CONTIS

A SION AU
CENTRE COMMERCIAL
METROPOLE

Genève, Balexert, Lausanne, Vevey, Sion,
Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

LES MAGASINS
SPÉCIALISÉS OÙ L'ON TROUVE
LA MODE DE
TOUTE L'EUROPE



Les obsèques de M^e Paul de Courten

MONTHEY. - Une foule de connaissances, d'amis comprenant également de nombreuses personnes qui eurent affaire de près ou de loin avec M^e Paul de Courten, ont tenu à participer à ses obsèques.

Le convoi funèbre, parti du collège de l'avenue de la Gare, était précédé d'un peloton de la gendarmerie en grande tenue. Suivaient de nombreux députés et anciens députés au Grand Conseil valaisan, plusieurs conseillers nationaux ou anciens collègues du défunt aux Chambres fédérales, les autorités communales de Monthey avec, à leur tête, les présidents du conseil général, M^e Claude Kalbfuss et du conseil communal, M^e Raymond Deferr, une délégation de la société d'étudiants « Lemania ».

Le Conseil d'Etat était représenté par les conseillers d'Etat Genoud et Zufferey. Nous avons également reconnu M. Roger Bonvin, ancien président de la Confédération et l'ancien juge fédéral Castella. Les préfets des districts étaient également représentés par une forte délégation. Puis suivaient derrière trois corbillards chargés de fleurs et de couronnes la famille du défunt.

L'église paroissiale était comble pour recevoir la foule des fidèles à l'office funèbre célébré avec ferveur par l'abbé Jean-Marc Zwissig, en toute simplicité, à l'image du défunt, sans fanfare et avec quelques modestes chants.

Nous réitérons à la famille de M^e Paul de Courten nos condoléances sincères et émues.

sens de modération, mais bien plutôt synonyme de médiocrité.

Avec un sens politique avisé et une ardeur confinante à la passion, il a conduit les affaires publiques d'une main sûre, à tous les échelons, sur le plan communal, sur le plan cantonal et sur le plan fédéral, sans jamais perdre de vue l'intérêt général.

Appelé aux plus hautes tâches, ce grand magistrat a manifesté une prédilection toute spéciale à son district, ce district qu'il aimait et pour lequel il nourrissait les aspirations les plus élevées, consacrant la plupart de ses loisirs à ses œuvres sociales, en particulier à son hôpital.

Avec un sens profond de ses responsabilités, ne transigeant pas avec lui-même, il a exercé une activité professionnelle débordante, toute empreinte d'équilibre et de pondération. Juriste éminent, érudit mais peu jaloux de son savoir, il a encore formé de très nombreux stagiaires, leur prodiguant, avec une amitié toute paternelle, ses vastes connaissances et ses conseils judicieux dans le respect du devoir et de l'équité. M. Paul de Courten nous a quittés. Il nous laisse le souvenir d'un homme de bien, au cœur noble, et l'exemple d'un grand serviteur du pays.

Maurice Nantermod

Aux citoyennes et citoyens de Monthey

MONTHEY. - A l'approche des élections municipales, il m'apparaît indiqué de m'adresser à vous afin de souhaiter une campagne électorale propre. C'est presque une tradition, mais en tout cas pas la meilleure, que chaque quatre ans, des amis deviennent, l'espace de quelques mois, des adversaires acharnés, que chaque parti politique se campe en détenteur de la vérité et propose le paradis à ses électeurs...

Ce genre de comportement ne va pas sans laisser de l'amertume, des déceptions, des blessures. C'est pourquoi, j'aimerais vous exhorter à jouer honnêtement la partie, à ne pas hypothéquer par une attitude

négative ou ambivalente des relations humaines qui doivent être harmonieuses. Il est indispensable que chaque électeur puisse se forger librement son opinion par une information objective et une connaissance vraie des candidats. C'est à cette condition qu'un climat de confiance s'installe entre la population et ses élus. J'aimerais enfin demander à chacun de faire l'effort d'aller aux urnes en décembre, tant il est juste que ce n'est qu'à ce prix que Monthey se dotera des autorités qu'elle aura vraiment voulues.

Le président de la commune :
R. Deferr

Hommage à notre ancien préfet

MONTHEY. - L'annonce du décès de M. Paul de Courten, vendredi matin, a plongé la population de Monthey, et celle du district, dans la stupeur et dans la tristesse.

La veille encore, il parcourait sa ville de son pas mesuré, serviette à la main, toujours attentif à saluer et à réconforter un ami.

L'âge et les soucis ne semblaient pas l'avoir touché ; de nombreuses années lui étaient encore promises, pour servir. Car servir était sa devise.

Toute sa vie, il a voué au bien commun une activité intense et une capacité de travail peu commune, sans mesure. Pour lui, la mesure n'était pas

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Déviations de Martigny : commune et Conseil des Etats unanimes

MARTIGNY. - Samedi, à l'occasion de l'ouverture officielle du Comptoir de Martigny, le président Morand a fait allusion aux décisions prises en conseil au sujet de la déviation de Martigny, déclarant notamment que cette déviation prendrait très probablement la direction du Mont-Chemin. Cette déclaration a naturellement retenu notre attention et nous avons sollicité un entretien avec le conseiller d'Etat Franz Steiner qui a eu l'amabilité non seulement de nous recevoir lundi matin, mais encore et surtout de nous orienter de manière détaillée sur ce qui avait été maintenant décidé d'un commun accord entre le Département des travaux publics, la commune de Martigny et qui fut finalement ratifié par le Conseil d'Etat.

La variante 4 Est choisie

En séance du 14 septembre 1976, le conseil municipal de Martigny prenait la décision suivante :

Le conseil prend connaissance des plans de la variante 4 est, avec tunnel derrière le Bourg, de la voie de raccordement de la route nationale N° 9 aux routes internationales du Grand-Saint-Bernard et de la Forclaz. M. Edouard Morand commente ce projet mis au point par le Service cantonal des ponts et chaussées, lequel tient compte des vœux exprimés par le conseil. Il relève que ce tracé présente l'avantage d'une meilleure protection de l'environnement et sauvegarde les intérêts commerciaux et touristiques de la localité. Les zones de construction sont évitées et la desservance de la zone industrielle est assurée d'une façon plus rationnelle. L'aménagement d'un tunnel à l'entrée du Bourg jusqu'au Vivier donnera une pro-

tection suffisante contre les nuisances de ce quartier.

Sur le plan financier, cette réalisation représente un coût approximatif de 57 millions, soit l'équivalence du projet par l'ouest avec tunnel et route couverte.

Après examen des plans, le conseil à l'unanimité se prononce en faveur de ce nouveau projet qui lui donne entière satisfaction et décide d'adresser un préavis favorable à l'Etat du Valais.

Le Département des travaux publics prenait donc connaissance de la décision communale martigneraise et, vu l'importance du sujet, décidait de le soumettre au Conseil d'Etat pour une première approbation. En séance du 30 septembre 1976, le Conseil d'Etat décidait :

« Vu le projet de construction de la route de déviation de Martigny, variante 4 est

avec tunnel derrière le Bourg, de la voie de raccordement de la route nationale 9 aux routes internationales du Grand-Saint-Bernard et de la Forclaz ; vu l'avis du 14 septembre 1976 du conseil municipal de Martigny, se prononçant à l'unanimité en faveur de ce nouveau projet ; considérant que la route projetée prévoyant la déviation de Martigny par l'est répond aux normes de sécurité et de fluidité du trafic fixées en la matière et qu'elle ménage dans la plus large mesure possible l'environnement de la région considérée ; sur la proposition du Département des travaux publics, décide d'autoriser le Département des travaux publics de mettre à l'enquête publique le projet de construction de la route de déviation de Martigny, variante 4 est, avec tunnel derrière le Bourg, de la voie de raccordement de la route nationale N9 aux routes internationales du Grand-Saint-Bernard et de la Forclaz. »

UNE ÉCONOMIE DE 8 MILLIONS DE FRANCS

La déviation de Martigny aura connu sept projets de variante dont le premier prévoyait un tunnel sous le château de la Bâtiaz et une route enterrée entre le pont de Rossetan et le raccordement au carrefour Transalpin. A l'époque, cette variante fit, elle aussi, l'unanimité. Et puis, l'on se rendit compte qu'elle nuirait principalement à l'expansion touristique de la cité. Des citoyens, appuyés plus tard par le conseil général, demandèrent la dévia-

tion par l'est. Les instances cantonales firent d'abord valoir que cette seconde solution coûterait plus cher que la variante ouest. Puis, en 1972, le directeur du Service fédéral des routes et des digues déclara qu'il était pratiquement impossible pour des raisons géologiques de réaliser une route totalement enterrée pour la variante ouest et il demanda alors d'étudier la variante est.

Un premier projet prévoyait le passage, avec également une route enterrée, dans le Bourg - route cantonale actuelle - et un accès au quartier des Avouillons. Cette solution n'était pas satisfaisante du point de vue écologique.

Le Département des travaux publics remit alors en chantier sa propre étude qui prévoit la jonction au lieu dit « La Pointe ». La traversée de Martigny directement au pied du Mont-Chemin, l'entrée en tunnel approximativement vers l'actuelle gare du Bourg et la sortie au départ de la route de Chemin. Ce tunnel se construirait sur environ 900 mètres. Le raccordement avec le carrefour du Transalpin se fait ensuite par un nouveau pont sur la Dranse.

Il est également ressorti des études faites par le Département cantonal que cette déviation coûterait moins cher que prévu et se monterait à 57 millions de francs contre 65 millions pour la variante ouest, d'où une substantielle économie de quelque 8 millions de francs.

La solution retenue devra toutefois tenir compte du problème des vestiges romains.

A ce sujet, des contacts ont déjà été pris et les travaux, aussi bien d'études que de réalisations, se feront en très étroite collaboration avec les services fédéraux et cantonaux de la protection des sites et des monuments archéologiques de même qu'avec la fondation Pro Octoduro.

Enfin, et répondant en cela aux vœux du conseil général et aussi d'une large partie de la population, la déviation aura une sortie supplémentaire en direction de la ville de Martigny, sortie située à mi-chemin entre le Bourg et le fond de la ville.

ET MAINTENANT ?

Les décisions communes prises par la municipalité de Martigny, le Département des travaux publics du canton du Valais et ratifiées par le Conseil d'Etat peuvent être qualifiées d'historiques. En effet, l'unanimité s'est enfin faite à l'échelon de l'autorité. La variante 4 est va donc être mise tout prochainement à l'enquête publique et l'on traitera ensuite les oppositions avant d'arrêter le projet définitif. Ce dernier sera ensuite transmis à l'autorité fédérale. Il faut espérer maintenant que l'unanimité des autorités soit aussi celle de l'opinion publique. Certes, une entreprise de telle envergure ne pourra jamais satisfaire l'ensemble de la population concernée. Mais il semble bien que, finalement, la meilleure solution ait été adoptée, solution qui devrait dans tous les cas rallier la majorité de la population octodurienne.

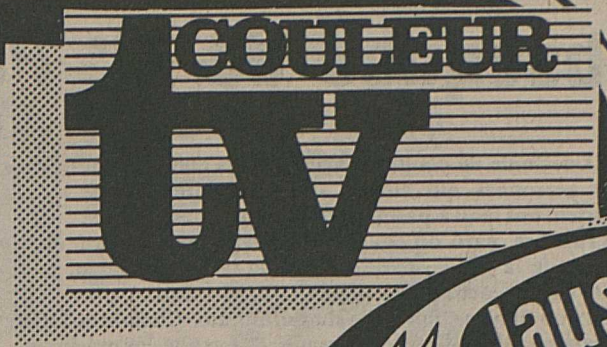
SET



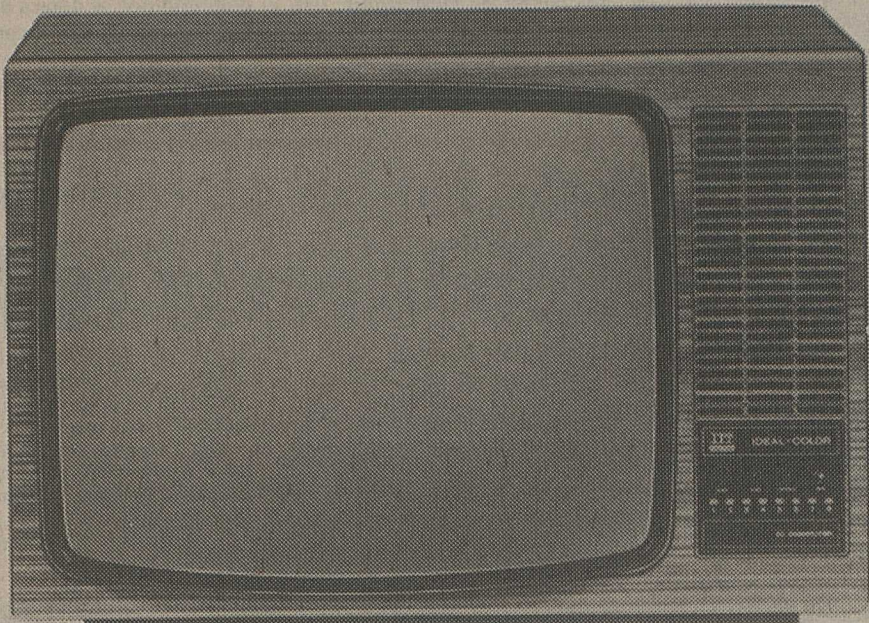
ITT SCHAUB-LORENZ et
vous présentent
au **Comptoir de Martigny**



MARTIGNY - SION - EYHOLZ



Av. Gare 12
SION



Grand écran 67 cm, tube in-line
châssis modulaire
entièrement électronique
net rendu posé

Fr. **1950.-**

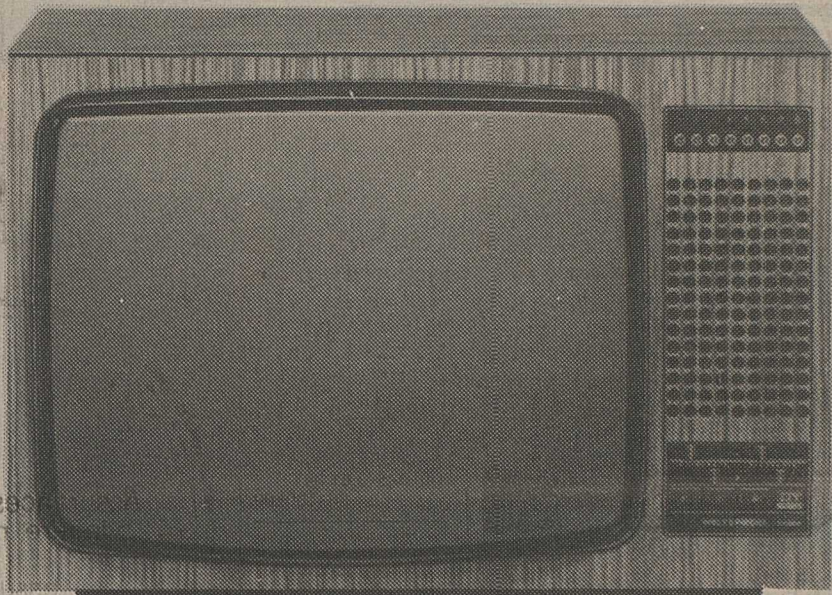
la nouveauté mondiale

le téléviseur

ITT idéal computer

Grand écran 67 cm
entièrement électronique, télécommande à distance
«IDEAL COMPUTER» châssis modulaire
tube in-line idéal color
net, rendu posé

Fr. **2395.-**



Pendant la durée du Comptoir,
nous offrons à tout acheteur d'une TV
une radio-cassette.

MEUBLES
Sachat

MARTIGNY

Pendant le Comptoir

Prix discount sur tous nos
articles : salons, chambres
à coucher, parois.

Visite sans engagement
à notre dépôt-exposition
(zone industrielle,
route du Guercet)
Facilités de paiement
Tél. 026/2 37 13

36-4427



L'horloger d'autrefois

Raymond Junod-Cheramy
Spécialiste de père en fils en
réparations de pendules
1950 Sion, av. de France 15
Tél. 027/23 48 15

Présent au Comptoir de Martigny,
du 1er au 10 octobre, au pavillon
d'honneur - Art et artisanat valaisans
36-3223

Le célèbre

Pierre
parapsychologue
reçoit à Lausanne

Sentiments, affaires, avenir

Tél. 021/27 88 26

Bonne occasion
A vendre

pressoir carré
7-8 brantes, 3 vitesses
7 clavettes

1 télévigne
système Bühler, mo-
teur à essence, envi-
ron 200 m de câbles.

Tél. 027/55 06 34
55 11 08

36-29641

**Réparations
de chemises**

Mme Bochaty.

S'adresser à
tour Bellevue
Chemin des Finettes
Martigny
Tél. 026/2 38 96

Colis postaux 36-670

IMPRESSION



Tél 027 23 20 56

A vendre

petit tracteur

22 ch
avec remorque
en bon état

Fr. 2500.-

Tél. 027/22 80 70
36-2860

Après le Comptoir, profitez de nos

machines à laver

automatiques, linge et vaisselle, d'ex-
position et démonstration. Marques suisses
220 et 380 volts. Garantie de neuve. Nos
occasions dès Fr. 390.-
Tél. 025/3 29 60

93-60071

Pour la première fois au

**Comptoir
de Martigny**

Franco-Suisse présente :
entre-bâilleur de fenêtres
arrêts de portes de sécurité
patins amortisseurs pour tous
meubles

Stands Nos 1 et 2, halle I

36-400952

**Détournement
de mineures**

MICHEL
COUSIN

35

Copyright by
Presses de la Cité
Paris, et Cosmo-
press, Genève



Une fois en soutien-gorge et en culotte elle regarda autour d'elle et je me levai pour lui passer un de mes pyjamas, car elle était partie sans prendre sa valise. Elle avait dû boire un peu trop et conduire comme une folle sur la route.

— Va fermer les volets, veux-tu ?

Dès qu'elle fut à côté de moi, elle se blottit contre mon flanc, posa sa tête sur mon épaule et s'endormit comme une masse après avoir grogné de bien-être.

Je restai soigneusement immobile et mis longtemps à retrouver le sommeil.

Oui, vraiment ! Il allait falloir que je trouve quelque chose... Pour le moment « La Bretonnière » était infréquentable.

INTERLUDE

Ce fut un dimanche à peine différent des autres... Marie-Aline et son frère avaient offert à Carrère, à l'occasion de la fête des Pères, une cravate et un stylo achetés avec l'argent pris dans sa poche la semaine précédente. Dans le grand salon de l'hôtel de Neuilly, la fin de l'après-midi déroulait ses rites habituels.

Vers 18 h 45, Florent, le maître d'hôtel, se présenta devant la famille, et, à son air retourné, Mme Carrère pensa tout de suite qu'il se passait un événement imprévu.

— Qu'y a-t-il, Florent ? demanda-t-elle.

— Que Madame m'excuse, mais je voulais dire un mot à Monsieur !

Il était plus vrai que nature et, un jour, Marie-Aline avait déclaré fort impertinément que lorsqu'il viendrait à décéder, il faudrait l'empailler.

— Je vous écoute ! annonça Carrère en abandonnant ses mots croisés.

— Monsieur, lança solennellement Florent, la Rolls est en panne !

Cette déclaration provoqua un moment de stupeur bien compréhensible.

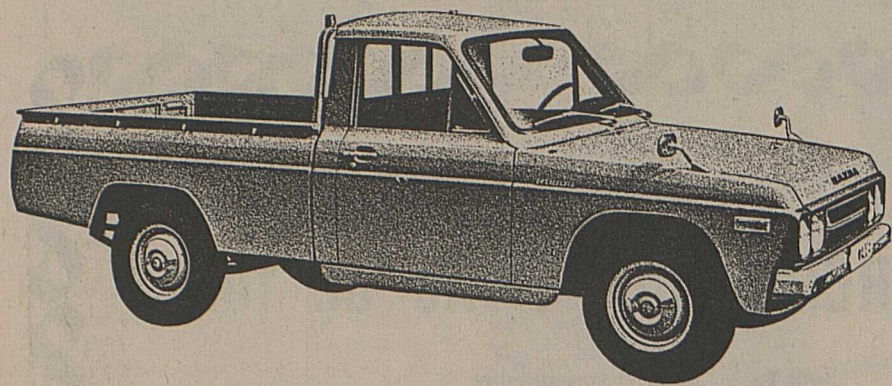
— C'est impossible ! déclara catégoriquement le maître de maison.

— Je sais, Monsieur ! Mais pourtant, Raoul n'arrive pas à la faire démarrer.

L'énormité de la nouvelle attira la totalité des membres de la famille qui s'agglomérèrent autour du maître d'hôtel dans le silence propre aux grandes catastrophes.

Mazda PICKUP B 1600

1035 kg de charge utile et la qualité Mazda pour fr. 12 850.-



Garage Aminona SA

Vocat et Theytaz
Maîtrise fédérale

Sierre
Tél. 027/55 08 24

Garage J.-B. Carruzzo

St-Séverin-Conthey

Tél. 027/36 22 43



Vos annonces :

21 21 11

A vendre d'occasion

une tondeuse à gazon

de marque Toro à siège professionnel sur terrain de sport.

Tél. 027/36 19 74 de 12 à 14 heures 89-40702

Machine à coudre

en excellent état, électrique, portable, de marque Elna Fr. 200.-

Tél. 22 71 70

Action thuyas

Haut : 50 à 120 cm dès Fr. 2.- pièce

Plantes vigoureuses avec mottes.

Tél. 025/3 61 84 36-100600

A vendre

belle génisse

Bonne race Portante pour novembre

Tél. 027/31 17 66 le soir 36-29642

A vendre

une génisse 4 ans

Portante pour novembre. Thorax : 190 cm. Ascendance : reines d'alpages.

Tél. 027/58 12 32 36-302643

A vendre

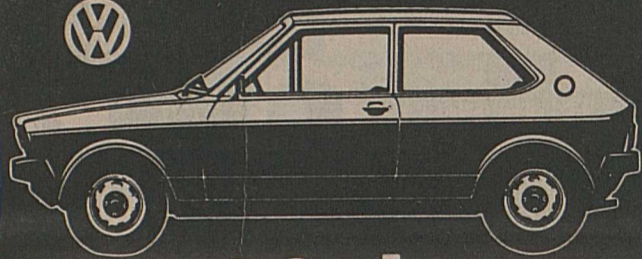
génisse

portante pour novembre.

Tél. 027/86 16 33

36-302644

Venez faire un essai de la nouvelle gamme Polo. Avec ses nouvelles puissances.



40 ch. Nouveau: 52 ch et 60 ch. La Polo existe déjà pour Fr. 9'990.-.

+frais de transport.

SIERRE	Garage Olympic, A. Antille	55 33 33
SION	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82
SION	Garage des Deux-Collines, A. Frass	22 14 91
CHAMOSON	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60
SAXON	Garage J. Vouillamoz	6 21 09
MARTIGNY	Garage Central SA	2 22 94
ORSIERES	Garage B. Monnet	4 12 50
VERNAYAZ	Garage du Salentin, J. Vouilloz	8 13 05
MONTHEY	Garage G. Froideveaux	4 22 56
MONTHEY	Garage G. Guillard	4 33 46
CHAMPÉRY	Garage de Champéry, B. Défago	8 42 76
LES ÉVOUETTES	Garage du Haut-Lac, D. Clerc	7 47 34

Il peut vous coûter cher de ne pas connaître la différence entre un crédit et le crédit Rohner

Nous sommes meilleur marché - comparez!

Nouveau!

Télécrédit 022 28 07 55
Appelez - commandez le crédit par téléphone - le paiement suit dans le plus bref délai. Encore plus rapide à nos guichets.

Je préfère recevoir discrètement par poste votre documentation.

Nom _____ Prénom _____
NP/Lieu _____ Adresse _____



Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55

La maison Indag à Ardon organise

une exposition et démonstration

pendant toute la durée du Comptoir de Martigny, sur l'emplacement du Garage Neuwerth & Lattion, à la sortie ouest d'Ardon.

Vous y trouverez les fameux **turbo-diffuseurs Berthoud** ainsi que tous les petits appareils de traitement et irrigation lutte contre le gel.

Le nouveau système d'irrigation en goutte-à-goutte ainsi que quelques occasions en turbo-diffuseurs.

A votre disposition : **Ducrey Paul**, inspecteur de vente pour le Valais
Tél. 027/86 10 70 Ateliers 027/86 23 68

36-29576



MACHINES A LAVER

linge et vaisselle automatiques, neuves, avec légers défauts émail

GROS RABAIS

Pose gratuite Vente-location

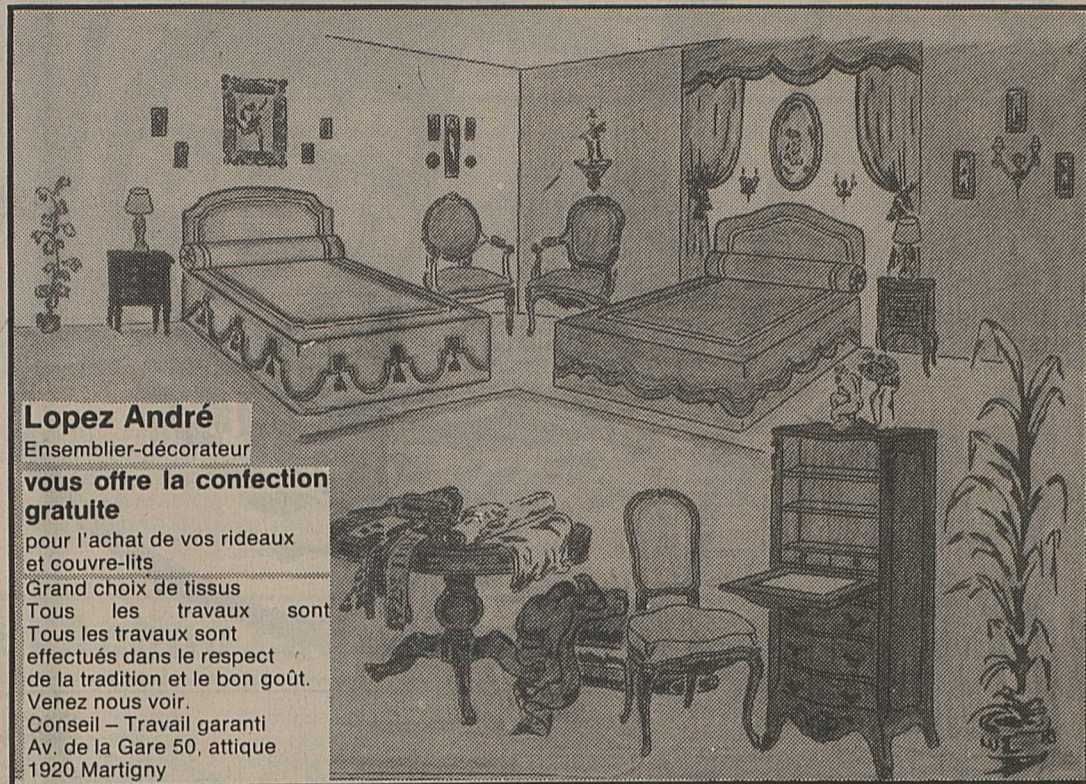
GARANTIE 5 ANS

Grandes facilités de paiement dès Fr. 30.- par mois

Réparations toutes marques

CHEZ SAM

Sion Tél. 027/23 28 83 Martigny Tél. 026/2 45 19



Lopez André

Ensemblier-décorateur

vous offre la confection gratuite

pour l'achat de vos rideaux et couvre-lits

Grand choix de tissus

Tous les travaux sont effectués dans le respect de la tradition et le bon goût.

Venez nous voir.

Conseil - Travail garanti

Av. de la Gare 50, attique

1920 Martigny

Comme auprès de la plupart des compagnies, vous trouvez à LA GENEVOISE un grand nombre de possibilités d'assurances:

Assurances vie, décès, rente viagère, maladie, invalidité:

individuelles ou collectives;

assurances accidents:

individuelles, collectives, enfants;

responsabilité civile:

entreprises, privés, immeubles;

automobiles:

R.C., occupants, casco;

bateaux:

R.C., occupants, casco;

assurances choses:

objets de valeur, incendie, vol, bris des glaces, dégâts des eaux.

Mais... LA GENEVOISE vous offre davantage:

une combinaison de vos diverses assurances - de manière à obtenir la couverture la plus complète et la meilleure par franc de prime versé - grâce au

plan de sécurité LA GENEVOISE

un service de conseils expérimenté qui vous garantit un portefeuille de polices d'assurances répondant parfaitement à tous vos besoins.

Profitez, vous aussi, de l'expérience plus que centenaire de LA GENEVOISE ASSURANCES: renvoyez aujourd'hui encore le coupon-réponse ci-dessous ou faites appel à l'un de ses conseillers en assurances.



LA GENEVOISE - votre répondant pour la vie!

Direction générale LA GENEVOISE
16, Avenue Eugène-Pittard - case postale 332
1211 Genève 25
Téléphone 022 47 92 22 (int. 309)

Agences générales à Bâle, Berne, Coire, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Rheinfelden, Saint-Gall, Sion, Soleure, Uster, Wettingen, Zoug. Sous-direction à Zurich.



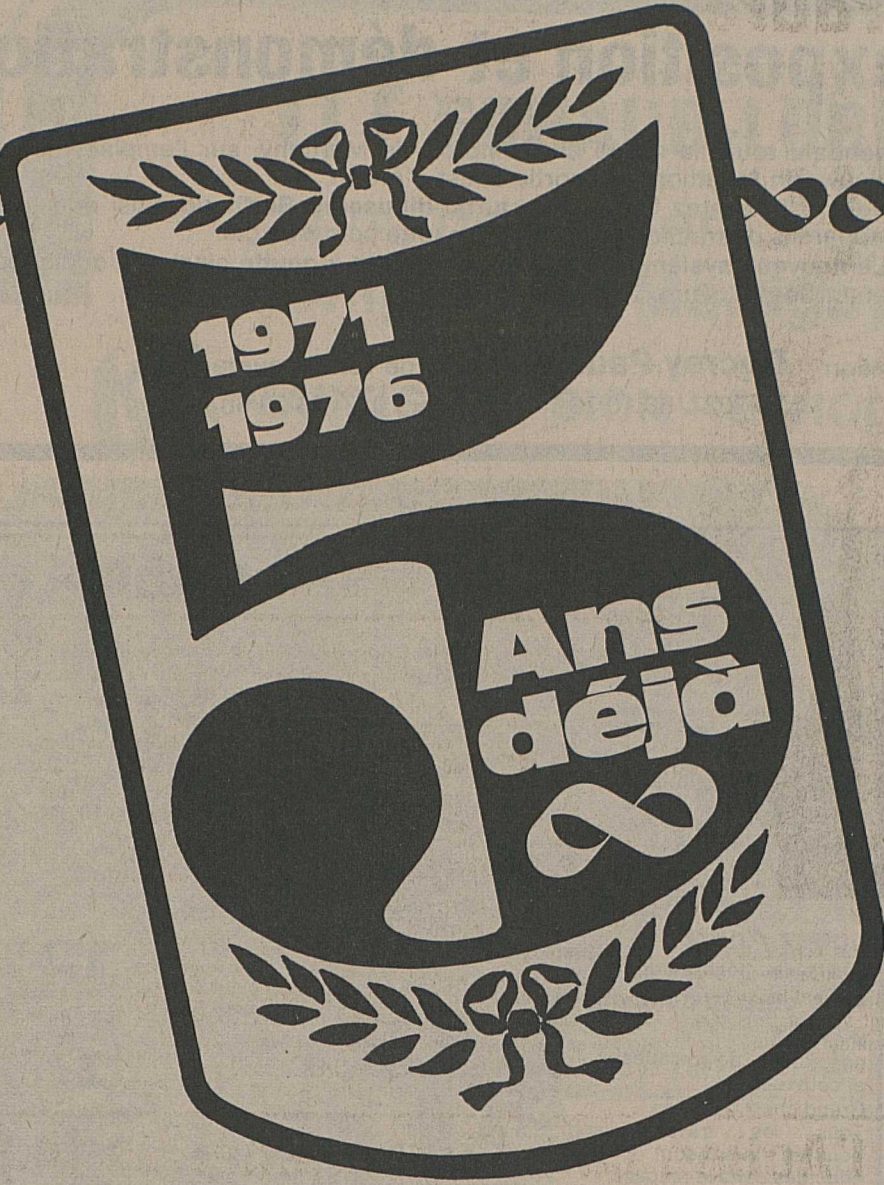
COUPON

Nom: _____ Prénom: _____

J'aimerais en savoir davantage sur le plan de sécurité LA GENEVOISE.

Adresse: _____

Téléphone: _____



Les « CITYFOLIE'S » et le CENTRE COMMERCIAL de l'Etoile en fête !



HOTEL DU RHONE
RESTAURANT
COOP CITY
RADIO-TV STEINER

BAR A TALONS CITY
TEXSANA SERVICE
CITY
GARAGE BP

Automobilistes... attention !
Le parking de l'Etoile à « gogo »
Libre accès pour tous les clients du 5 au 9 octobre 1976.

Coop City a misé sur le 5... la thune et ses multiples !
du 5 au 9 octobre 1976
Coop City fête ses 5 ans... pendant 5 jours...
dans ses 5 départements... avec une foule d'articles à Fr. 5.-...

Chaussettes pour enfants

en hélanca uni

3 paires



Jeans pour enfants

en velours manchester

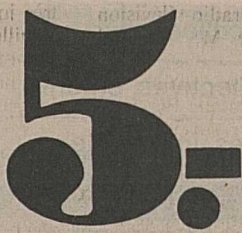
la pièce 2 X



Pulls pour enfants

en acryl, coloris mode

la pièce



Bottes pour enfants

la paire



Laine acryl

pour pullover coloris mode

5 pelotes de 50 g



Drap

en coton blanchi, 160 x 250 cm

la pièce 2 X



Drap

en coton blanchi, 240 x 270 cm

la pièce 3 X

Linge de cuisine

50 x 90 cm

3 pièces



Drap

en coton molletonné uni ou imprimé fleuri, 170 x 250 cm

la pièce 3 X



Collants pour dames

5 pièces



Chemises de nuit pour dames

taille 38-44

la pièce 2 X



Slips pour dames

3 pièces



Pulls pour dames

2 modèles, en acryl, col roulé ou ras du cou

la pièce 2 X



Linge de toilette

en éponge

50 x 90 cm

2 pièces



Drap-housse

assorti, 95 x 105 cm

la pièce 3 X



Eau de Cologne

1 litre



Verre à eau

en cristal

les 3 pièces



Mouchoirs pour messieurs

5 pièces



Slips pour messieurs

en coton imprimé

3 pièces



Chaussettes pour messieurs

en hélanca

3 paires



Chemises pour messieurs

2 modèles

la pièce 2 X



Trousse de toilette

en daim ou simili-cuir

les 2 pièces



Plat hors-d'œuvre

bois d'olivier

la pièce 2 X



Brosse à cheveux

nombreux modèles

les 3 pièces



Cassettes

musique, chansons

la pièce





Capitaliste?

- Chaque fois que certaines gens d'un milieu certain usent et abusent du mot « capitaliste » ça me fait sourire.

- Vous avez raison, Ménandre, si par ce terme, on entend ou sous-entend des propriétaires, quels qu'ils soient. N'est-on pas, peu ou prou, capitaliste tant qu'on possède un bien âprement défendu d'ailleurs, et avec raison. Capitaliste? Le vocable est galvaudé parce qu'on l'a usé, flanqué à toutes les sauces. Propriétaire d'une auto. Qui ne l'est pas? Ou d'un appartement ou d'un jardin ou de je ne sais quoi encore. Capitaliste?

Dans tous les pays d'Afrique, ou presque, le Noir possède sa case, la plupart du temps avec un morceau de terre. Capitaliste? Il l'est, mais lui au moins n'en rejette ni la forme et pas davantage l'espoir d'agrandir l'espace de sa propriété. Allez lui dire un jour qu'il est locataire de l'Etat parce que son bien a été nationalisé. Il ruera dans les brancards et deviendra méchant. Il défendra sa « propriété » les armes à la main contre quiconque essaiera de la lui soustraire. Il est riche par rapport à celui qui n'a pas fait l'effort de construire sa petite bicoque et son poulailler.

Notions différentes entre l'Afrique et l'Europe? Nuances? Comparaison non objective?

Pas tant que ça... Pour autant, bien sûr, qu'on ne vise pas à bouffer intégralement son voisin.

Isandre

Un petit coin de verdure



SION. - L'aménagement du tronçon de la route du Rawyl, allant de la Brasserie valaisanne à la fabrique de meubles Reichenbach a été le bienvenu. Les nombreux usagers sont reconnaissants de cette amélioration. Les édiles d'autre part, ont tenu à noter

ce tronçon de petits espaces verts. En effet, sur trois emplacements des arbustes et des feuillus ont été plantés. Un grand bravo aux responsables et un appel aux usagers afin de respecter scrupuleusement ces coins de verdure qui sont les bienvenus.

Invitation aux aînés de Sion et environs

Pro Senectute a le plaisir d'informer les personnes du troisième âge de la reprise d'activité du « groupe de marche ».

Toutes les personnes intéressées à la marche sont très amicalement invitées.

Les rencontres de marche, qui seront animées par M^{me} Agnès Roux, auront lieu pour 1976 aux dates suivantes : les vendredis 22 octobre, 5 novembre, 19 novembre, 3 décembre et 17 décembre.

Pour chacune de ces rencontres, le rendez-vous aura lieu à 14 heures dans le jardin public au sud de la Banque cantonale à Sion.

Mesdames et Messieurs, nous vous attendons nombreux pour cet exercice physique dont la durée sera d'une heure et demie environ.

Pro Senectute, Sion

Tunnel du Grand-Saint-Bernard

Trafic stable

En septembre 1976, le total des véhicules ayant franchi le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard a été de 50 117, soit une très

légère diminution de 29 par rapport au mois correspondant de 1975. La statistique du trafic des trois premiers trimestres de 1976, publiée par le secrétariat de la société du tunnel, à Lausanne, fait ressortir un total de 450 226 véhicules, en augmentation de 2265 par rapport à l'année passée. Ce résultat positif est dû en partie à l'accroissement (plus 2200) des passages de camions. Le trafic des poids lourds (8,5 %) reste cependant modeste par rapport au total.

Ce soir, le Chœur Saint-Jacobi de Hambourg

SION. - C'est ce soir mardi 5 octobre, en l'église de Saint-Théodule, que le Chœur Saint-Jacobi de Hambourg donnera un concert spirituel comprenant des œuvres de Schütz, Buxtehude, J.-S. Bach, Bruckner, Mendelssohn et Brahms, sous la direction de Heinz Wuderlich qui assumera également la partition, en soliste, de l'orgue.

REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

Journées d'études de l'Action catholique générale (A.C.G.)

Plus de soixante délégués et délégués des mouvements ACG (Action catholique générale - femmes - hommes - foyers) se sont retrouvés à Sion dimanche dernier pour leur traditionnelle journée d'études. Les diverses activités du mouvement ont

été passées en revue. Un travail en carrefour a permis une réflexion approfondie sur « Construire ensemble », programme introduit l'année dernière et valable pour deux ans.

Au cours de la session, l'abbé Jean-Paul

de Sury, aumônier romand, annonce quelques changements au sein de l'équipe responsable. M^{me} Jeanine Favre (ACGF Valais) et M. Alain Gaillard (ACGH Genève) remplacent M^{me} R.-M. Devanthery (Lausanne) et M. Eloi Glardon (Sion). Ce dernier assume la présidence du CNSAL (Conseil national suisse de l'apostolat des laïcs).

- Tour à tour, l'attention est attirée sur :
 - l'Association valaisanne pour le mariage (appel de M^{me} Loréran) ;
 - l'Association des auditeurs et téléspectateurs du Valais romand (précisions du chanoine Henri Bérard) ;
 - le Centre catholique radio-télévision (CCRT) (information de M^{me} Chantal Maillard) ;
 - week-ends liturgiques (informations de M^{me} Solange Luyet et chanoine Bérard) ;
 - la retraite spirituelle du mouvement du

3 au 5 décembre 1976 ;
- les deux soirs de récollection en février 1977 ;

- le numéro Détresse SOS (027) 55 30 75 ;

- la revue *Vie et foi*.

Mgr Adam, retenu par un deuil, a fait transmettre aux délégués son message d'encouragement.

L'assemblée se recueille en fin de séance au cours d'une célébration eucharistique présidée par le père Th. Vannay, aumônier valaisan.

A noter que la veille, vingt-quatre de ces responsables locaux avaient suivi un cours technique sur l'animation de groupe, cours très intéressant présenté par M. Raymond Vouilloz, préfet du district de Martigny.

En bref, deux journées intenses d'activités, préludes à un apostolat efficace dans les paroisses l'hiver prochain.

gr.

Du bord du lac à Saint-Maurice

Histoire d'os... à moelle

MONTHEY. - Ne criez pas au scandale, cette histoire d'os n'a rien à voir avec l'histoire d'O... sans moelle, frappée d'interdiction et de shocking, elle est tout à fait comestible et sera parfaitement digérée, tant la drôlerie et l'humour s'avalent avec plaisir et facilité.

Soirée placée sous le signe du rire, avec le spectacle qui ouvrira gaiement les rideaux de la saison 1976-77. En direct de Paris, réalisée par Alain Scoff, metteur en scène-interprète, c'est une sélection des meilleurs sketches de Pierre Dac, avec également Pierre Charras, Jean-Loup Bourrel et

Françoise Pavy. Pour mieux situer *L'os à moelle*, il convient de brosser un portrait de Pierre Dac.

Né à Châlons-sur-Marne, Pierre Dac débuta très jeune dans l'humour en accrochant un hareng saur dans le dos de la redingote de son professeur. Il lui suffit ensuite de poursuivre dans cette voie avec une optique qui lui présentait les choses de la vie sous un angle farfelu. On le voit à *La vache enragée*, aux *Deux ânes*, à *La lune rousse* et *Le coucou*. Il crée en 1957 le club des loufoques puis la course au trésor

et, juste avant la guerre, il devient rédacteur en chef de *L'os à moelle*, organe officiel des loufoques. Ce journal qui parut de 1938 à 1940 fut repris plus tard sous le titre de *L'os libre*. Tous ces gags, ces inventions abracadabrantes firent l'objet d'une émission radio-feuilleton « Furax » avec Pierre Dac et Francis Blanche, passionnément suivie par toute la France. Humour à l'absurde, au non-sens logique, que Pierre Dac illustre ainsi : « Parler pour ne rien dire ou ne rien dire pour parler sont les deux principes majeurs de tous ceux qui feraient mieux de la fermer avant de l'ouvrir. »

C'est sur ce ton que se débitera la soirée de vendredi 8 octobre à la salle de la Gare, sur un diapason qui ne déclenche pas le rire gras, mais la gaieté aux salutations distinguées qui trébuchent sur le bonjour d'Alfred.

M.G.

RAPPEL AUX RETARDATAIRES

Le dernier coup de gong a sonné pour les personnes qui ont oublié ou négligé de souscrire à l'abonnement 1976-77, dix spectacles de choix théâtre, variétés, jazz, danse, à la portée de toutes les bourses, avec des conditions spéciales pour les étudiants, apprentis et le troisième âge. De plus, tous les abonnés bénéficient d'une réduction sur les manifestations hors abonnement.

Réservation auprès de la commune de Monthey, tél. 4 17 17.



Plus de 100 000 francs de dégâts

MONTHEY. - Un accident de travail qui aurait pu coûter la vie à un conducteur de camion-grue s'est produit sur la digue du Rhône, à proximité de la station d'épuration.

Un camion de l'entreprise Cherix, de Bex, chargé de gravier, a basculé en contrebas de la digue côté Rhône.

On fit appel à un camion-grue pour le tirer de sa fâcheuse position. Alors que la manœuvre de sauvetage arrivait à son terme, la chaussée extrême où le camion-grue était posé a cédé, entraînant le camion à sauver et la dépanneuse, pilotée par M. Fernand Bosi. Ce dernier, éjecté de la cabine

avant que son engin ne se renverse, s'en tire sans aucun mal.

Les dégâts matériels sont très importants au camion-grue tandis que le véhicule de l'entreprise Cherix a également souffert de cette aventure. On estime les dommages entre 100 000 et 150 000 francs.



Martigny et le pays des Dranses

Sortie-surprise du chœur d'hommes



MARTIGNY. - Dimanche dernier, une cinquantaine de membres du Chœur d'hommes s'étaient donné rendez-vous à la gare de Martigny pour une sortie surprise qui devait les conduire dans le Simmental.

Vers 7 heures, un premier convoi les emportait à Montreux où les attendait le petit train bleu de l'Oberland avec son wagon-bar et son wagon-salon de la Belle Epoque. Une charmante hôtesse accueillait nos promeneurs et se mettait aussitôt à leur disposition pour leur faire mieux goûter aux plaisirs du voyage.

Après avoir quitté les rives du Léman et s'être élevé entre les Pléiades et les Rochers-de-Naye, le « train des Anglais » traversa les pâturages du Pays d'Enhaut, bordés de forêts aux teintes de l'automne. Entre deux apéritifs, nos choraliens purent admirer au passage Château-d'Ex et ses riants chalets, Gstaad et son palace, avant de se diriger sur Zweisimmen où les organisateurs avaient prévu une seconde halte.

Peu avant midi, la joyeuse cohorte remonta dans un car pour se rendre à Boltigen. Et c'est là, dans un pittoresque hôtel, qu'un déjeuner campagnard fut servi à tous les participants. Dans le courant de l'après-midi, après avoir passé quelques instants fort agréables, il fallut songer au retour.

Quelques membres sur la place de la Gare, avant le départ.

Placée sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur, cette promenade fut couronnée de succès.

Rappelons que l'assemblée annuelle du Chœur se tiendra le vendredi 15 octobre, à 20 h. 30, au restaurant du Grand-Quai et que tous ceux qui s'intéressent à l'art vocal sont cordialement invités à prendre contact avec M. Gilbert Dubulluit, président, tél. 2 55 63.

Olivier, Nicolas
et Monsieur et Madame

**FRANCIS
SIERRO - DE KALBERMATTEN**

ont la joie d'annoncer
la naissance de

CHRISTINE

2 octobre 1976

Rue des Rois 4
1204 Genève

Hôpital régional
1950 Sion

Charles Vögele offre le plus grand choix... à petits prix!

Les vestes aux 1000 idées

Coupe-vent au bas des manches et poignets en jersey à côtes.

Doublure chaude en Teddy-bär avec poches porte-feuille (interne).

Double boutonnage, glissière et bouton pression, doublure chaude.

Finitions soignées et piqûres garniture.

Echarpe indépendante à franges de laine.

1, 2, 4

4

3

4

5

59.-
St. 104
+ 2.- 12 cm

2

49.-
St. 104
+ 2.- 12 cm

1

59.-
St. 116
+ 2.- 12 cm

3

4

79.-
St. 104
+ 2.- 12 cm

CV
Charles Vögele

CV possède le plus grand choix de vestes de sport pour enfants, en tissu très solide, résistant aux intempéries, traité PVC, ou en lainages de qualité. Exécution parfaite, interne et externe.

5

St. 116
79.-
+ 5.- 12 cm

AK-44/76

CV Sion,
Charles Vögele rue de la Porte-Neuve 4

Brigue,
rue de la gare 14

Sierre,
Centre Commercial de Noès

Martigny,
Route de Fully (Denner)

Vögele
mini marché

Affaires immobilières

Sion

Petit immeuble ancien

à vendre en propriété par étage.

Chaque appartement a 200 m2 de terrain en propre. Situation Creusets d'en bas Vue imprenable.

Rez, 4 1/2 p., 120 m2 Fr. 125 000.-
1er étage, 4 1/2 p., 115 m2 135 000.-
Studio 30 000.-
2e étage, 4 p., mansardé 88 000.-

Agence immobilière
François Bonvin
Rue de la Dent-Blanche 10
Tél. 027/22 46 57

36-5248

A vendre
à Loye-sur-Grône

alt. 1100 m

**terrain
1368 m2**

Tél. 027/31 27 87

36-302613

A vendre ou à louer
aux **Mayens-
de-Sion**

chalet

accessible
toute l'année.

Ecrire sous
chiffre P 36-29553 à
Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Collonges

1 appartement 3 1/2 pièces
tout confort
Fr. 380.- charges comprises

1 appartement 4 pièces
Fr. 420.- charges comprises

Bureau fiduciaire **Fidag SA, Martigny**
Tél. 026/2 10 89 36-2477

**On achète
à Sion**

**appartement
de 3 1/2 ou
4 pièces**

Ecrire sous
chiffre OFA 1818
à Orell Füssli
Publicité SA
Case postale
1870 Monthey.

A louer
rue de Lausanne
à Sion

**appartement
3 1/2 pièces**

1^{er} et sud

Loyer tout compris
Fr. 430.-

Tél. 027/22 60 82

A louer à Martigny

appartement 2 pièces

Confort, situation tranquille
Libre le 1.2.77
Fr. 303.- charges comprises
Garage Fr. 45.-
A la même adresse, à louer
GARAGE
Fr. 45.-, libre le 1.1.77

Tél. 026/2 28 75 36-5240

A louer
Promenade du Rhône
à Sion

**magnifique
2 1/2 pièces**

Tranquillité
Zone de verdure
6 chaînes TV
Fr. 395.- plus charges

Tél. 027/22 04 45

143.157.860

MONTANA
Petit

chalet

de 2 étages indépendants, meublé (pouvant être sous-loué mois, saison, année). Grand terrain. Belle vue. Durée du bail à convenir. Prix avantageux.

Pour visiter :
tél. 027/55 09 98 ou
écrire sous
chiffre P 36-29640 à
Publicitas, 1951 Sion.

Publicitas 027/21 21 11

«Je veux mon vélo»

C'est en ordre, petite Miriam, et ce qu'apprécies nos assurés, c'est qu'elle ne complique pas inutilement les choses. Ne t'en fais donc pas, chère Miriam, bientôt ton vélo sera remplacé.

ALPINA

"Notre assurance,"
disent nos assurés.

Agence générale Raymond Blanc
Av. de la Gare 39, 1950 Sion
Tél. 027/22 25 85

Agence principale Bruno Roten
Furkastrasse 15, 3900 Brigue
Tél. 028/3 33 56

Offres et demandes d'emplois

Nous engageons une
employée de bureau qualifiée

si possible avec quelques années de pratique, habile sténodactylo, langue maternelle allemande, connaissance parfaite du français, capable de tous travaux de traductions et correspondance dans les deux langues.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Place stable et bien rétribuée dans entreprise alimentaire à 6 km de Sion.

Avantages sociaux d'une grande entreprise, semaine de cinq jours.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 36-901394 à Publicitas, Sion.

MANPOWER Maçons

... Pour remettre de l'argent de côté, Manpower. Vos qualifications sont plus demandées que jamais. Nous attendons votre appel.

☎ 4 22 12
Av. Gare 24 - MONTHEY

DAUCHER
Vins champagnisés
Vétroz
Cavistes

36-29600

la Source

cherche, pour son magasin de **Château-neuf-Sion**, avenue Maurice-Troillet

gérante

Nous demandons personne expérimentée, aimant les responsabilités et ayant de l'initiative. Eventuellement possibilité d'emploi pour un couple. Entrée immédiate ou à convenir.

Veillez faire votre offre en nous retournant le talon ci-dessous dûment rempli à l'administration La Source, rue de la Dent-Blanche, 1950 Sion.

Nom : _____ Prénom : _____
Etat civil : _____ Libre dès le _____
Occupation actuelle : _____
Adresse : _____
No tél. : _____

36-5812

Maux de gorges?
neo-angin

Nous cherchons pour l'automne 1976

une gentille jeune fille
libérée des écoles.
Sa tâche sera avant tout de s'occuper de nos 3 enfants (Stéphanie 7½ ans, Klaus 6 ans, Kasper 1½ an) et aider au ménage. Nous répondrons à vos désirs selon nos possibilités.
Famille Tappolet, Unterbühlenstrasse 17, Uster, tél. 01/87 62 00.

36-29648

Café de la Tour, Vouvry
cherche

serveuse

Bon gain, congés réguliers.
Entrée 1er novembre ou à convenir.

Tél. 025/7 42 33

36-100618

Restaurant du Chablais vaudois,
Bex, cherche

sommelière

Entrée tout de suite ou à convenir.
Fermé le mercredi.

Tél. 025/5 22 20

143.266.235

Pour le Valais
cherchons

scieurs qualifiés
ruban à grume
scie multiple

1 manœuvre

Faire offres sous chiffre 89-103 à Annonces Suisses SA «ASSA», 1951 Sion.

Station touristique Thyon 2000
cherche pour son service d'entretien

employé polyvalent

La préférence sera donnée à menuisier ou mécanicien, si possible en possession du permis de conduire B. Entrée tout de suite.

Ecrire sous chiffre P 36-901396 à Publicitas, 1951 Sion.
Joindre bref curriculum vitae et prétentions de salaire.

Technicien-architecte

37 ans, longue expérience dans la direction de bureaux, chantiers, contacts et vente immobilière.

Parfait : français, italien, connaissances d'allemand.

Examinerait propositions adéquates.

Offre écrite sous ch. P 36-302642 à Publicitas, 1951 Sion.

027/21 21 11

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

JEUNES GENS de 20 à 27 ans LA GENDARMERIE GENEVOISE
vous offre

un emploi stable

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- un travail varié et bien rétribué
- un horaire hebdomadaire de 42 heures
- les soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service

- **Si vous**
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans (femmes 19½)
- êtes incorporés dans l'élite (hommes)
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum (femmes 160)
- avez une instruction suffisante

devenez

GENDARMES AGENTES DE CIRCULATION

Délai d'inscription : 10 octobre 1976

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police : **Guy FONTANET.**

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions. FAV 8

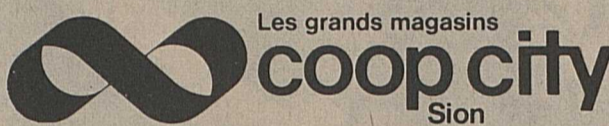
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Localité : _____ N° postal : _____

A retourner au plus vite au commandant de la gendarmerie, hôtel de police, 1211 Genève 8



Du 5 au 9 octobre 1976

Les «CITYFOLIE'S»
et le CENTRE COMMERCIAL DE L'ÉTOILE EN FÊTE !



Hôtel du Rhône
Restaurant Coop City
Radio-TV Steiner
Bar à talons City
Texsana service City
Garage BP

Automobilistes... attention : le parking de l'Étoile à « gogo ».
Libre accès pour tous les clients du 5 au 9 octobre 1976.

Un joyeux anniversaire à Coop City !
tout un programme...

- Le grand marché de la « thune »... des fromages et vins valaisans...
- Stands... avec démonstrations et dégustations :

Les 5 «actions choc» du supermarché

Pâtes GALA assorties	les 4 paquets 5.—	au lieu de 6.40
Chocolat ARNI	les 5 plaques 5.—	au lieu de 6.—
Biscuits OULEVAY	le tripack 5.—	au lieu de 7.50
Plante verte «Hibicus»	la pièce 5.—	
Fromage «Combe 22», fromage valaisan	les 500 g 5.—	au lieu de 6.50

A notre rayon boucherie

Côtelettes de porc	le kilo 13.—	au lieu de 17.—
Lard séché extra	les 500 g 5.—	au lieu de 6.25
Saucisse à rôtir vaudoise	les 500 g 5.—	au lieu de 6.—

Le stand de la maison Gay... des vins valaisans !

Dégustation et vente de 5 variétés, typiquement valaisannes...

Dôle «Pot des Braves» Rosé «Flambarde» Fendant «Botte à Vin» Johannisberg «Tavillon» Pinot noir	Raclette plus 1 verre de fendant «La Guérite»
La bouteille 5.—	1.—

Le festival des «5 ans City» pour les enfants

JACKY LAGGER, l'homme-orchestre fantaisiste et... clown à la fois, qui sait faire rire grands et petits, sera présent le mercredi après-midi 6 octobre aux grands magasins COOP CITY à SION !

Un programme d'une virtuosité époustouflante... à découvrir absolument ! Venez tous vous divertir... et applaudir cet authentique artiste séduisant qui dédicacera également ses disques.

Toujours le mercredi 6 octobre de 9 h. 30 à 10 h. 30 et de 15 h. à 17 h.

«L'ARCADE DU LIVRE», le rayon LIBRAIRIE de COOP CITY... nous annonce la venue de MAURICE METRAL, l'écrivain valaisan qui signera son dernier livre « Un jour de votre vie ».

Sociétaires de Coop Sion-Sierre et environs
LE RAYON DU MOIS D'OCTOBRE...
Duets - Blanc - Matelas avec les articles de literie «FLAMINGO» vendus en exclusivité à Coop City.

10 % DE RABAIS sur tous les articles garantissant le décor, le confort et le climat d'un lit ! (Sur présentation de la carte de membre.)



A la pointe de la Mode!

Folklore-look, robe papillon...
Une mode plaisante, jeune et libre qui
transforme votre journée en heures agréables.

Des bordures en couleurs à l'ourlet et au décolleté en «V», ainsi que des manches papillon font tout le raffinement de cette robe noire. En polyester facile à entretenir. Tailles 34-42. **90.-**

Robe folklore originale. Large volant dans le bas et charmantes ruches aux manches. Les trois dessins contrastés par l'empècement uni sont du plus bel effet. En pur coton. Coloris noir, vert ou marine. Tailles 34-42. **80.-**

Magnifique robe papillon en coton noir avec incrustation de tons vifs aux manches et à l'ourlet. Tailles 34-42. **98.-**

Même modèle en long 90.-



LES MAGASINS
SPÉCIALISÉS OÙ L'ON
TROUVE LA MODE DE
TOUTE L'EUROPE



CONTIS

A SION AU
CENTRE COMMERCIAL
METROPOLE

Genève, Baïxert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

Goldor

Au tribunal de Sierre

EXPLOSIFS DANS UNE VALISE

Le tribunal du deuxième arrondissement pour le district de Sierre se réunissait hier sous la présidence de M. Paul-Albert Berclaz, assisté de MM. Pierre Delaloye et André Franzé, juges. M. Sigismund Jacquod fonctionnait comme greffier.

Au mois de septembre de l'an dernier, E. K., originaire de Thurgovie, reçut d'un camarade qu'il a connu en détention, B., - décédé depuis dans un accident de voiture - des explosifs et des détonateurs.

En semi-liberté, il conserva ce matériel, l'enferma dans une valise qu'il posa à la consigne CFF de Sion puis de Sierre.

En février, un employé de la gare de la cité du soleil, intrigué par l'aspect de cette mallette, prévint la police qui, ouvrant l'objet en question, y découvrit les explosifs.

La valise, vidée de son contenu fut remise en place et, au mois de mars, lorsque l'individu vient la réclamer, sous un nom d'emprunt, la gendarmerie prévenue procéda à l'arrestation de l'homme.

E. K. avoua qu'il se proposait d'amener cette marchandise à un ami, R. S.

Le procureur, M. Pierre Antonioli, dans son réquisitoire, démontra que R. S., de nationalité espagnole et ne comparaisant pas à l'audience, est un spécialiste des percements de coffres-forts à l'aide d'explosifs.

Condamné à Aigle, deux fois à Lyon, en France - pour emploi d'explosifs, vols - expulsé de l'Hexagone pour 7 ans, puni en Belgique pour détention de stupéfiants, fabrication et détention d'explosifs, R. S. aux dires d'un ancien complice, s'était de plus rendu en Hollande afin d'acquiescer de la drogue, pour en faire le commerce.

E. K. n'est pas non plus inconnu de la justice puisqu'à Saint-Gall on lui a infligé une peine de 4 ans et demi de prison pour vols et de 5 ans à Neuchâtel.

Du petit matériel de cambriolage se trouvait également dans la valise.

Libéré de prison à la fin du mois de décembre 1975, R. S. nia avoir demandé à son ami ces objets.

Le procureur général de la Confédération, qui avait été saisi de cette affaire, a

délégué ses pouvoirs à l'autorité valaisanne.

Le ministère public, estimant que E. K. s'était procuré des explosifs, les avait conservés dans le but de les transmettre, violant ainsi les dispositions fédérales en la matière, réclama contre E. K. une peine de 8 mois de privation de liberté et pour R. S. de 3 mois d'emprisonnement. Le fait que les deux hommes soient récidivistes constitue une circonstance aggravante et le sur-sis ne doit pas leur être accordé.

M^r Gérard Perraudin, défenseur de R. S. contesta les bases données par le procureur et remit en question les affirmations de E. K. qui impliquent son client.

M^r Perraudin remarqua qu'une paire de pantalons de K. se trouvait dans la valise. Celui-ci ne voulait donc pas la remettre à R. S. Estimant que rien de sérieux n'accuse l'Espagnol, l'avocat demanda l'acquiescement.

M^r Daniel Imsand, pour E. K., estima que R. S. n'avait en fait que voulu voir la « marchandise ». Au début des débats, K. prétendit d'ailleurs que cet explosif aurait servi à faire sauter de vieilles racines dans son verger.

Même si l'un des deux inculpés ment, dit M^r Imsand, le dossier est maigre et il convient d'acquiescer son client.

Reprenant la parole, le procureur souligna bien que R. S. était un spécialiste en matière d'explosifs. Des arrestations, dans la ville de Genève avaient permis de démontrer, au mois de janvier, qu'une attaque avait été organisée contre un grand magasin de la place et que R. S. avait trempé dans cette affaire.

Après que K. se soit adressé au tribunal, en lisant une longue lettre en allemand, les juges levèrent la séance. Les délibérations ayant duré longtemps, la sentence sera communiquée par écrit aux parties en cause.

Une affaire renvoyée

Un conseiller financier, né à Bienne, se trouva ensuite sur le banc des accusés. En semi-liberté, R. C. travailla à Viège. En compagnie d'un camarade, C., de nationalité britannique, il escroqua différents commerces.

Magasin de confection, garage, magasins de sport, hôtels, bijouterie, à plusieurs endroits il commanda des objets, faisant envoyer les factures à son employeur.

M^r Simon Epinev, défenseur demanda le renvoi des débats, estimant que certaines pièces du dossier devaient encore être produites, la firme haut-valaisanne ayant fait faillite.

Le tribunal accepta sa requête bien que M. Antonioli se soit prononcé contre une suspension d'audience.

Panorama d'Outre-Simplon

Une récolte qui promet

Dans la province de Novare, la récolte du riz bat son plein. Selon les prévisions, elle atteindra un niveau rarement égalé à ce jour : plus d'un million de tonnes pour une superficie de 30 500 hectares, soit 2000 ha de plus que l'année précédente. On évalue à 30 milliards de litres (90 millions de francs environ) la somme totale qui sera ainsi répartie entre les producteurs de la province. Ceux-ci estiment que leur produit doit être vendu 20 000 litres le quintal (env. 60 francs) pour que leur travail soit rentable. En règle générale, le riz 1976 s'annonce de bonne qualité.

Retour par étapes

Les innombrables moutons de l'Osola, qui ont séjourné pendant l'été sur les alpages, regagnent maintenant le fond de la vallée. Ce retour se fait par étapes, au gré du temps et de l'état physique des bêtes qui ont particulièrement souffert du mauvais temps ces derniers jours.

Pamphlets anonymes contre un médecin

M. Carlo F., médecin-conseil de la caisse-maladie et accidents à Oleggio, est actuellement l'objet de pamphlets anonymes distribués dans la localité. On l'accuse d'exiger de ses patientes qu'elles se déshabillent inutilement... d'être un maniaque et d'envoyer les femmes travailler alors qu'elles ne sont pas en état de le faire... L'« accusé » répond qu'il ne fait que son devoir de médecin fonctionnaire et qu'il n'a pas l'habitude de prolonger la convalescence des patientes qui tentent d'abuser de sa bonne foi. Il considère donc comme absurdes toutes les accusations qui sont formulées contre lui d'une manière scandaleuse.

Déjà trop petite

L'Ecole supérieure de commerce et technique de Domodossola connaît d'énormes difficultés en raison du manque de places et du nombre croissant des élèves. Le fait est d'autant plus critiqué, dans la cité frontalière, que l'établissement en question est de construction récente. Actuellement, cinq classes supplémentaires sont installées soit dans les corridors de l'établissement, soit dans les salles réservées normalement au personnel enseignant.

Sévère condamnation pour le boucher receleur

A la fin de l'an dernier, on s'en souvient, un camion TIR en provenance de Hollande, stationné sur un parking de Milan et contenant de la viande de veau, avait été dévalisé par des inconnus. La police avait découvert par la suite une partie du butin chez un boucher de la région frontalière. Celui-ci vient de passer devant le tribunal, qui l'a condamné pour recel à 17 mois de réclusion et 250 000 francs d'amende.

Les intempéries font de gros dégâts

Les intempéries de la semaine dernière ont fait des dégâts considérables dans la région du lac Majeur, à Verbana tout particulièrement. On signale plusieurs inondations, ainsi que des éboulements. En l'espace de 12 heures, le niveau du lac Majeur a augmenté de 65 centimètres ! Les pompiers et organisations de secours ont dû intervenir dans plusieurs localités.

Les malades « trinquent »

La situation des hôpitaux d'Arona et Stresa, récemment réunis en un seul et unique complexe, devient de plus en plus difficile. Pour des raisons d'ordre salarial, le personnel, aussi longtemps que satisfaction ne lui sera pas donnée, se limitera à remplir strictement ses devoirs, tels que prévus par contrat, et s'abstiendra de faire des heures supplémentaires. Les premiers à en pâtir sont les patients, malheureusement.

De la Raspille au glacier du Rhône

« Una targa d'oro » pour les secouristes zermattois

ZERMATT. - Dans une précédente édition, nous avons annoncé l'intention du Club alpin « des 4000 », de Macugnaga, de récompenser, au cours d'une cérémonie officielle, les secouristes de la montagne particulièrement méritants. Cette manifestation s'est déroulée dimanche dernier, à la cabane Zamboni - Zappa, sise à 2070 mètres d'altitude, sur le versant sud du Mont-Rose.

Après une messe, les participants ont été salués par le président du groupement, M. Pier Luigi Sandonni. Celui-ci se plut à associer aux lauréats italiens MM. Beat Per-

ren, directeur d'Air-Zermatt, ainsi que Mauro Ferrari, jeune guide de Saint-Nicolas ; le premier pour avoir organisé et pris part à de nombreux sauvetages avec ses collaborateurs, dans la région du Mont-Rose notamment, et le second - d'origine italienne - pour porter bien haut, en terre valaisanne, le drapeau italien du Club alpin.

A notre tour de féliciter les lauréats.

La plaquette en or (targa d'oro) remise à M. Beat Perren, directeur d'Air-Zermatt.



Vernissage à la galerie de la Matze

BRIGUE. - La galerie de la Matze du château, a été le théâtre, samedi, du vernissage de l'exposition de l'artiste bernois Ulrich Gudel. Pour sa première apparition en Valais, celui-ci s'est déplacé avec ses meilleures peintures et sculptures sur bois. Les peintures naïves de Gudel, présentées et

commentées par le professeur Walter Ruppen, suscitent admiration et étonnement tout à la fois.

Les amateurs de l'art auront la possibilité de visiter cette exposition jusqu'au 18 octobre prochain.

La journée du souvenir pour les soldats du bat fus mont fr 207

STALDEN. - Quelque 170 anciens serviteurs de la patrie, rassemblés pendant la dernière guerre mondiale sous le drapeau du bat fus mont fr 207, se sont réunis dimanche dernier à Stalden, à l'occasion de leur traditionnelle rencontre annuelle.

Un corps de musique, composé d'anciens membres de la fanfare du régiment, a conduit les participants, provenant surtout des vallées de Saas et de Zermatt, à l'église, où une messe fut célébrée par les capitaines aumôniers Karl Burgener et Hermann Zurbriggen. En hommage aux disparus de l'unité, la fanfare, dirigée par M. Ignace Zehhauesem, interpréta *J'avais un camarade*. L'ancien commandant du bataillon, l'actuel colonel Heinzmann, souhaita la bienvenue aux participants, dont le colonel brigadier Otto Supersaxo, qui s'adressa à l'assistance. Il releva l'intense espionnage

mené au détriment de notre pays, ce qui prouve que des grandes puissances s'intéressent à notre défense nationale.

On profita ensuite de cette journée, organisée par les capitaines Joseph Heinzmann et Rudolf Portner, pour resserrer les liens d'une vieille amitié, teintée d'innombrables souvenirs.

Le régiment haut-valaisan en service

BRIGUE. - Le régiment haut-valaisan 18 est entré hier matin en service. Son cours de répétition se déroulera outre-Lötschberg. Transportés par trains spéciaux à partir de Brigue, les hommes ont mobilisé soit à Meiringen, soit à Schuepfheim. Nous leur souhaitons un bon service et le beau temps.

Où est le ciel d'antan ?

BRIGUE-GAMSEN. - Hier matin, peu après 7 heures, la plaine du Rhône, entre Brigue et Viège, a été envahie par un insolite brouillard planant sur les habitations. Pendant ce temps, l'usine d'incinération des ordures ménagères de Gamsen dégageait une fumée non moins insolite, sans rapport

semble-t-il avec la simple vapeur que fournissent habituellement pareilles installations.

Les habitants nous font-ils remarquer, n'en sont plus à leur première expérience dans ce domaine...



Le « Kirchenchor » en assemblée

VIÈGE. - Samedi soir s'est déroulée l'assemblée générale annuelle du chœur de la paroisse de Viège. Au chapitre des mutations, relevons les démissions d'Emile Venetz, conseiller communal, des fonctions de président, et de M^{lle} Paula Schmid, secrétaire.

Rapidement, les membres présents donnaient leur confiance à Peter Salzgeber comme nouveau président et à Willy Studer dans les fonctions de secrétaire. En outre, M^{lle} Bertha Gsponer a eu droit aux félicitations d'usage et au gobelet d'étain pour ses 25 années d'appartenance au chœur, alors que Vitus Fux recevait la médaille bene merenti pour ses 40 années d'activité, d'abord à Zermatt, puis à Viège.

Au chapitre de l'activité future des sociétés locales, signalons qu'en commun le chœur de l'église le Maennerchor et l'Orchesterverein présenteront au printemps prochain l'œuvre de Haydn, les Saisons. De plus, le chœur de l'église interprétera à Noël la Missa Brevisissima in C d'Eberlin. Autrement dit, une grande activité attend les actifs pendant les mois à venir.

Relevons en passant que les autorités religieuses et civiles avaient délégué leurs représentants, notamment les conseillers communaux Zehhauesem, Halter et Heldner, alors que le clergé était représenté par l'abbé Mengis, curé, ainsi que les abbés Carlen et Schmid, vicaire et recteur de la grande paroisse de Viège.

LE PEINTRE ALFRED BAGNOUD EXPOSE À LENS

LENS. - Dans le cadre de la semaine socio-culturelle de Lens, sous la présidence d'honneur de M. Hubert Bumann, président du Grand Conseil et le patronage de l'administration communale, l'exposition Alfred Bagnoud a été inaugurée vendredi soir.

Cette exposition met bien en évidence, aux travers des 50 toiles exposées, les multiples dons de cet artiste. En effet, Alfred Bagnoud se sent très à l'aise dans de nombreux styles. Il passe du style

renaissance au surréalisme tout en faisant une fleur à la peinture moderne et à l'impressionnisme.

Une bonne vingtaine de ses toiles révèlent une attirance toute particulière pour les villages de Lens, Chermignon, Icoigne que l'artiste fréquente souvent. Au cours de ce vernissage, le président de la commune, M. Henri Lamon, a relevé les mérites de cet homme aux multiples facettes, dont l'exposition se tiendra à la maison bourgeoise jusqu'au 10 octobre.



«Chalais à tous vents»

CHALAIS. - Voilà bien des années que les habitants de la commune de Chalais s'étaient plus retrouvés aussi nombreux dans la même rue. Il a fallu l'idée originale du président de la société de développement, M. Léo Rudaz, et de ses collaborateurs pour remettre au goût du jour une « veillée chalaisarde ».

Vendredi soir, puis samedi, le quartier du Fidjou, avec ses belles maisons, ses caveaux voûtés, était plein de gaieté, de chansons et de musique. De nombreuses familles de Chalais, habi-

tant les villages voisins, se sont retrouvés dans cette ruelle. Après les journées fatigantes des vendanges, ces soirées de délasserment étaient les bienvenues. La société de développement l'Edelweiss a trouvé une formule idéale, parce que simple.

Des stands de raclettes, au caveau du président Justin Zuber, du bar à Boni au pavillon à Zapellaz, la ruelle regorgeait de gens heureux, le tout rehaussé par cinq accordéonistes et artistes locaux.

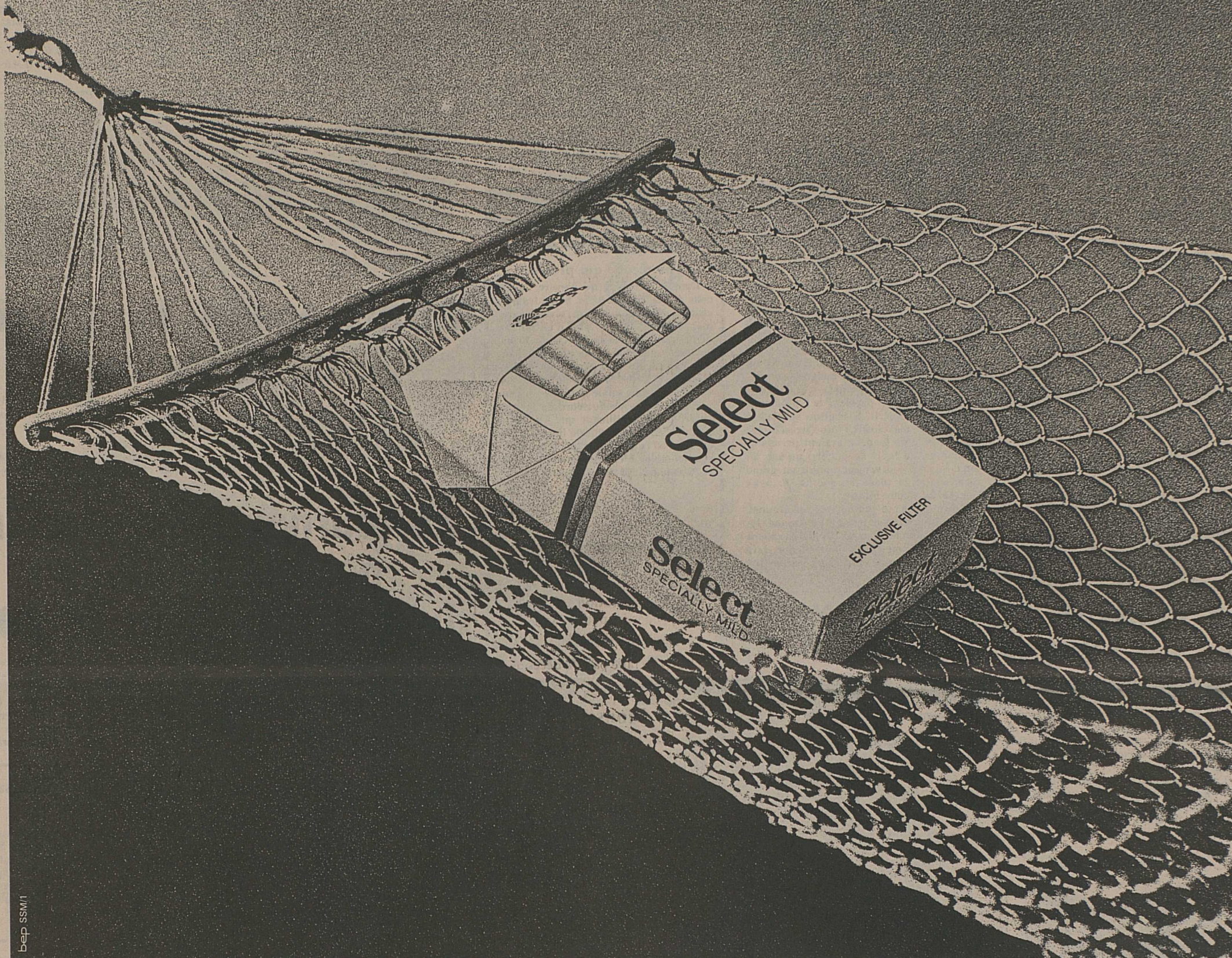
Les reines de l'automne

RANDOGNE/MOLLENS. - Le Syndicat des éleveurs de Mollens et Randogne organisait dimanche un combat de reines sur le plateau de Conzor. Plus de 115 vaches et plusieurs milliers de spectateurs étaient au rendez-vous. Le comité d'organisation présidé par M. Paul Crettol, de Mollens et entouré de MM. Jean-Claude Berclaz, de Randogne, Michel Berclaz, de Mollens, Sylvain Perren, de Mollens, ainsi que M. Michel Berclaz, de Loc, avait tout mis en

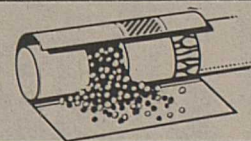
œuvre pour faire de cette journée automnale une grande fête en l'honneur du cheptel bovin. La qualité des combats fut évidente, même si le bétail - certaines vaches venaient de passer tout un été ensemble - manquait de venin...

Le jury était composé de MM. Raoul Bagnoud, de Chermignon, Vital Zufferey, de Chippis, Raymond Clavien, de Miège, Alain Berclaz, de Veyras, et Georges Vocat, de Bluche.

SPECIALLY MILD



Encore plus légère. Faite de tabacs naturels particulièrement légers. Une véritable Select munie du célèbre filtre Select.



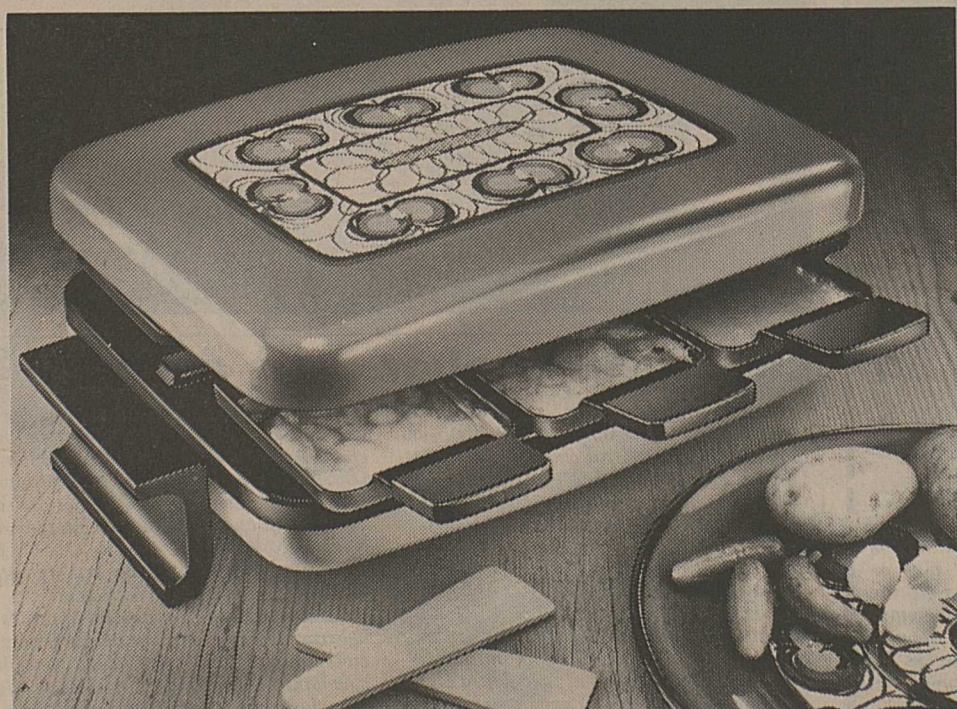
Le filtre Select contient de la terre filtrante naturelle (particules blanches) en plus du charbon actif.

Actualités
MTV

Prix MIGROS

plus actuels que jamais!

Pour des soirées raclette sympathiques, à la maison!



Four à raclette mio★star

Avec 6 poêlons. En acier, partie supérieure émaillée avec décor rustique «Granada».

55.- au lieu de 70.-

En vedette
à prix Migros!

Pour une bonne raclette: **fromage Raccard** de la Migros demi-meules et quarts de meules. **980** le kilo **data** au lieu de 12.-

MIGROS



Le bureau technique Michel Andenmatten, à Sion

a le regret de faire part du décès de

Madame André FOURNIER

mère de son fidèle collaborateur M. Georges Fournier.

L'ensevelissement a lieu à l'église de Saint-Guérin à Sion, aujourd'hui mardi 5 octobre 1976, à 11 heures.



L'entreprise André Fournier & C^{ie} S.A.

a la grande peine de faire part du décès de

Madame Isaline FOURNIER

épouse de feu son regretté fondateur, belle-sœur, tante de plusieurs de ses collaborateurs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'entreprise Bonvin et Fardel, à Flanthey-Lens

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur François MOOS

père de son apprenti Georgy.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La direction et le personnel
de l'entreprise Olivier Morard, à Anzère**

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur François MOOS

père de leur fidèle employé et collègue Pierre-Alain.

L'ensevelissement a lieu à Ayent, aujourd'hui mardi 5 octobre 1976, à 10 heures.



**La direction et le personnel
des Usines valaisannes de l'Aluminium Suisse S.A., à Chippis**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur François MOOS

Ils garderont un souvenir ému de celui qui fut leur collaborateur et collègue pendant 20 années.



**La direction et le personnel
de l'entreprise Jérémie Travelletti et Fils, à Anzère**

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur François MOOS

père de leur employé et collègue M. Pierre-André Moos.

L'ensevelissement a lieu à Ayent, aujourd'hui mardi 5 octobre 1976, à 10 heures.



**Messieurs Laurent
et Jean-Marc Bender,
carrossiers à Charrat**

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Arthur PANNATIER

leur cher ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La Société de gym hommes
de Charrat**

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Arthur PANNATIER

son membre dévoué.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1934 de Charrat

a le regret de faire part du décès de leur contemporain

Monsieur Arthur PANNATIER

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La Fédération suisse
des inspecteurs
et agents d'assurances**

a le regret de faire part du décès de son membre

Monsieur Josef IMSTEPF

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



Le Männerchor-Harmonie de Sion

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Josef IMSTEPF

membre d'honneur.

Les obsèques ont lieu à l'église de Saint-Théodule à Sion, aujourd'hui mardi 5 octobre 1976, à 11 heures.



Le FC Ayent

a le regret de faire part du décès de

Monsieur François MOOS

père de son joueur Pierre-Alain et de ses membres Pierre-André, Firmin et Georgy.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**L'entreprise André Savioz,
Grimisuat**

a le regret de faire part du décès de

Monsieur François MOOS

père de son employé Marcel.

père de son employé Marcel.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Elisabeth PANNATIER-DESSIMOZ et ses enfants Patricia, Erika et Alain, à Charrat ;
Monsieur Emile PANNATIER, à Sion ;
Monsieur et Madame Erasme PANNATIER et leurs enfants, à Sion ;
Mademoiselle Suzanne PANNATIER, à Sion ;
Monsieur et Madame Henri DESSIMOZ et leurs enfants, à Daillon-Conthey ;
Monsieur et Madame André DESSIMOZ et leurs enfants, à Daillon et Sion ;
Monsieur et Madame Clément DESSIMOZ et leurs enfants, à Erde ;
Les familles parentes et alliées ;
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Arthur PANNATIER

leur très cher époux, papa chéri, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parrain, décédé accidentellement le lundi 4 octobre 1976, à l'âge de 42 ans.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Charrat, le mercredi 6 octobre 1976, à 10 heures.

Inhumation au cimetière d'Erde-Conthey.

Domicile mortuaire : Charrat.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le chœur mixte La Voix des Champs, de Charrat

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Arthur PANNATIER

papa de son membre actif M^{lle} Erika Pannatier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La société de gymnastique L'Helvétia, de Charrat

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Arthur PANNATIER

papa de ses membres Patricia, Erika et Alain.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le chœur Sainte-Cécile de la paroisse Saint-Guérin à Sion

a le regret de faire part du décès de

Madame Hélène MASSEREY

mère de M. l'abbé Paul Masserey, curé de la paroisse, et de M. Bernard Masserey, membre dévoué de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Olivier DÉLÈZE

5 octobre 1966 - 5 octobre 1976

Déjà dix ans que tu nous as quittés. Ta voix s'est tue, ta présence nous a été enlevée, mais dans le cœur de ceux qui t'ont aimé, tu es toujours vivant. Qu'ils aient pour toi une pensée en ce jour.

Ta famille



**Vos faire-part de deuil livrés dans les deux heures
Imprimerie GESSLER SA - SION**

Pré-Fleurli 10 - Tél. 027/23 19 05 - De nuit : 027/22 36 88

Décès d'un ancien gendarme à Sierre



Hier, on apprenait avec stupéfaction en ville de Sierre le décès de M. Alfred Imhof, retraité de la police cantonale valaisanne.

Le défunt, né en 1894 à Naters, suivit toutes ses écoles dans ce village.

Il travailla tout d'abord au chantier du tunnel du Simplon avant de s'engager, en 1919, dans le corps de la police cantonale.

Marié en 1928, il avait eu la joie de devenir père de six enfants. Nommé en poste à Monthey, Ardon, Mörel, Charrat, Martigny, Sierre et Chippis, M. Imhof avait su, par son caractère pacifique, ferme et loyal, s'attirer les sympathies de tous.

Retraité en 1959, il devait couler des jours heureux entouré de sa famille.

Frappé d'un infarctus il y a quatre ans, traité pour cette maladie, M. Imhof devait succomber à son mal.

A sa femme, à ses enfants et à ses amis et collègues, nous présentons nos sincères condoléances.

Après la chasse en montagne

Un bilan provisoire

SION. - La chasse en montagne est terminée, il est possible de tirer un premier bilan de ces deux semaines.

Cette période de chasse a été favorisée par d'excellentes conditions atmosphériques.

Selon des chiffres du Service de la chasse, 475 cerfs ont été abattus, alors qu'en 1975, il y en avait eu 177. Les responsables du service de la chasse avaient souhaité que quelque 400 cerfs soient tirés, afin de réduire un peu le cheptel dans le but de limiter les dégâts causés aux cultures. L'arrêté quinquennal sur la chasse (76-80) a judicieusement apporté quelques modifications de limites de certaines réserves.

Pour l'heure, le service de la chasse ne dispose pas encore de statistiques concernant les chamois et chevreuils abattus pendant ces deux semaines de chasse. En 1975, 3300 chamois avaient été tirés (2300 mâles et 1000 femelles) et 1103 chevreuils (622 brocards, et 481 chevrettes). Selon les premières constatations et malgré l'augmentation du nombre des chasseurs, il ne semble pas que davantage de chamois et chevreuils aient été abattus en 1976.

Reckingen Fillette blessée

Hier, à 11 h. 30, M. Albert Berthod, né en 1910, domicilié à Laconnex (Genève), circulait de Brigues en direction de Münster au volant de sa voiture. A l'intérieur de Reckingen, il heurta l'enfant Iris Roth, née en 1970, fille de Paul, domiciliée à Reckingen, qui traversait la chaussée de gauche à droite par rapport au sens de marche du véhicule, sur un passage de sécurité.

Légèrement blessée, l'enfant a été conduite chez le docteur de Münster, puis a pu regagner le domicile de ses parents.

Légèrement blessé

Hier, vers 18 h. 30, M. Jules Rinet, né en 1939, domicilié à Vernayaz, circulait de Fully en direction de Dorénaz au guidon d'un motorcycle léger. Peu avant Dorénaz, au lieu dit Rossel, il heurta la bordure de la route et chuta sur la chaussée. Blessé légèrement, il fut hospitalisé.

Pour vos gerbes et couronnes

ANNY-FLEURS



8, av. de la Gare - tél. 22 25 32 SION
Livraisons et expéditions partout
36-5821

Décès d'une figure bien connue à Venthône

Dimanche après-midi, après avoir été transportée d'urgence à la clinique, décédait à Sierre M^{me} Hélène Masserey.



Née en 1899 à Monthey, la disparue avait épousé à l'âge de 20 ans M. Benjamin Masserey, vigneron bien connu à Venthône.

De cette union devaient naître neuf enfants, dont le révérend curé de la paroisse de Saint-Guérin à Sion, M. Paul Masserey, M. Bernard Masserey, commerçant, et M. Gérard Masserey, missionnaire de la congrégation du Saint-Esprit au Cameroun.

Elle avait eu la douleur de perdre son mari en 1963.

Fort active, prête à rendre service à son prochain, M^{me} Masserey, de son nom de jeune fille Girod, s'occupait encore de sa campagne.

Pieuse, d'une foi inébranlable, elle avait eu, avant de quitter ce monde, la joie ultime de pouvoir réunir auprès d'elle toute sa famille.

A ses enfants, à sa famille et à tous ses amis, nous adressons nos plus sincères condoléances.



Madame Anna MARTIG-SCHMID, à Massongex ;
Monsieur Aloïs VOLKEN-SCHMID, à Naters ;
Révérende sœur de la charité Marie-Adolph, à Givisiez (FR) ;
Madame et Monsieur Roland VEILLON et leurs enfants, à Aigle ;
Madame et Monsieur Karl HERGER et leurs enfants, à Attinghausen ;
Madame et Monsieur Armin KURT et leurs enfants, à Berne ;
Monsieur et Madame Otto VOLKEN et leurs enfants, à Naters ;
Monsieur Leander VOLKEN, à Naters ;
Monsieur et Madame Gérald RICHARD et famille, à Vérossaz ;
Mademoiselle Astrid SAILLEN, à Monthey ;
ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve Jules SAILLEN

née Lucie SCHMID

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, marraine, parente et amie, décédée à l'hôpital de Monthey, le lundi 4 octobre 1976, à l'âge de 68 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Massongex, le jeudi 7 octobre 1976, à 15 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : Massongex (dès mercredi après-midi).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Madame Cécile IMHOF-GILLIOZ, à Sierre ;
Monsieur et Madame Albert IMHOF-COGLIATI et leurs enfants, à Liebefeld (BE) ;
Madame et Monsieur Marius COMINOLI-IMHOF, leurs enfants et petit-enfant, à Genève ;
Madame Georgiane CALOZ-IMHOF et ses filles, à Sierre ;
Madame et Monsieur Germain CALOZ-IMHOF et leurs enfants, à Miège ;
Monsieur Claude IMHOF, à Berne ;
Monsieur Maurice IMHOF, à Riddes ;
Mademoiselle Marie IMHOF, à Naters ;
La famille de feu Maurice IMHOF ;
La famille de feu Maurice GILLIOZ ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alfred IMHOF

retraité de la police cantonale valaisanne

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, enlevé à leur tendre affection le 4 octobre 1976, dans sa 82^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Sainte-Catherine à Sierre, le mercredi 6 octobre 1976, à 10 h. 30.

P. P. L.

Le corps repose en la chapelle de l'hôpital de Sierre.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La famille de

Madame veuve Léontine MARIÉTHOZ

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial au clergé paroissial, au docteur Karkayannis, aux médecins et au personnel soignant de l'hôpital, à La Cécilia, à la direction et au personnel de la SEBA.

Fey-Nendaz, octobre 1976.



Madame Gaby VIONNET-CARRAUX, à Collombey ;
Monsieur Georges VIONNET, à Zurich ;
Monsieur Claude VIONNET, à Collombey ;
Mademoiselle Edith VIONNET, à Sallanches (Haute-Savoie) ;
Madame et Monsieur Rodolphe FIERZ-VIONNET et famille, à Monthey ;
Madame et Monsieur Raphy SAILLEN-VIONNET et famille, à Monthey ;
Madame et Monsieur Louis TURIN-VIONNET et famille, à Muraz ;
Mesdemoiselles Marie et Agnès CARRAUX, à Muraz ;
Monsieur et Madame Laurent CARRAUX, à Muraz ;
Monsieur et Madame Germain CARRAUX et famille, à Muraz ;
Madame veuve Onésime PARVEX-CARRAUX et famille, à Muraz ;
Monsieur et Madame André MORET et famille, à Muraz ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Roland VIONNET

leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parrain, enlevé à leur tendre affection dans sa 52^e année, muni des sacrements de l'Eglise, après une pénible maladie supportée avec beaucoup de courage.

L'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Monthey, le jeudi 7 octobre 1976, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Collombey ; heures de visites : de 18 heures à 21 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour lui



Madame Ida SALAMIN-RUDAZ, à Chalais ;
Madame et Monsieur Rose MENZI-SALAMIN et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Léo SALAMIN-PERRUCHOU et leurs enfants, à Réchy ;
Monsieur Marcel SALAMIN, à Chalais ;
Madame et Monsieur Anita GUNTHERN-SALAMIN et leurs fils, à Bienne ;
Monsieur et Madame Georges SALAMIN-MAURY et leurs enfants, à Chalais ;
Madame et Monsieur Nelly MEICHTRY-SALAMIN, à Noës ;
Monsieur et Madame Henri SALAMIN-BARRAS et leurs fils, à Réchy ;
ainsi que les familles parentes et alliées, la classe 1905, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri SALAMIN

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parrain, décédé à l'hôpital le 4 octobre 1976, à l'âge de 75 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chalais, le mercredi 6 octobre 1976, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



L'Atelier de mécanique Camille Lattion, à Liddes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Louis RACINE

son bienfaiteur et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel des Services Industriels de la ville de Sion

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Antoine TADELLO

leur dévoué employé et collègue.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La Fédération suisse des fonctionnaires de police, section Valais - Gendarmerie

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Alfred IMHOF

caporal de gendarmerie retraité

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

SERVICE CIVIL AU CONSEIL NATIONAL

Jusqu'ou la gauche veut-elle aller trop loin ?

BERNE. - Hier après-midi, le Conseil national a adopté sans opposition un arrêté prenant acte de la votation populaire du 13 juin dernier par laquelle le peuple et les cantons ont accepté une nouvelle conception de l'assurance-chômage. Il a repris ensuite l'important débat sur le service civil de remplacement au sujet duquel de nombreuses thèses sont en présence.

M^{me} Morf (soc ZH) soutient la solution de la première minorité qui introduit l'idée d'incompatibilité avec les exigences de sa conscience, sans repousser pourtant vraiment les solutions Duerrenmatt (lib BS) et Condrau (PDC ZH) qui parlent d'incompatibilité entre conscience et violence. M. Junod (rad VD) estime que des solutions peuvent être trouvées sans qu'il soit nécessaire de modifier la Constitution. Il pense par

exemple à la possibilité de déclarer inapte au service celui auquel un tel service causerait un conflit de conscience véritablement trop grave. M. Nef (rad SG) souligne la nécessité de ne pas affaiblir contre Constitution. Il s'oppose à un nouvel article constitutionnel. M. Morel (soc FR) estime que, dans le cas de l'objection de conscience, la répression ne résout rien, comme il ne croit pas que le projet du Conseil fédéral puisse

constituer une solution. Il conteste le fait que l'on puisse couper la conscience « en tranches », à savoir l'objection religieuse, l'objection morale et l'objection politique, la dernière étant rejetée par le projet fédéral. Le député fribourgeois soutient donc le projet de la première minorité. M. Oehen (AN BE) précise la nécessité d'une armée puissante. Il se prononce donc pour une obligation générale de servir et s'en prend à ceux qui veulent détruire les structures internes du pays. Il repousse donc l'objection pour raisons politiques et ne retient qu'un service civil de durée équivalente pour raisons religieuses. Il demande donc au Conseil de se prononcer en faveur du projet fédéral. M. Grobet (soc GE) retient qu'il est choquant que l'on puisse être emprisonné pour ses idées. Pour lui, la seule solution est le libre choix entre service militaire et craint que le futur service civil soit régenté comme le service militaire, soulignant par ailleurs qu'il faut mettre les deux services sur pied d'égalité et ne pas présenter l'un comme étant inférieur à l'autre. M. Speziali (rad TI) dit ne pas pouvoir faire confiance à la proposition de première minorité représentée principalement par des socialistes. Il s'oppose au libre choix et à l'objection d'ordre politique.

M. Villard (soc BE) estime que le projet fédéral ne respecte pas les idées des promoteurs de l'initiative de Muenchenstein. Il ne peut accepter que le texte de la première minorité qui permet d'admettre l'objection de conscience pour motif politique. M. Schlacher (EV ZH) ne veut retentir que les convictions religieuses et morales qui seules permettent de fixer une ligne de démarcation. M. Gehler (UDC BE) rappelle la solution qui permet de servir au sein des troupes sanitaires. Il affirme aussi que les dispositions actuelles permettent de tenir compte de la conscience. Il ne faut donc pas introduire le service civil dans la Constitution. Enfin, dernier orateur pour le débat d'entrée en matière, M. Fontanet (PDC GE) s'oppose au libre choix. Il demande de choisir la solution la plus utile « législative » parlant. La proposition Condrau-Duerrenmatt représente dans ce sens la meilleure solution.

C'est ensuite au tour du conseiller fédéral Rudolf Gnaegi de prendre la parole. Il remarque que déjà à l'époque de l'initiative on estimait au Parlement que celle-ci allait un peu loin dans les détails et qu'il fallait laisser au Parlement et au gouvernement une certaine latitude. Il se demande aussi comment on arrivera à déterminer les vrais critères des faux en matière d'objection. Quant au texte des experts, M. Gnaegi remarque qu'il a soulevé trop d'opposition lors de la procédure de consultation et qu'il ne serait guère applicable. Il n'est en outre pas possible de régler la question théoriquement, il faut aussi une solution pratique, à savoir un texte qui puisse être accepté par le peuple et les cantons. En ce qui concerne les tribunaux militaires, le chef du DMF remarque qu'en général leur pratique donne satisfaction.

La séance est interrompue à 19 h. 50.

Conseil des Etats: 80 millions de plus pour le tunnel de la Furka

BERNE. - Le Conseil des Etats a accepté hier un crédit supplémentaire de 80,4 millions à allouer à la Confédération pour le tunnel ferroviaire de la Furka qui est déjà presque à moitié percé (à 45 %) et qui aura une longueur totale de 15,4 km. Les cantons d'Uri, des Grisons et du Valais verseront en commun 4,6 millions. Cette rallonge, qui fait plus que doubler le prix initial (70 millions votés en 1971), a été acceptée par 32 voix contre 1. Elle sera encore soumise au Conseil national.

Plusieurs raisons pour cet énorme dépassement

Cet énorme dépassement de crédit, a expliqué le rapporteur M. Grosjean (rad NE), est dû en grande partie au renchérissement (63,2 millions). Mais les motifs techniques ont aussi joué un rôle : modifications du projet initial (du fait notamment d'un recours de la commune d'Oberwald visant à protéger le site), et difficultés géologiques. A cela s'ajoutent des défaillances humaines (qui ont provoqué des licenciements) et une évaluation financière nettement trop optimiste. Dans le premier plan de financement, on n'avait pas inclus de réserves pour imprévu. Il n'empêche que le projet doit être poursuivi, en raison notamment de l'intérêt des cantons de montagne à vocation touristique. Ce principe de la solidarité a été invoqué par plusieurs orateurs.

Un reproche accepté

Le conseiller fédéral Ritschard a

admis un reproche : en 1973, quand on a constaté que le renchérissement atteignait déjà 27 millions, il fallait informer le Parlement. Mais à cette époque, l'inflation apparaissait comme une chose quasi naturelle qu'il fallait accepter pour ainsi dire avec fatalisme. Il faut aussi dire, a ajouté le chef du Département des transports et communications et de l'énergie, que creuser un tunnel n'est pas une chose simple. Les prévisions géologiques comportent une part d'incertitude dont on doit tenir compte. N'était le renchérissement, le dépassement dû aux seuls éléments techniques est loin d'être scandaleux. Dans tous les cas, l'administration n'a pas cherché une seule fois à tromper le Parlement.

M. Odilo Guntern (PDC VS) est intervenu à ce propos pour souligner que les offres des entreprises n'ont pas été faites. Là où on a été trop optimiste, c'est dans les prévisions géologiques et les profils. Ce tunnel doit être construit : c'est là un test de solidarité.

L'inflation à la Barre

Suite de la première page

conception donnée de l'organisation des rapports des hommes entre eux et des hommes avec le pouvoir.

En bref, ce qui est en jeu, c'est la survie d'une société de type libéral et démocratique, axée sur la satisfaction la plus large des besoins fondamentaux de liberté, d'équité et d'efficacité, et fondée, au point de vue économique, sur le principe de la propriété privée des biens de production et sur la loi de la concurrence.

Allons ! Faut-il vraiment entendre que l'inflation, que l'on savait depuis quelques années un mal redoutable, puisse aller jusqu'à entraîner la chute du système tout entier ?

Le scepticisme qui affleure dans cette question est d'autant plus explicable que les régimes de rechange, il faut dire, en fait, le régime de rechange, n'offre aucune espèce de garantie à cet égard. Au contraire, puisque les faits prouvent de façon incontestable que les économies de type collectiviste - fondées, elles, sur la propriété collective des biens de production - souffrent aussi du mal inflationniste et se révèlent incapables de le guérir.

Il n'en demeure pas moins que le danger vient de là, et qu'il est très réel en raison de la conjugaison de deux facteurs défavorables.

Le premier tient à la malléabilité des hommes, sensibles, beaucoup plus qu'à l'enseignement des faits, aux sollicitations de la flatterie et de la facilité. Et le second réside dans le parfait usage que savent faire de cette faiblesse ceux qui ont intérêt à la capter à leur profit. Au profit de la matière, en vérité.

Et l'arme préférée de ces dénonciateurs de l'injustice et de ces champions

d'une certaine liberté à un nom. Très connu.

C'est la démagogie.

Une arme vieille comme le monde puisait le pénétrant Aristote en dénonçant déjà les dangers quatre siècles avant notre ère dans son traité sur *La Politique*. Mais une arme dont l'ancienneté n'a pas émoussé l'incomparable efficacité.

Or, le malheur veut que l'inflation tombe précisément dans son champ d'action privilégiée par excellence.

Il n'est pas un domaine en effet où les responsabilités sont rejetées avec plus de détermination, et où les remèdes sont aussi sujets à interprétation selon qu'ils s'appliquent à un groupe socio-économique ou à un autre.

Ainsi, la peur de l'électeur paralyse le plus souvent l'action du pouvoir, l'incite à des demi-mesures inefficaces ou l'accule à des thérapies de premiers secours là où s'imposent à l'évidence les interventions les plus radicales.

Et, en face de ce pouvoir timoré, l'opposition, libre de ses mouvements dès lors qu'elle ne gouverne pas, ne cesse de jouer sur les mots et avec les mots pour précipiter l'effondrement du système.

Ce n'est pas donner dans le mélo que de dire qu'il y avait de cela dans la France de ces derniers mois. Jusqu'au moment, tout récent, où la persistance de taux d'inflation insupportables a appelé au commandement un homme tout neuf, compétent, énergique et, par-dessus tout, politiquement désengagé.

La prochaine fois, nous examinerons les grandes lignes de son plan, le déjà fameux plan Barre, qui continuera à servir de toile de fond à quelques-uns de nos entretiens sur l'inflation.

Edgar Bavarel

Valais dernières

Terrible accident à Charrat

UN TRANSPORTEUR TUÉ

CHARRAT. - Hier matin, vers 8 h. 30, un transporteur charratain, M. Arthur Pannatier, âgé de 42 ans, était occupé, devant la carrosserie se situant entre Frigo-Rhône et MEOC, à découpler d'un camion une grue amovible utilisée pour le chargement et le déchargement du véhicule.

Au cours de l'opération, il eut la tête coincée entre le pont du camion et l'engin de levage.

C'est son fils assis dans la cabine qui donna l'alerte. Mais quand les secours

arrivèrent, on ne put que constater le décès du malheureux transporteur qui, victime d'un enfoncement de la boîte crânienne, était mort sur le coup.

Il y a deux mois, M. Arthur Pannatier avait échappé par miracle à la mort lorsque son camion fut happé par le train près de la station d'épuration de Saxon. Il était marié et père de trois enfants.

A sa famille va toute notre sympathie.

Violente embardée d'un train routier à Bex

Chauffeur grièvement blessé

Hier, vers 16 h. 10, un accident de la circulation s'est produit sur la route principale Aigle - Saint-Maurice, au passage à niveau du Bex-Villars-Bretaye, à Bex.

M. Ernest Engler, âgé de 56 ans, domicilié à Winterthour, circulait vers le Valais avec un train routier. A l'endroit précité, son convoi dérapa sur la chaussée et dévia vers la gauche ; il entra alors en collision avec une auto vaudoise circulant en sens inverse, heurta le poste de signalisation lumineuse et brisa un pylône du Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye. Grièvement blessé, le chauffeur du poids lourd a été transporté à l'hôpital d'Aigle. Le conducteur de l'automobile est in-

demne mais sa passagère a été légèrement blessée.

Martigny Ouvrier brûlé par une décharge électrique

Hier, vers 14 h. 30, un accident s'est produit sur un chantier de l'entreprise Poly à Martigny-Bourg. M. Giuseppe Carriello, né en 1950, Italien, domicilié à Martigny, était occupé à diriger sous un élévateur une benne accrochée à une grue. A ce moment-là, il a reçu une décharge électrique. Le bras de la grue a probablement heurté le fil électrique passant au-dessus du chantier. Souffrant de brûlures sur tout le corps, il a été transporté à l'hôpital.

Sous la coupole fédérale

Université et recherche : nouvelle loi dès 1978

BERNE. - Hier, le Conseil fédéral, au cours de sa séance hebdomadaire, a approuvé le projet de loi sur l'aide aux universités et à la recherche ainsi que le rapport du groupe de travail chargé d'étudier les problèmes des régions horlogères. Il a également examiné la réforme fiscale préparée pour rééquilibrer les finances fédérales, prenant note des variantes des deux conseils législatifs et proposé une révision de l'arrêté contre les abus dans le secteur locatif qui sera plus favorable aux locataires. Le vice-chancelier Buser a renseigné la presse à l'issue de la séance.

Pallier un manque de places dans les universités

Au sujet de l'aide aux universités et à la recherche, il a donné son accord de principe au crédit d'engagement de 275 millions pour une période de deux ans ou de 400 millions pour une période de trois ans. Le crédit que les Chambres auront décidé d'octroyer sera utilisable à partir du 1^{er} janvier 1978, date à laquelle la nouvelle loi sur l'aide aux hautes écoles et à la recherche remplacera la loi actuelle dont les dispositions se sont révélées insuffisantes. Parmi les objectifs du nouveau texte figure le souci de pouvoir mettre à disposition de nouvelles places d'étude et d'éviter ainsi une limitation de l'accès à l'enseignement supérieur (numerus clausus). Il est aussi envisagé d'accroître par étapes les subventions versées aux hautes écoles cantonales pour couvrir une partie de leurs frais d'exploitation, dans la mesure où les finances de la Confédération le permettront. Particulièrement importante est la disposition qui accorde aux Chambres la possibilité de prendre des mesures d'urgence lorsqu'il faut pallier un manque de places d'études.

Lutter contre les abus dans le secteur locatif

Pour ce qui est de la lutte contre les abus dans le secteur locatif, le gouvernement propose aux Chambres de proroger l'arrêté jusqu'en 1982, non sans l'avoir révisé. Une modification devra conférer aux locataires la faculté de contester le montant du loyer comme abusif, devant la commission de conciliation, même en cas de modification considérable des bases de

calcul, notamment par suite d'une baisse de l'intérêt hypothécaire. D'après la teneur actuelle de l'arrêté, le montant du loyer peut donner lieu à contestation, en principe, lorsqu'il s'agit de prévenir une majoration imminente par le bailleur, mais non pas pour faire réduire le loyer du moment.

Promotion de l'industrie horlogère

En ce qui concerne l'industrie horlogère, le programme du groupe de travail, qui a

été approuvé, propose en particulier d'étudier en détail la question de la création d'une société pour la promotion de la diversification et de l'innovation, qui serait plus ou moins soutenue par la Confédération, les cantons et l'économie privée. La nouvelle société aurait pour mandat de venir en aide aux entreprises en leur accordant des prêts à des taux avantageux.

Les femmes dans l'administration fédérale

Le gouvernement a également examiné le programme de la commission pour des questions féminines qui demande l'octroi d'un plus grand nombre de postes pour les femmes dans l'administration fédérale.

Seveso

Enfin, le Conseil fédéral a fait don aux communes touchées par la catastrophe de Seveso, en Italie, d'un bâtiment préfabriqué destiné à abriter une crèche et une école élémentaire pour une nonantaine d'enfants évacués des zones sinistrées.

HIER, SUR LE PETIT ÉCRAN

« 25 fois la Suisse » nous plongeait hier soir au cœur de notre pays en nous proposant de faire le tour du canton d'Uri, cette petite patrie que nous avons peut-être trop tendance à regarder comme souvent l'étranger imagine la Suisse, c'est-à-dire comme une somme d'alpages, de vaches et de vergers. Pourtant, l'image n'est pas tout à fait exacte puisque en l'occurrence il ne reste à peine que 12 % de la population uranaise à vivre de l'agriculture.

Pas de chiffres, de commentaires techniques et fastidieux, le reportage procédait par petites touches grâce à des images qui se suffisaient à elles-mêmes, des témoignages nombreux et divers, pour pénétrer au cœur de ce petit canton aux paysages montagnards merveilleux, au passé prestigieux, au présent discret, à l'avenir plein de points d'interrogation ! 1 h 45 d'enquêtes, pas une seconde d'ennui : l'exemple d'un documentaire de qualité.

Il nous sera en revanche difficile d'adresser les mêmes félicitations aux respon-

sables de « La voix au chapitre », qui n'ont pas trouvé mieux pour nous parler de la littérature américaine, un sujet passionnant entre tous, que de nous infliger un certain Pierre Domergue. Celui-ci, tout au long de son exposé, s'est surtout soucieux de dénigrer avec suffisance la société américaine blanche et pervertie, lui opposent les purs que seraient les minoritaires juifs, noirs ou indiens. Même les écrivains issus de cette minorité-là, farouchement anticapitalistes et opposés aux hiérarchies, sont coupables, d'après lui, de « participer à l'idéologie dominante », idéologie que le sieur Domergue exècre bien entendu, ce qui est son droit le plus strict. Mais quant à nous, nous aurions plus légitimement espéré que les responsables de l'émission ne choisissent pas spécialement un marxiste pour nous dresser un panorama incomplet et déformé d'une littérature qui mérite bien mieux qu'une partialité fût-elle au goût du jour révolutionnaire.

(R)

La « fameuse » lettre de Mgr Lefèbvre au pape

Encore un démenti du Vatican

En fin de matinée, le père Romeo Panciroli, directeur de la salle de presse du Vatican, a répondu aux questions qui lui avaient été posées ces derniers jours touchant l'exactitude des affirmations faites par Jean Guittou, de l'Académie française, le dimanche 26 septembre 1976, à l'émission de 8 h. 15 de Radio Monte-Carlo : « Je ne sais

De notre correspondant à Rome Georges Huber

naturellement pas ce que le saint-père et Mgr Lefèbvre se sont dit dans leur entretien de trente-cinq minutes du samedi 11 septembre dernier. Je sais toutefois que Mgr Lefèbvre est arrivé au Vatican avec une lettre qui n'a pas encore été publiée, mais dont je connais parfaitement le contenu, une lettre dans laquelle il affirme se soumettre au pape, qu'il regrette tout ce qu'il a dit contre Paul VI, qu'il accepte entièrement le concile Vatican II, mais rejette certaines applications qui en ont été tirées. C'est après avoir lu cette lettre que Paul VI a paternellement reçu Mgr Lefèbvre ».

Après avoir lu cette citation - que nous avons traduite de l'italien - le père Panciroli a poursuivi : « Qu'on me permette de relever combien il est douloureux de devoir constater une fois de plus que, de plusieurs côtés et par différentes personnalités, dont quelques-unes considérées comme particulièrement crédibles pour l'opinion publique, des affirmations sont faites qui ne correspondent pas du tout à la vérité, ou qui ne lui correspondent qu'en partie. Ces déclarations ne contribuent certes pas à une saine information, et elles sont cause de dommages pour l'Eglise ».

Le père Panciroli a conclu : « Pour ce qui concerne en particulier les affirmations de Jean Guittou, je répète qu'il n'est pas conforme à la vérité que Mgr Lefèbvre, avant d'être reçu par le pape, ait fait parvenir à celui-ci une lettre de soumission ; il est encore moins conforme à la vérité que par cette lettre Mgr Lefèbvre déclarait accepter entièrement le concile Vatican II. A ce propos, je ne puis que confirmer ce que j'ai déjà déclaré à la presse le mardi 14 septembre ».

Le Mig-25: une bombe volante

CHICAGO (ATS/AFP). - Les experts examinant le « Mig-25 » que le déserteur Victor Belenko a fait atterrir au Japon le 6 septembre sont arrivés à la conclusion que l'appareil ne disposait pas de radar capable de repérer un bombardier américain « B-1 », affirme le *Chicago Tribune*.

Selon le journal, Belenko aurait déclaré aux spécialistes du renseignement qui l'in-

terrogeaient à Washington que le « Mig-25 » posait un problème à tous les pilotes soviétiques parce qu'ils avaient l'impression d'être aux commandes d'une bombe volante. L'appareil serait bourré de charges explosives, pour le cas où il serait capturé, et celles-ci sont suffisamment puissantes pour détruire l'appareil en vol si le pilote appuie accidentellement sur la détente.

La petite victoire de M. Schmidt

Nouveau « partage politique » de l'Allemagne M. Kohl veut être chancelier

BONN (ATS/AFP). - M. Helmut Schmidt restera chancelier de la République fédérale allemande après la victoire acquise d'extrême justesse par la coalition socialo-libérale sur les chrétiens démocrates.

Le résultat définitif du scrutin, qui a été marqué par une très forte participation électorale - 91 % des électeurs inscrits ont voté - donne 50,5 % des voix à la coalition socialo-libérale et 48,6 % aux chrétiens démocrates. La majorité au pouvoir ne dispose plus désormais au Bundestag de 252 sièges, soit 3 de plus que la majorité absolue et 8 de plus que leurs rivaux chrétiens démocrates. Le parti de M. Helmut Schmidt a perdu, par rapport aux élections de 1972, 3,2 % de ses voix et 17 sièges, son allié libéral 0,5 % et deux sièges. La démocratie chrétienne redevient le premier parti ouest-allemand avec 48,6 % des voix. Il gagne 3,7 % des suffrages et 19 sièges.

Malgré cette très courte victoire, le chancelier Helmut Schmidt a déclaré que la coalition social-démocrate-libérale continuerait à exercer les responsabilités gouvernementales après avoir eu un entretien avec le vice-chancelier Hans Dietrich Genscher, président du parti libéral. « Dois-je rappeler, a-t-il dit, que le chancelier chrétien démocrate Konrad Adenauer n'avait qu'un siège de majorité lorsqu'il a été élu chef du gouvernement en 1949 ? ».

Coupure entre le nord et le sud

L'analyse détaillée des résultats en RFA amène un certain nombre de constatations. Tout d'abord, il y a désormais une coupure entre le nord et le sud du pays, avec au nord les « rouges » qui ont su amortir leurs pertes

et au sud les « noirs » qui ont encore conforté leur avance. Cette coupure correspond également au clivage entre les protestants et les catholiques. L'Allemagne méridionale est maintenant fermement tenue par la démocratie chrétienne et M. Josef Strauss, « le taureau bavarois », a remporté un succès personnel incontestable. Il recueille dans sa circonscription plus de 66 % des voix. A Munich, bastion de la social-démocratie, son parti enlève quatre des cinq circonscriptions tenues par les amis de M. Helmut Schmidt. La démocratie chrétienne a également refait une partie du terrain perdu en 1972 dans les grandes villes et auprès des jeunes électeurs. C'est la Ruhr, les grandes métropoles industrielles et les cités minières qui ont sauvé la coalition socialo-libérale et qui ont permis à M. Helmut Schmidt de conserver son poste de chancelier.

Résultats officiels

BONN (ATS/AFP/DPA). - Voici le résultat final officiel des élections législatives ayant eu lieu dimanche en RFA (entre parenthèses les chiffres enregistrés au scrutin précédent en 1972) :

	Ont obtenu :	
Inscrits :	41 956 768	SPD 16 098 632, soit 42,6 % (45,8)
Votants :	38 175 869	CDU/CSU 18 396 794, soit 48,6 % (44,9)
Participation :	91,0 % (91,1)	FDP 2 995 160, soit 7,9 % (8,4)
Suffrages valables :	37 697 630	DKP 118 483, soit 0,3 % (0,3)
		NPD 122 428, soit 0,3 % (0,6)
		Divers 0,3 %

La nouvelle répartition des sièges au Bundestag (majorité absolue 249) sera la suivante :
 SPD : 213 (moins 17 par rapport à 1972)
 FDP : 39 (moins 2)
 CDU/CSU : 244 (plus 19).

Résultats Land par Land

Schleswig-Holstein : CDU 44,1 (42,0), SPD 46,4 (48,6), FDP 8,8 (8,6).
 Hambourg : CDU 35,8 (33,3), SPD 52,6 (54,4), FDP 10,2 (8,6).
 Brême : CDU 32,5 (29,5), SPD 54,3 (58,1), FDP 11,8 (11,1).
 Basse-Saxe : CDU 45,7 (42,7), SPD 45,7 (48,1), FDP 11,8 (11,1).
 Rhénanie-Westphalie : CDU 44,5 (41,0), SPD 46,9 (50,4), FDP 7,8 (7,8).
 Hesse : CDU 44,8 (40,3), SPD 45,7 (48,5), FDP 8,5 (10,2).
 Rhénanie-Palatinat : CDU 49,9 (45,9), SPD 41,7 (44,9), FDP 7,6 (8,1).
 Sarre : CDU 46,2 (43,4), SPD 46,1 (47,9), FDP 6,6 (7,1).
 Bade-Wurtemberg : CDU 53,3 (49,8), SPD 36,6 (38,9), FDP 9,1 (10,2).
 Bavière : CDU 60,0 (55,1), SPD 32,8 (37,8), FDP 6,2 (6,1).

Espagne : attentat à Saint-Sébastien

Un conseiller du royaume, son chauffeur et trois gardes du corps abattus

Un noyau dur de l'ETA ?

SAINT-SÉBASTIEN (ATS/Reuter/AFP). - Des inconnus ont tiré hier à Saint-Sébastien des coups de mitraillette sur l'automobile de M. Juan Maria de Araluze Villar, président du Conseil de la province de Guipuzcoa, le tuant ainsi que quatre autres personnes, déclare-t-on à la police.

M. Araluze était également membre du Conseil de la couronne, la plus haute instance consultative d'Espagne qui pèse sur le choix du premier ministre.

Une voiture de police qui escortait celle des victimes a reçu également une volée de balles.

Il s'agit de l'un des plus graves attentats qui aient été commis dans le Pays basque, où l'organisation nationaliste ETA lutte pour l'autonomie de la région.

Le Guipuzcoa, dont Saint-Sébastien est le chef-lieu, est en ébullition depuis la mort d'un ouvrier abattu par la police le mois dernier au cours d'une manifestation de nationalistes basques. Depuis, dix-sept maires de villes basques ont demandé au Gouvernement de Madrid de doter les municipalités de pouvoirs de contrôle sur la police. La semaine dernière, des grèves de protestation avaient paralysé le Pays basque.

L'attentat a fait trois autres morts : trois gardes du corps, des officiers de police.

En outre, le chauffeur de M. Araluze a été tué.

La voiture dans laquelle se trouvait M. Araluze avait été criblée de balles de mitraillette tirées par deux ou trois hommes, à un croisement de rues dans le centre de la ville.

Agé de 59 ans, M. Araluze était membre des Cortes (Parlement). Il entra au Conseil de la couronne en 1971. Avocat, il combattit pendant la guerre civile de 1936-1939 comme pilote dans l'armée de l'air franquiste.

L'ETA REVENDIQUE L'ASSASSINAT

Un appel téléphonique anonyme reçu par le quotidien de Saint-Sébastien *La Voz de Espana* a déclaré que l'ETA revendiquait l'assassinat hier après-midi de M. de Ara-

luze, membre du Conseil du royaume et président de l'Assemblée provinciale de Guipuzcoa.

L'interlocuteur qui s'est simplement identifié comme « représentant de l'ETA », a dit que son organisation venait de « tuer le président de l'assemblée et des chiens de garde ».

UN DURCISSEMENT DE LA DROITE ?

Un conseil des ministres extraordinaire a commencé à 18 heures, hier à Madrid, convoqué à la suite de l'attentat.

La nouvelle a fait sensation à Madrid, où

elle a été reçue avec stupeur dans les milieux politiques.

Elle a créé une surprise d'autant plus vive que l'organisation autonomiste basque de l'ETA venait d'annoncer dans une réunion à Saint-Juan-de-Luz qu'elle abandonnait la lutte armée offensive et laissait entendre qu'elle renonçait aux attentats contre les personnes ou les forces armées. L'impression dans les milieux spécialisés des questions basques était toutefois qu'il s'agissait de la position d'un groupe majoritaire de l'ETA, mais que cette décision avait entraîné une scission parmi les autonomistes du mouvement et que des commandos avaient décidé de continuer l'action armée offensive.

L'attentat étant l'œuvre d'extrémistes basques, ne fera que renforcer l'extrême droite et surtout ses membres qui dans les forces armées s'opposent au programme de réforme jugé trop rapide et trop libéral.

Hier après-midi, peu après l'annonce de l'attentat, la rédaction d'au moins un grand hebdomadaire madrilène *Cambio 16* décidait de demander au roi Juan Carlos en première page du prochain numéro d'annuler le voyage qu'il doit entreprendre à partir de samedi en Amérique du Sud (Colombie et Venezuela). La rédaction estime que le climat politique actuel est trop grave pour que le souverain s'absente du pays.

France: la « politique » prend le train et l'arrête...

PARIS (ATS/AFP). - Le « Nord-Express » (Paris-Copenhague-Moscou), qui avait quitté Paris dimanche à 17 h. 05, a été arrêté peu après en forêt de Chantilly après que le signal d'alarme ait été tiré de l'intérieur du convoi.

Une douzaine d'hommes porteurs de cagoules sont alors descendus du train. Sur la voie, un autre commando les attendait dont les membres, également masqués, étaient munis de barres de fer et d'une carabine. Après avoir menacé le conducteur s'il tentait de repartir, les inconnus ont peint des inscriptions en français et en russe sur

les wagons et distribué des tracts aux voyageurs.

Le « Nord-Express » a pu repartir à 18 h. 45 après que le groupe se soit dispersé. L'un de ses membres a été interpellé par la police de Chantilly.

Les responsables de cet incident ont déclaré appartenir à un « mouvement d'action solidarité Ivan Galaskov ». Ils entendent protester contre l'arrestation, à Moscou, il y a plusieurs semaines, d'un ressortissant français et d'un ressortissant norvégien qui avaient distribué des tracts hostiles au régime soviétique à Moscou.

Etats-Unis: démission « disciplinaire »

WASHINGTON (ATS/AFP). - Le secrétaire américain à l'agriculture, M. Earl Butz, a annoncé hier qu'il avait présenté sa démission et que le président Gerald Ford l'avait acceptée.

M. Butz a déclaré à la presse, après avoir été reçu par le président, qu'il avait pris cette décision dans l'intérêt de la campagne électorale de M. Ford et dans l'intérêt du gouvernement lui-même.

Il a ajouté qu'à aucun moment il n'avait été poussé à démissionner, mais qu'après avoir consulté sa femme, sa famille et ses amis, il avait jugé que le mieux était de présenter sa démission. Dans la lettre qu'il a adressée à M. Ford, il lui réitère son soutien et son admiration.

Le président Ford a lui-même fait hier après-midi une déclaration à la suite de la démission de son secrétaire à l'agriculture. Depuis que les remarques faites par M. Butz au mois d'août sur les Noirs américains avaient été révélées, on s'attendait à Washington que le secrétaire à l'agriculture soit obligé de quitter son poste afin que sa présence au gouvernement ne devienne pas un argument contre M. Ford dans la campagne électorale.

M. Ford, que l'on a vivement critiqué aux Etats-Unis pour n'avoir pas pris sur-le-champ des mesures à l'égard du coupable, a déclaré aux journalistes que M. Butz avait été et continuait d'être un excellent ami personnel.

« Earl Butz est assez avisé et assez courageux pour reconnaître qu'aucun individu, aussi distingué les services qu'il a rendus à l'Etat soient-ils, ne doit jeter une ombre sur l'intégrité et la bonne volonté du Gouvernement américain par ses déclarations ».

● LA PAZ (ATS/Reuter/AFP). - L'armée a pris position, hier, dans les rues de La Paz, dans le nord-ouest du Mexique, pour décourager les pillards que l'ouragan *Liza*, qui a dévasté la région jeudi dernier, a entraîné dans son sillage.

● CANNES (ATS/AFP). - M. François Fériel, ami et commanditaire de l'auteur français d'opérettes Francis Lopez, enlevé dans la nuit du 25 au 26 septembre dans la villa de ce dernier à Cannes, a été libéré dans la nuit de dimanche à lundi.

● WASHINGTON (ATS/Reuter). - En refusant de reconsidérer l'avis favorable qu'elle avait donné le 2 juillet dernier sur la constitutionnalité de la peine capitale, la Cour suprême des Etats-Unis a levé le dernier obstacle, hier, à l'exécution de 166 condamnés à mort détenus en Géorgie, en Floride et au Texas.

Israël: pourvu qu'ils se trompent

A la veille de l'anniversaire de la guerre de Yom Kippour, l'URSS a lancé une initiative diplomatique qui n'emballerait guère Israël. Moscou a demandé que se tienne, ce mois-ci ou au plus tard en novembre, une conférence à Genève. Cette initiative est interprétée ici comme une tentative de redonner quelque lustre à l'Organisation de libération de la Palestine sur le plan international ; elle manifesterait aussi la crainte que la Syrie ne se rapproche par trop des Etats-Unis et n'accepte finalement un règlement dans le Golan.

Les Israéliens ne sont nullement chauds pour Genève. Ce sera la foire d'empoigne, le grand soir de toutes les démagogues.

De plus, les exigences de la Russie déplaisent souverainement. Celle-ci reconnaît l'existence d'Israël et admet la nécessité de frontières reconnues, mais elle entend qu'Israël revienne aux lignes de 1967 qu'il considère toujours comme indéfenables et une invite permanente à l'agression. L'URSS réclame la création d'un Etat palestinien et propose les garanties internationales.

Or, Jérusalem refuse de négocier avec l'Organisation de libération de la Palestine en tant que telle, repousse la création d'un Etat palestinien et considère les garanties internationales comme poudre de Perlinpinpin.

La seule suggestion intéressante est de proclamer la fin de l'état de guerre entre Israël et les Etats arabes, formule qui pourrait passer si on veut bien la considérer ainsi ou si on est obligé de la considérer de cette manière comme une déclaration de paix.

Israël préférerait de beaucoup traiter un à un avec les Etats arabes concernés : l'Egypte, la Syrie, la Jordanie, et a chargé les Etats-Unis de sonder les dispositions des capitales arabes. Sont-elles prêtes à la paix ? M. Kissinger s'est dit optimiste. Jusqu'ici aucun observateur n'a jugé cet optimisme justifié. Qu'ils se trompent, mon Dieu, mon Dieu, qu'ils se trompent ! Parce que si une solution politique n'apparaît pas bientôt, les missiles pleuvront comme dragées de baptême...

Jacques Helle